

**PROCES VERBAL DE REUNION
SUR
LA PRESENTATION DES PLANS D'EXECUTION DES ACTIVITES DE LA
QUATRIEME ANNEE POUR LE PROJET D'AMELIORATION DE LA GESTION
DES SYSTEMES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET DES
COMPORTEMENTS EN MATIERE D'HYGIENE
DANS LA REGION ATSIMO- ANDREFANA – MADAGASCAR
(RANOFIDIO)**

Antananarivo le, 8 juin 2012



Monsieur RAKOTONDRAZAKA Ladislas Adrien
Directeur Général du Ministère de l'Eau
République de Madagascar
(Directeur du projet)

Monsieur ANDO Yusuke
Chef de l'Equipe du Projet
Japan Techno Co. Ltd.



Témoigné par



Madame RAHOLIARIMANANA Sahondraritera
Herimamy
Assistante Technique – Direction de la Promotion de
la Santé
Ministère de la Santé Publique

Madame RAVAOMARIA Florentine
Chargée d'étude
Ministère de l'Education Nationale

Conformément au procès-verbal de discussion (désigné ci-après «R/D») signé le 08 juillet 2008 ainsi qu'au procès-verbal révisé signé le 08 octobre 2009 et le procès-verbal re-révisé signé le 15 février 2011 entre l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (désigné ci-après «JICA») et les autorités concernées du Gouvernement de la République de Madagascar, relatifs au «Projet d'Amélioration de la Gestion des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable et des Comportements en matière d'Hygiène dans la Région d'Atsimo Andrefana de la République de Madagascar» (désigné ci-après «Projet»), le Gouvernement du Japon, par le biais de la JICA a envoyé à Madagascar l'équipe d'experts Japonais du Projet conduite par Monsieur Yusuke ANDO.

Le 08 juin 2012, l'équipe du Projet a organisé une huitième réunion du Comité Conjoint de Coordination du Projet (désigné ci-après «JCC») présidée par Madame Bebiarivola RAKOTO, Secrétaire Général du Ministère de l'Eau, dans la salle de réunion au Relais du Croustillant à Soavimbahoaka Antananarivo. A cette occasion, la partie Malagasy et la partie Japonaise sont arrivées à un accord sur les points présentés ci-dessous :

1- Approbation du plan d'exécution des activités.

Les activités planifiées pendant la 4^{ème} année du projet RANOFIDIO, ont été approuvés. Mais, faisant suite aux remarques et les recommandations des participants des rectifications seront apportés aux processus de réalisation.

2- Utilisation du Programme d'Investissement Public/PIP.

Le budget PIP pour l'année 2012 intitulé « Projet d'amélioration de la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable » sera utilisé à compter du 2^{ème} semestre surtout pour les activités de suivi.

Pour assurer la durabilité et le renforcement du système de gestion et de maintenance du projet RANOFIDIO, la partie Malagasy a convenu que le Ministère de l'Eau ait une initiative d'insérer le suivi des infrastructures dans le PIP 2013. A ce propos, la JICA accepte de fournir les documents nécessaires.

3- Processus d'approbation du manuel au niveau national.

Le processus d'approbation de tous les manuels du projet RANOFIDIO est présenté comme suit:

- conception et élaboration par les techniciens;
- validation par les instances supérieures du Ministère de l'Eau.

A ce propos, le Ministère de l'Eau accepte de mettre à la disposition du projet le personnel nécessaire pour ce processus. Le programme afférent sera fixé avant mi-Juin 2012.

4- Proposition de collaboration.

Afin de renforcer la capacité des Communes, à assurer ses rôles de Maître d'Ouvrage, le Ministère de l'Eau et le Projet RANOFIDIO élaboreront une recommandation de collaboration auprès du Ministère de la Décentralisation pour la mise en place d'un service technique Eau, Assainissement et Hygiène.

5- Système de formation interne du Ministère de l'Eau.

La Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Eau en collaboration avec le projet RANOFIDIO élaborera un programme de formation interne. Les autres Directions Régionales du Ministère de l'Eau bénéficieront de ce programme.



6- Collecte de ristourne.

A titre de participation aux charges de fonctionnement du Fokontany bénéficiaire, le Comité de Point d'Eau peut être astreint au paiement de ristourne dont le montant est fixé de commun accord entre les deux parties après aval du Ministère de l'Eau. (Arrêté 21169/2011)

Compte tenu de la capacité financière limitée des Communes, le Ministère de l'Eau encourage le projet RANOFIDIO à faire la sensibilisation sur la collecte de ristourne auprès du CPE.

7- Vulgarisation du Modèle de gestion et de maintenance des ouvrages d'AEP

Le Modèle de gestion et de maintenance des ouvrages développés par le projet RANOFIDIO, devrait être discuté avec les autres acteurs dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène avant sa vulgarisation.

Annexe 1 : Fiche de présence de JCC



Date: 8 juin 2012

Lieu: Hotel Relais du Croustillant, Antananarivo

Motif: JCC

FICHE DE PRESENCE

| N° | Nom et Prénoms | Fonction | Affiliation | Téléphone | Email | Signature |
|----|--|---------------------------------------|-------------|-------------------------------|-------------------------------|-----------|
| 1 | ICHIYAMA Taku | chargé des études | JICA | 033 07 019 67 | Ichiyama.Taku@jica.go.jp | |
| 2 | RANDRIANTSOA Jeanmot | CT | JICA | 0331551722 | randriantra-janmot@jica.go.jp | |
| 3 | RASOLOFOSON-RASADINAH Léa | Resp. Ran'Eau | CITE | 0331256444 | leac@cite.mg | |
| 4 | RAZAFINARAKOTO Lantamanga | Coord. Bonnes Pratiques | PAETAR | 0330240710 | coor@paetar.mg | |
| 5 | SASADATE Koichi | Rep. Res. | JICA | | Sasadate.Koichi@jica.go.jp | |
| 6 | RAKOTONDRAZAKA Ladislav Adrien | DG du Min Eau | MINEAU | 0320235046 | adrien_ladislav@yahoo.fr | |
| 7 | RAKOTONDRAZAKA Solinky | Directeur Régional DRE AT/11/10-MP | MIN Eau | 034 20 54 18 033 15 692 42 | jeurakotondrazaka@yahoo.com | |
| 8 | RAKOTONIRINA Famantenana | DPSE / Min. Eau | Min. Eau | 0340750841 | dpse@mineau.gov.mg | |
| 9 | ANDRIAUÉLOJADINA NIRINA Luciano Elly De Paris | DSIC / Min Eau | Min Eau | 034 20 010 07 | dsic@mineau.gov.mg | |
| 10 | RAJOLISAONINA Alfred | Min Eau / An. DAGRE | Min Eau | 055 24 878 29 | arajolisainina@gmail.com | |
| 11 | RAHOLIARIMANANA Salvadoranire H. | HSANP / AT DRS | Min SANP | 0334082934 | aps@sanp.gov.com | |
| 12 | RAVONARISOA Zanatsackima Ferocharina | SSEW / MSANP Point focal | MSANP | 0348466359 | ravjen22@yahoo.fr | |
| 13 | RAVONARISA Florentin | Chargé d'étude | MEN | 0320457430 0332087161 | ravonarisia@gmail.com | |
| 14 | RAKOTONIRINA Noroharime | SSEW / MSANP Médium référéent | MSANP | 032453617 | noroharime@yahoo.fr | |

Date: 8 juin 2012

Lieu: Hotel Relais du Croustillant, Antananarivo

Motif: JCC

FICHE DE PRESENCE

| N° | Nom et Prénoms | Fonction | Affiliation | Téléphone | Email | Signature |
|----|--------------------------------|--|----------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------|
| 15 | Kazuko HORIUCHI | Approvisionnement en eau potable rural | RANOFIDIO | 0332845910 | khoriuchi@jat.co.jp | |
| 16 | Vosavinandry Rakasa | juriste | Min Eau | 0325205565 | vosavinandry@min.eau.mg | |
| 17 | RAZARIMANANTIMBY Paul | chef de service | DRE sud ouest | 033.20.971.04 | juliorpaul@yahoo.fr | |
| 18 | ANDRIAMBANONA A A Hariso | Rep. Appui aux collectivités | Min. Eau | 0334053854 | andriambanona@yahoo.fr | |
| 19 | REBERE Dalugia Rakoa | chef SRAF | DRE sud ouest | 033 1126135 | madmalot@yahoo.fr | |
| 20 | RAKOTOMAVO Marcel. | chef SAEP | BAGRE/Min Eau. | 033 0694343 | saep@min.eau.gov.mg | |
| 21 | ANDREA RAZOPOV Bodovochany | Connaiss. WASH | UNICEF | 0331222364 | andrianarison/bodovochany@gmail.com | |
| 22 | ANDRIANINASA Nemisa | Chargé de Programme Rurale/GRET | GRET | 0321100824 | mamisasa@iris.mg | |
| 23 | Randriamananjare Odile Michèle | COP | USAID/WASH+ | 0320720285 | omrandriamananjare@phi360.org | |
| 24 | RAVONARISON Miamy | DDP | Min Eau | 0342051027 | ddp@min.eau.gov.mg | |
| 25 | Adimananana Ruben | chef SPS DRENAA | Responsable BIORANDI | 0320294901 | mahaliniazy@yahoo.fr | |
| 26 | ANDO Yusuke | chef du projet | RANOFIDIO | 033 2845971 | yando@jat.co.jp | |
| 27 | RACOTONANINA Scholère | conseillère RANOFIDIO | RANOFIDIO | 0340989996 0320785707 | scholere.aktm@gmail.com | |
| 28 | RAMIVOSON Miera | Traductrice | RANOFIDIO | 0320252987 | mika.jy2@yahoo.fr | |
| 29 | RAJAONARISONA Fano | Traducteur | RANOFIDIO | 0330798129 | rajaonaranadmoov.mg | |

A-127

PROCES-VERBAL DE DISCUSSIONS
ENTRE
LES AUTORITES CONCERNEES DE MADAGASCAR
ET
L'AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE
SUR
LA CLOTURE DU PROJET DE COOPERATION TECHNIQUE JAPONAISE
POUR
L'AMELIORATION DE LA GESTION DES SYSTEMES
D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE
ET DES COMPORTEMENTS EN MATIERE D'HYGIENE
DANS LA REGION ATSIMO ANDREFANA

Antananarivo, le 15 février 2013



Monsieur RAKOTONDRAZAKA Ladislas Adrien
Directeur Général du Ministère de l'Eau
République de Madagascar
(Directeur du projet)



Monsieur WATANABE Hajime
Premier Adjoint au Représentant Résident
Bureau de l'Agence Japonaise de Coopération
Internationale Madagascar



Madame RAHOLIARIMANANA Sahondraritera
Herimamo
Assistante Technique - Direction de la Santé
Ministère de la Santé Publique
République de Madagascar



Monsieur RASOLOFONIAINA Stephen
Chef de Division de la Santé Scolaire
Ministère de l'Education Nationale
République de Madagascar

Monsieur ANDO Yusuke
Chef d'Equipe du Projet
Japan Techno Co. Ltd.

Conformément au procès-verbal de discussion (désigné ci-après « R/D ») signé le 08 juillet 2008, au procès-verbal révisé signé le 08 octobre 2009 et au procès-verbal re-révisé signé le 15 février 2011 entre l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (désigné ci-après « JICA ») et les autorités concernées du Gouvernement de la République de Madagascar, relatifs au « Projet d'Amélioration de la Gestion des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable et des Comportements en matière d'Hygiène dans la Région Atsimo Andrefana de la République de Madagascar » (désigné ci-après «Projet»), le Gouvernement du Japon, par le biais de la JICA a envoyé à Madagascar une équipe d'experts Japonais du Projet conduite par Monsieur Yusuke ANDO.

Le 15 février 2013, l'équipe du Projet a organisé une neuvième réunion du Comité Conjoint de Coordination du Projet (désigné ci-après « JCC ») présidée par Madame Bebiarivola RAKOTO, Secrétaire Général du Ministère de l'Eau, dans la salle de réunion du Motel d'Antananarivo à Anosy.

Les experts ont présenté les résultats acquis au cours des quatre dernières années et ont donné des recommandations qui figurent dans le Mémoire de fin de Projet (Annexe 1) auprès du Gouvernement Malagasy, pour que ce dernier puisse diffuser et développer le modèle RANOFIDIO après la fin du présent projet.

Après la séance de Questions-Réponses, les participants du JCC ont approuvé le présent procès-verbal incluant le Mémoire qui marque la fin du Projet réalisé qui a duré quatre ans.

ANNEXE 1 : Mémoire de fin de Projet (1. Aperçu du projet, 2. État d'achèvement du projet, 3. Leçons tirées du présent projet, 4. Recommandations pour la suite à la partie malgache)

ANNEXE 2 : Fiche de présence à la JCC

ANNEXE 1 : Mémoire de fin de Projet

**MEMORANDUM DE FIN DU PROJET
DE COOPERATION TECHNIQUE JAPONAISE
POUR
L'AMELIORATION DE LA GESTION DES SYSTEMES
D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE
ET DES COMPORTEMENTS EN MATIERE D'HYGIENE
DANS LA REGION ATSIMO ANDREFANA**

FEVRIER 2013



A-1

A-130



1. Aperçu du projet

De tous les domaines des Objectifs du Millénaire pour le Développement passés en revue à Madagascar, la situation de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement reste loin derrière les objectifs fixés, et place Madagascar à l'écart des autres pays concernant les réalisations faites dans ce domaine.

Actuellement, plus de 70% de la population continuent à être privés d'accès à une eau saine, et près de 90% n'ont pas accès aux installations sanitaires adéquates (*Joint Monitoring Programme for Sanitation and Drinking Water* ou *JMP*, OMS/UNICEF, 2008). L'eau insalubre et les mauvaises pratiques d'hygiène constituent les principales causes de la diarrhée qui est étroitement liée à la malnutrition, la morbidité et la mortalité infantiles. Selon les données statistiques de l'OMS en 2006, la diarrhée est responsable de 17% du décès chez les enfants de moins de 5 ans (*JMP*, OMS & UNICEF, Update 2010).

Il y a aussi un grand écart entre le milieu urbain et le milieu rural en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Dans la Région Atsimo Andrefana, près de 25% et 10% de la population rurale ont respectivement accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement, qui sont inférieurs aux moyennes nationales. Face à cette situation, les autorités Malagasy concernées reconnaissent et accordent la priorité à la Région Atsimo Andrefana afin d'améliorer l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement adéquates.

Au cours des deux dernières décennies, le Japon a accordé à Madagascar une coopération financière non-remboursable et une assistance technique pour améliorer et moderniser les installations AEP existantes. Cependant, l'étude préliminaire conduite par la JICA en 2006 a révélé qu'un nombre important d'installations actuellement en service ne fonctionnent pas correctement en raison, entre autres, de leur mode d'exploitation et de maintenance inadéquat ainsi que l'absence d'un mécanisme approprié de tarification d'eau.

Ayant reconnu ces problèmes, les autorités concernées de Madagascar ont demandé la coopération technique de la JICA pour formuler le projet. L'étude préliminaire a été menée par la JICA en juillet 2007 pour discuter de la portée de la coopération. Le projet proposé a été approuvé et le Procès-verbal de discussions (PV) a été signé en Juillet 2008. Après approbation, le projet a été entièrement lancé en Septembre 2008.

Le présent projet devait se terminer en Mars 2012 mais a été interrompu pendant sept mois en 2009 pour des raisons politiques. L'évaluation finale effectuée conjointement par la JICA et le Gouvernement Malagasy en Décembre 2011 a révélé que le système de gestion et de maintenance était insuffisamment aménagé, ce projet a donc été prolongé d'un an et s'est achevé en Mars 2013.

Le présent Mémoire présente la situation par rapport aux objectifs et aux indicateurs définis par le projet et récapitule également les points que le Gouvernement Malagasy aura à donner suite afin que les effets du Projet soient durablement maintenus.

2. État d'achèvement du projet

La réalisation par rapport aux indicateurs définis dans le présent projet est indiquée ci-dessous.

- État d'achèvement par rapport à l'objectif ;
- État d'achèvement par rapport aux activités ;
- État d'achèvement par rapport à l'objectif général.
-

a. État d'achèvement par rapport à l'objectif

| RESUME NARRATIF | INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES | ÉTAT D'ACHEVEMENT FEVRIER 2013 |
|--|--|---|
| <p>【Objectif du Projet】 Mise en place et opérationnalisation du système de suivi de la gestion et de l'entretien des installations d'approvisionnement en eau potable et la dynamisation du mécanisme de sensibilisation en matière d'hygiène et assainissement dans les 4 Districts cibles du Projet de la Région Atsimo Andrefana</p> | 1. La DREau fait un rapport périodique (trimestriel) auprès du Ministère de l'Eau (Central) en tenant compte du système de gestion et de maintenance qui sera mis en place dans le projet. | Achévé (Ce rapport, incluant le rapport sur l'état d'avancement des activités du PIP, est fait depuis avril 2012). |
| | 2. En février 2012, le pourcentage des Communes dans les 4 Districts qui envoient des rapports trimestriels à la DREau augmentera de 0% à 50%. | Partiellement achevé. 13 Communes sur 49 (27 %) en novembre 2011, en mai 2012 : 3 Communes sur 49 (6 %), en août 2012 : 11 Communes sur 49 (22 %). Ce taux de soumission de rapport est induit par la formation (Le taux de soumission spontanée étant de 0 %). Après le recyclage des RE en septembre 2012 le taux de soumission spontanée a augmenté de 18% : 9 Communes sur 49 en novembre 2012. |
| | 3. En décembre 2011, le pourcentage des ouvrages fonctionnels qui ont été construits par la coopération japonaise dans les 4 Districts de la Région d'Atsimo Andrefana augmentera de 45% à 60%. | Achévé : Taux de réalisation : 64.2 % (21 sites pilotes + 13 sites non pilotes) sur les 53 sites. |
| | 3.1 Le pourcentage de tous les ouvrages fonctionnels dans les Commune cibles augmentera de xx% (donné de juin 2010) à yy% (donné de décembre 2011) . | Acquisition de données impossible. |
| | 3.2 Le pourcentage d'ouvrage fonctionnels dans 24 sites cibles augmenteront de 70% à 100%. | Partiellement Achevé : taux de réalisation : 87.5 %. (En service dans 21 sites pilotes sur 24 grâce à une formation sur le tas dispensée par le projet et les agents de la DREau, aux TS et TR). 12 ouvrages dans 5 sites sont remis en service. |
| | 4. Jusqu'en décembre 2011, la DREN et la DRSP organiseront elles-mêmes les formations en matière de sensibilisation à l'hygiène et d'éducation sanitaire auprès des EPP et CSB dans les quatre Districts cibles du Projet. | Achévé. (Des formations de redynamisation des responsables locaux ont été organisées du 22 au 26 novembre sous l'initiative de la DREN et de la DRSP). |
| 5. Un rapport des résultats de l'encadrement et du suivi sera effectué entre la DRS - SSD - CSB plus d'une fois par an. | Achévé. (Une réunion de restitution des rapports s'est déroulée au niveau des chefs-lieux des 4 Districts cibles). | |
| 6. Un rapport des résultats de l'encadrement et du suivi sera effectué entre la DREN - CISCO - ZAP - EPP plus d'une fois par an. | Achévé. (Une réunion de restitution s'est déroulée au niveau des chefs-lieux des 4 Districts cibles). | |

Indicateur 1 :

Dans le cadre du système de gestion et maintenance fermement établi, un rapport périodique

A-3

A-132

est fait par la DREau du Ministère de l'Eau chaque trimestre. En plus des rapports périodiques qui ont été effectués auparavant, un rapport d'avancement des activités recourant au PIP a été effectué depuis avril 2012. Comme la DREau, à l'aide du PIP, met en œuvre une diffusion dynamique vers les sites et Communes non ciblés par le système de gestion et de maintenance qui a été testé par RANOFIDIO, le fait que ce rapport soit effectué permet de dire que l'indicateur 1 est en phase d'achèvement.

Indicateur 2 :

« Dans les 4 Districts cibles, le taux de soumission des rapports des Communes à la DREau passera de 0 % à 50 % »

Cet indicateur est partiellement atteint. Parmi les 49 Communes (15 Communes pilotes + 34 Communes non pilotes) des Districts cibles, après la fin de la 3^e année du projet, le nombre de Communes soumettant leurs rapports à temps a été de 3 en mai 2012 et de 0 en Août 2012, ce qui laisse entrevoir les difficultés à atteindre les valeurs de l'indicateur. On peut citer parmi les causes :

- le peu d'importance accordée au suivi-monitoring dans l'ordre des priorités ;
- le manque de financement ;
- l'insuffisance des capacités des RE (voir chapitre 2 pour plus de détails).

Mais lors de la formation de recyclage destinée aux CPE et RE en septembre 2012, des discussions entre acteurs ont été tenues sur les solutions à apporter à ce problème, du moins en ce qui concerne les 15 Communes pilotes. Grâce à cet échange, le taux de soumission de rapport a augmenté de 18% (9 Communes sur 49 en novembre 2012).

Indicateur 3 :

« Le pourcentage des ouvrages fonctionnels passera de 45% à 60% ». Cet indicateur est réalisé d'après des données d'inventaire de novembre 2011. Les installations AEP dans 32 villages (21 villages pilotes + 11 autres villages) sur 53 villages (61,5%) sont fonctionnelles.

Indicateur 3.1 :

« Le pourcentage de tous les ouvrages fonctionnels dans les Commune(s) cible(s) augmentera de xx% »

Cet indicateur est considéré comme éliminé des indicateurs secondaires parce que les données afférentes ne sont pas actuellement disponibles.

Indicateur 3.2 :

« Le pourcentage d'ouvrages fonctionnels dans 24 sites cibles passera de 70% à 100% ».

C'est un objectif encore à atteindre. A l'heure actuelle, le taux est de 87,5% ; les installations sont fonctionnelles dans 21 sur les 24 villages pilotes. Dans 5 villages, au total 12 installations AEP ont été réparées à travers une formation sur le tas menée par la DREau et les experts en faveur des réparateurs au niveau des Districts.

Indicateur 4 :

« Mise en œuvre de la formation se rapportant à la sensibilisation à l'hygiène à l'initiative de la DREN / DRSP dans les écoles primaires / Centres de Santé de Base cibles ».

Une formation de redynamisation a été mise en œuvre au mois de novembre 2011 par la DREN et la DRSP. Cet indicateur est atteint.

Indicateur 5 :

« Entre la DRSP, les SDSP et les CSB, un rapport sur les résultats du suivi-monitoring est effectué au moins une fois par an ».

Une réunion de restitution des rapports sur les résultats de monitoring s'est déroulée au niveau des chefs-lieux des 4 Districts cibles.

Indicateur 6 :

« Entre la DREN, les CISCO, les ZAP et les EPP, un rapport sur les résultats du suivi-monitoring est effectué au moins une fois par an. »

Des réunions de restitution des résultats de monitoring et rapport ont été tenues, vérifiant et confirmant l'atteinte de cet indicateur.

A-5

A-134

b. État d'achèvement par rapport aux activités

En date du 15 février 2013

| Résultat | Activité | État d'avancement de l'activité février 2013 | |
|--|----------|--|---|
| <p>[Résultat 1] L'approche de renforcement des capacités d'encadrement en matière de gestion des infrastructures d'eau et d'assainissement au niveau des Communes et des Fokontany et des capacités de coordination des organismes concernés dans le secteur des agents de la DREau sera mise en place.</p> | 1-1 | Remise à niveau des agents de la Direction Régionale sur la connaissance sur la politique de l'eau et le rôle de la Direction Régionale. | Achevée (formation 3 : mai 2010). |
| | 1-2 | Rappel aux agents de la Direction Régionale du rôle des Communes dans la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau selon le code de l'eau. | Achevé (formation 3 : mai 2010). |
| | 1-3 | Formation par les agents de la DREau du personnel des Communes sur la politique et stratégie de développement de l'eau potable et de l'assainissement. | Achevée (formation 4 : mai 2010). |
| | 1-4 | Etablissement par la DREau et les experts japonais d'un manuel de réparation et d'entretien pour les techniciens spécialisés. | Achevé (février 2013). |
| | 1-5 | Formation du personnel de la DREau sur la technique d'exploitation, d'entretien et de maintenance. | Achevée (formation 1, 5, 7, 8 et 9 : mars 2011). |
| | 1-6 | Formation sur site par la DREau et les experts japonais en termes d'exploitation, d'entretien et de maintenance des installations d'adduction d'eau pour les techniciens spécialisés. | Achevée (Formation 11, formation 13 ainsi que visite de diagnostic de sites en janvier, février 2012; formation sur terrain dans les sites non ciblés en juin 2012; formations de suivi en septembre; formation sur les canalisations en novembre 2012-janvier 2013). |
| | 1-7 | Etablissement par la DREau et les experts japonais d'une formule de tarification de réparation en concertation avec les techniciens spécialisés. | Achevé (Tenue d'une réunion d'examen des prix avec les TS AEPP en juillet 2012 et avec les TS PMH en septembre). |
| | 1-8 | Mise en place d'un réseau d'information par la DREau et les experts japonais entre les administrations, les autorités locales, les techniciens spécialisés, les techniciens réparateurs et les fournisseurs de pièces de rechange. | Achevée (février 2013). |
| | 1-9 | Création d'un système de rapport périodique par les agents de la Direction Régionale: Commune → DREau → MinEau (Central). | Partiellement achevée En mai 2012 : 3 Communes sur 15 (20%), en août 2012 : 11 Communes sur 15 (73%). Ce taux de soumission de rapport est induit par la formation, le taux de soumission spontanée étant de 0 %, en novembre 2012 : 9 Communes sur 15 (60%). |
| | 1-10 | Etablissement d'un canevas de suivi par les agents de la DREau et les experts japonais qui sera introduit dans les manuels de tous les acteurs. | Achevé (septembre 2011 - février 2012). |

A-6
A-135

| | | |
|------|---|---|
| 1-11 | Classement et vérification par la DREau des données de l'état des ouvrages (fonctionnement, gestion) des 24 sites cibles par le biais du rapport périodique et du suivi des sites. | Achevée (La partie des données sur les ouvrages en service dans les 9 districts de la région d'Atsimo-Andrefana collectée en 2011 est maintenant intégrée dans la base de données de la DREau) |
| 1-12 | Compte rendu auprès du MinEau (central) suivant le système de mise à jour des données par la DREau. | Achevée |
| 1-13 | Partage d'expérience de la DREau sur le système de mise à jour des données qu'elle a essayé dans son territoire avec d'autres DREau et organismes. | Achevée (février 2013). |
| 1-14 | Programmation de réunions régulières avec les services de la DREau, DREN et DRS en vue d'un partage d'informations relatives aux questions d'approvisionnement en eau et d'assainissement. | Achevée (DREau, DREN et DRS ont exécutée la journée mondiale de latrine en novembre 2012 en collaboration avec DioranoWASH regional). |
| 1-15 | Programmation de réunions régulières avec les services de la DREau, DREN et DRS en vue d'un partage d'informations relatives aux questions d'approvisionnement en eau et d'assainissement. | Achevée (DREau, DREN et DRS ont exécutée la journée mondiale de latrine en novembre 2012 en collaboration avec DioranoWASH regional). |
| 1-16 | Prévision d'ateliers de vulgarisation du système appliqué par le Projet pour les Communes non concernées et/ou autres districts par les agents de la DREau et les experts japonais. | Achevée. Exécutée en novembre 2011. (formation 16) : la formation recyclage a été exécuté en septembre 2012. |
| 1-17 | Edification des expériences acquises dans les 4 districts cibles par les agents de la DREau et les experts japonais aux 5 districts restant dans la région Atsimo Andrefana. | Achevée Exécutée du 5 au 10 décembre 2011 (formation 17). DREau a exécuté plusieurs activités de suivi (les Districts de Beroroba, Ankazoabo et Itampolo) et de vulgarisation (DREau de Anosy et Androy) par elle-même en utilisant budget du PIP de juin au septembre 2012. |
| 1-18 | Formation des Agents de la DREau sur la procédure de passation de marché relatif au secteur eau et assainissement pour transfert des compétences aux Communes pour que d'appel d'offres en matière de gestion et d'entretien des installations d'approvisionnement. | Achevée (Formation 15) (Pour ce qui concerne la passation de marchés pour l'affermage, suivre la même procédure de la passation de marché pour l'affermage à Befandriana). |
| 1-19 | Partage des expériences acquises par le personnel de la DREau par des réunions au niveau central et avec les autres acteurs du secteur eau, hygiène et assainissement. | Achevée (Tenue de l'atelier pour 22 DREau et Comité Conjoint de Coordination (CCC) en février 2013). |
| 1-20 | Encadrement par la DREau et les experts japonais, des responsables de l'eau au niveau de la Commune à propos de leurs activités de suivi dans les 24 sites cibles. | Achevée (Le suivi monitoring accompagné par les experts en septembre, novembre 2011 et en février, septembre et octobre 2012 est achevé). La DREau poursuivra sans les experts ce suivi monitoring après la fin du projet. |

| | | | |
|--|------|---|--|
| | 1-21 | Etude de mise en place d'un réseau d'approvisionnement en pièces de rechange par DREau et les experts japonais suivi de l'établissement d'un manuel accompagné d'une explication pour les personnes concernées. | Achevé (février 2013). |
| | 1-22 | Etablissement du manuel de la DREau. | Achevé (février 2013). |
| | 1-23 | Réalisation des suivis/encadrement par DREau des activités de CPE après avoir le rapport périodique de la par les Communes. | Achevé (Exécuté lors des suivi-monitorings de novembre 2011 et octobre 2012. Le nombre de sites sur lesquels un encadrement basé sur la présentation de rapports périodiques a été possible lors du suivi-monitoring se limite à 6 sites). |
| | 1-24 | Renforcement des capacités des agents de la DREau en tant que Maître d'ouvrage Délégué. | Achevé (Exécuté à l'initiative de la DREau, du Ministère de l'Eau pour la totalité des procédures, dont l'élaboration du dossier d'appel d'offres, l'évaluation des offres, les négociations sur le contrat et la passation du contrat pour le premier appel d'offres de décembre 2011 et le second appel d'offres de décembre 2012). |
| {Résultat 2} L'approche de renforcement des capacités de la Commune à assurer ses rôles de Maître d'ouvrage de sur ses installations d'adduction d'eau dans le future sera mise en place | 2-1 | Formation sur la politique de l'eau et le rôle de la Direction Régionale pour les 15 Communes cibles. | Achevée. (formation 2 et 4 : juin 2010). |
| | 2-2 | Formation des agents des 15 Communes cibles sur le rôle de la Commune dans la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau. | Achevée (formation 2 et 4 : juin 2010). |
| | 2-3 | Mise en place d'un responsable de l'eau des systèmes d'adduction d'eau dans les 15 Communes cibles. | Achevée. (formation 15 : septembre 2011). |
| | 2-4 | Eclaircissement de la délégation de gestion des ouvrages dans les 15 Communes cibles. | Achevée. (à travers la remise à jour des données d'inventaire en novembre 2011, 15 Communes pilotes ont compris l'organisation d'exploitation, de gestion/maintenance des installations AEP au sein des Communes, y compris les sites en dehors des 24 sites pilotes). |
| | 2-5 | Suivi des systèmes d'adduction d'eau des 24 sites par le responsable de l'eau de la Commune. | Achevé (Exécuté avec l'accompagnement des experts et de la DREau en décembre 2010, septembre et novembre 2011, février 2012. Après cela, le taux de suivi-monitoring effectué par les responsables de l'eau par eux-mêmes est de 42 % entre février et mai 2012, et de 25 % entre juin et août). |
| | 2-6 | Rapport périodique, conformément au manuel des Communes, des 15 Communes cibles à la DREau. | Achevé (Taux de présentation de 73 % en novembre 2011, de 13 % fin mai 2012, de 73 % fin août 2012, 60% en novembre 2012). |
| | 2-7 | Classification des données concernant les ouvrages dans la Commune de 4 districts par collaboration entre la Commune et la DREau. | Achevé (La partie collectée en 2011 des données sur les ouvrages en service dans les 9 districts de la région d'Atsimo-Andrefana est maintenant intégrée dans la base de données de la DREau). |
| | 2-8 | Formation sur le rôle de Commune dans la procédure de réhabilitation et de renouvellement et délégation de gestion à un privé pour les 15 Communes cibles. | Achevée. (exécuté le 14 décembre 2011 (formation 15). |

| | | | |
|---|------|---|---|
| | 2-9 | Formation sur la procédure d'affermage pour la Commune cible et implication de la Commune dans les dépouillements et l'évaluation des offres. | Achévé (Participation en décembre 2011 à l'évaluation des offres, aux négociations de contrat, à la passation de contrat). |
| | 2-10 | Encadrement des 15 Communes cibles sur la collecte et la gestion des taxes communales sur l'eau | Achévé (Exécution le 14 décembre 2011, formation 15). Lors de la formation de recyclage des RE et CPE de septembre 2012, établissement de plans de fixation des redevances d'eau par toutes les Communes et CPE). |
| | 2-11 | Formation par la DREau sur la politique de l'eau et le rôle de la DREau et des Communes pour les Communes non cibles. | Achévé. (formation 16 : novembre 2011). |
| | 2-12 | Etablissement d'un manuel pour les Communes par la DREau en collaboration avec les experts Japonaises. | Achévé(en février 2013). |
| <p>【Résultat 3】 L'approche de renforcement des capacités des gestionnaires des installations d'approvisionnement en adduction d'eau au niveau des Fokontany et Village sera mise en place.</p> | 3-1 | Formation par DREau et les experts japonais sur la politique de l'eau et les rôles de la DREau, la Commune pour les chefs de Fokontany des 24 sites. | Achévée. (Après la formation 2, les Communes ont fait l'explication aux chefs de Fokontany et de Villages). |
| | 3-2 | Formation par DREau et les experts japonais sur la politique de l'eau et les rôles de la DREau, la Commune pour les chefs de Fokontany des 24 sites. | Achévée. (Après la formation 2, les Communes ont fait l'explication aux chefs de Fokontany et de Villages). |
| | 3-3 | Sensibilisation sur le rôle du gestionnaire des systèmes d'approvisionnement en eau et leurs usagers aux réunions des habitants par le chef du Fokontany, et mise au clair du gestionnaire des systèmes d'approvisionnement en eau. | Achévée. (Après la formation 2, les Communes ont fait l'explication aux chefs de Fokontany et de Villages). |
| | 3-4 | Sélection de techniciens réparateurs dans chaque site de PMH. | Achévée. (Septembre 2010 - avant la formation 6, la sélection des réparateurs PMH ont été sélectionnés au niveau des 6 sites du niveau I et confirmé à travers la formation 6). |
| | 3-5 | Formation par technicien spécialisé accompagné par la DREau et les experts japonais sur sites des techniciens réparateurs sélectionnés en matière de réhabilitation et de réparation des PMH. | Achévée. (la formation 10 du février 2011 et la formation complémentaire à 10 du novembre 2011). |
| | 3-6 | Formation par technicien spécialisé accompagné par la DREau et les experts japonais sur sites des exploitants en matière de réhabilitation et de réparation des AEPP. | Achévée. (formation 13). |
| | 3-7 | Etablissement du manuel de CPE. | Achèvement du travail de rédaction et de vérification par le Ministère de l'Eau, la DREau, les organismes tiers au plus tard en septembre 2012. |
| | 3-8 | Formation et renforcement des capacités de gestion (1) répartition des rôles, (2) règlement intérieur, (3) tarif de l'eau, (4) gestion du registre des dépenses et recettes, (5) système de surveillance) des CPE sur les 24 sites cibles par la DREau et les experts japonais. | Achévée. (formation 6 : septembre 2010). |

| | | | |
|---|------|--|---|
| | 3-9 | Suivi des installations d'adduction d'eau potable par la Commune et les agents de la DREau. | Achevé (Le suivi/monitoring accompagné par les experts en septembre, novembre 2011 et en février, septembre et octobre 2012 est achevé). |
| <p>[Résultat 4] Amélioration des activités de sensibilisation à l'hygiène et d'éducation sanitaire des organismes administratifs liés à l'hygiène dans la région cible (Direction Régionale du Ministère de l'Éducation Nationale, Direction Régionale du Ministère de la Santé publique, écoles et centres de santé).</p> | 4-1 | Reconnaissance des conditions d'aménagement des ouvrages sanitaires (toilettes) et des activités sanitaires dans la zone concernée. | Achevée (septembre 2011). |
| | 4-2 | Vérification du matériel pédagogique concernant l'éducation sanitaire et la sensibilisation à l'hygiène du Ministère de l'Éducation nationale et du Ministère de la Santé publique. | Achevée (février 2009). |
| | 4-3 | Compréhension approfondie sur des problèmes (méthode d'enseignement, situation d'approvisionnement en eau) sur les lieux d'enseignement sanitaire. | Achevée (janvier 2012). |
| | 4-4 | Amélioration du programme de formations de l'éducation sanitaire de la DREN. | Achevée (Le guide prenant en compte le programme de formations amélioré a été validé en décembre 2011, la distribution aux structures et personnes concernées de la région d'Atsimo'Andrefana achevée en septembre 2012). |
| | 4-5 | Formation organisée par la DREN à l'aide du programme amélioré. | Achevée (Organisés par la DREN, une formation en 2009, trois en 2010, deux en 2011, et un atelier d'échanges d'expériences en février 2012 ont été réalisés. À partir de février 2012, il n'y a pas eu de formation exécutée sur le budget propre de la DREN). 2 districts parmi les 4 districts cibles, des sessions de formation concernant l'eau et l'assainissement ont été effectuées à l'occasion de la Journée pédagogique. |
| | 4-6 | Compréhension approfondie sur des problèmes d'activités en sensibilisation à l'hygiène sur les lieux de pratiques. | Achevée (janvier 2012). |
| | 4-7 | Amélioration du programme de formations de la sensibilisation à l'hygiène de la DRS. | Achevée (Le guide prenant en compte le programme de formations amélioré a été validé, et la distribution aux structures et personnes concernées de la région d'Atsimo'Andrefana achevée en septembre 2012). |
| | 4-8 | Formation organisée par la DRS à l'aide du programme amélioré. | Achevée (Organisés par la DRSP, deux formations en 2009, trois en 2010, deux en 2011, et un atelier d'échanges d'expériences en février 2012 ont été réalisés. À partir de février 2012, il n'y a pas eu de formation exécutée sur le budget propre de la DRSP). |
| | 4-9 | Réflexion des résultats des activités sur les programmes de formation de 4-4 et 4-7. | Achevée (Le guide de formations comprenant les résultats des activités a été validé par le gouvernement de Madagascar et les partenaires concernés en décembre 2011, la publication d'un volume supplément du guide sur les bonnes pratiques (février 2013). |
| | 4-10 | Amélioration des matériels pédagogiques et outils de formation à la base des résultats de formations et 4-2. | Achevée (Le guide de formations améliorées sur la base des résultats des formations a été approuvé par le gouvernement de Madagascar en décembre 2011). |
| | 4-11 | Formations des agents des centres de santé de base et des agents communautaires ainsi que des enseignants des écoles primaires publiques, soit dans les centres de santé soit les écoles primaires de la zone concernée. | Achevées (Organisé une fois en 2009, quatre fois en 2010, deux fois en 2011 par la DREN, une fois en 2009, trois fois en 2010, une fois en 2011 par la DRS. Achevée avec l'organisation de l'atelier d'échanges d'expérience en février 2012). |

| | | |
|------|--|--|
| 4-12 | Mise en place d'ouvrages sanitaires (toilettes, lave-mains) pour la sensibilisation à l'hygiène et l'éducation sanitaire dans les écoles primaires de la zone concernée (sauf s'il y a des ouvrages existants, en principe). | Achevé en septembre 2010 <ul style="list-style-type: none"> · Construction de latrines dans 10 écoles (28 cabines) · Distribution dispositif de lave-mains simple (réservoir avec un robinet) à 27 écoles, à 28 CSB, à 15 Communes, etc. |
| 4-13 | Suivi sur des activités de sensibilisation à l'hygiène et éducation sanitaire sur la base de 4-1, pratiquées respectivement au niveau des centres de santé et au niveau des écoles primaires de la zone concernée. | Achevé (janvier 2012). (Concernant l'essai de suivi-monitoring sous une forme intégrée au travail ordinaire à la DREN et la DRSP depuis février 2012, en octobre 2012, pas d'exécution ni à la DREN, ni à la DRSP. La réunion de restitution relative aux résultats du suivi-monitoring a été tenue en septembre 2012, un atelier de réflexion sur le système de suivi-monitoring a été tenu en janvier 2013. |
| 4-14 | Les agents de DREN, DRSP établissent le programme annuel de formation et le programme de suivi. | Achevé (août 2011). |

< Intitulé de séance de formation >

- Formation ① Formation de réhabilitation de forage (Formation sur le tas).
- Formation ② Formation collective de toutes les Communes.
- Formation ③ Recyclage concernant le code de l'eau.
- Formation ④ Formation collective par district.
- Formation ⑤ Formation de réhabilitation de forage, de réhabilitation des installations d'adduction d'eau (Formation sur le tas)
- Formation ⑥ Formation des organismes de gestion et maintenance des installations AEP.
- Formation ⑦ Formation de réhabilitation de forage (Formation sur le tas).
- Formation ⑧ Formation de réhabilitation de forage (Formation sur le tas).
- Formation ⑨ Formation de réhabilitation de forage (au niveau des villages).
- Formation ⑩ Formation de techniciens réparateurs de PMH.
- Formation ⑪ Formation de Techniciens Spécialisés au niveau de district.
- Formation ⑫ Formation de gestionnaires de pièces de rechange.
- Formation ⑬ Formation de réparateurs au niveau de sites PMH
- Formation ⑭ Formation des exploitants des installations du niveau II
- Formation ⑮ Formation de Responsables communaux de l'Eau.
- Formation ⑯ Formation des Communes autres que celles ciblées dans 4 districts ciblés.

c. État d'achèvement par rapport à l'objectif général

| RESUME NARRATIF | INDICATEURS | Etat d'achèvement des indicateurs jusqu'à présent |
|--|---|--|
| <p>[Objectif Global] Mise en place et Opérationnalisation de système de suivi de gestion et d'entretien des installations d'approvisionnement en eau potable et du mécanisme de sensibilisation en matière d'hygiène et assainissement dans la région Atsimo Andrefana.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • A L'année 2015, le pourcentage d'Ouvrage fonctionnel d'adduction d'eau potable dans la Région Atsimo Andrefana augmentera de 40% à 65%. | Pas de données disponibles. |
| | <ul style="list-style-type: none"> • A L'année 2015, le nombre des Communes qui envoient leurs rapports périodiques à la DREau deviendra plus de 50. | <p>Le rapport a été présenté par 13 Communes en novembre 2011 - 3 Communes en mai 2012, et 11 Communes en août 2012. (Le nombre de rapports remis à la Direction Régionale en août 2012 est induit par la réalisation de la formation, vu que le taux de rapport spontané étant de 0 %). Après la recyclage des RE en septembre 2012, 9 Communes ont soumis leurs rapports en novembre 2012.</p> |

Il est encore prématuré d'évaluer les progrès vers l'objectif global au stade actuel de l'évaluation de fin de projet. Les données de l'indicateur 1 ne sont pas encore disponibles. Cependant, dans les sites pilotes, au démarrage du projet ce taux de fonctionnement était déjà de 70 % en 2009 et est passé à 75 % en novembre 2011 et à 83,3 % en octobre 2012.

Les 9 Techniciens Spécialisés qui ont reçu une formation durant la 3^e année et ont été inscrits sur la liste de la DREau durant la 4^e année, assurent maintenant des réparations de façon indépendante en dehors des activités du Projet, et leurs activités contribuent fortement à l'augmentation précitée du taux de fonctionnement. On peut s'attendre à une amélioration du taux d'accès à l'eau potable dans l'objectif général à travers l'intervention des Techniciens Spécialisés.

Par ailleurs, concernant l'indicateur 2, "en 2015, dans la Région Atsimo Andrefana, le nombre de Communes qui ont soumis leurs rapports est de 50 au moins". Ce nombre était de 15 en novembre 2011, 3 en mai 2012, et 11 en octobre 2012, et dans tous les cas le taux de soumission des rapports par des Communes non pilotes était de 0. Même les Communes pilotes sont confrontées à des difficultés quant à la soumission des rapports et il est nécessaire de réfléchir sur des solutions d'amélioration. Comme les Communes non pilotes n'ont reçu qu'une formation en novembre et décembre 2011, la DREau doit effectuer un suivi auprès des sites et Communes non pilotes.

Après la fin du Projet, on espère la poursuite des activités incluant la sensibilisation pour atteindre au final les objectifs fixés.

3. Leçons tirées du présent projet

Systeme de réparation :

- Capacité variée des TS-AEPP¹ : Les TS de Tuléar ont un niveau élevé et rentable par rapport aux TS des autres districts qui sont moins sollicités ;
- Les TS illettrés ont la difficulté d'exécuter le travail ; il fallait faire un examen écrit pour la sélection des TS ;
- Le réseau de téléphones portables est utilisé comme moyen de communiquer les pannes ;
- La formation technique sur les réparations du système d'AEPP destinée aux TS qui sont en principe des mécaniciens et/ou des électriciens a été efficace. Après plusieurs directives sur l'inspection des moyens d'exhaure et des pompes et sur la réparation des canalisations, les TS-AEPP ont atteint un niveau qui leur permet de procéder de manière autonome aux travaux ;
- L'utilisation du guide de prix élaboré avec l'accord des TS s'est révélée efficace car il assure la transparence des prix qui sont conformes aux réparations réalisées. Les données techniques sur les ouvrages et les forages réalisés sont fondamentales pour la gestion assurée par la DREau². Dès l'achèvement de leurs interventions, tous les projets doivent remettre à la DREau toutes les données afférentes.

Systeme d'Approvisionnement en pièces détachées

- Il est difficile pour le secteur privé de gérer les pièces de rechange qui ne leur sont pas profitables à cause de la faible demande ;
- Dans le cas où le secteur privé ne s'intéresse pas au marché, il est utile d'exploiter les ONG, les associations, etc. ;
- Vu l'indisponibilité des pièces de rechanges, les équipements de marque japonaise ne sont pas avantageux pour le fonctionnement d'un système d'approvisionnement en pièces : il faut choisir une marque disponible sur le marché local ;
- Pour la sélection du gestionnaire des pièces de rechange, il est nécessaire de prendre en compte non seulement les aspects techniques et financiers, mais également ses intérêts et sa motivation ainsi que sa stratégie et ses capacités de communication ;
- La fixation du prix de vente des pièces doit tenir compte de la motivation du gestionnaire ;
- Une étude approfondie de données de consommation en pièces est nécessaire pour la simulation.

Suivi-monitoring

- Les missions de suivi effectuées par la DREau ont encouragé et motivé les RE³ et CPE⁴ à continuer leurs activités ;
- La réussite du suivi-monitoring dépend de la capacité du RE ;
- Le cumul des tâches du RE au sein de la Commune est problématique ;

¹ Techniciens Spécialisés dans l'Adduction d'Eau Par Pompage

² Direction Régionale de l'Eau

³ Responsable de l'Eau

⁴ Comité de Point d'Eau

- La simulation des recettes-dépenses en rapport avec le calcul du prix de l'eau s'avère être difficile pour les membres du CPE ;
- Le renouvellement des équipements d'un système d'AEPP avec la recette sur le paiement de l'eau est impossible ;
- Le renouvellement des équipements d'un système à PMH⁵ peut se faire avec la recette sur le paiement de l'eau.

Affermage

- Inexistence d'un formulaire standard de DAO⁶ au sein du MinEau ;
- Difficulté et complexité des textes du contrat ;
- Importance de l'Accord commun sur la méthodologie d'évaluation des offres ;
- Insuffisance d'entreprises et/ou de bureaux d'études compétents et ayant des expériences dans le domaine de l'affermage ;
- Insuffisance de fermiers locaux intéressés (Rapport entre éloignement et rentabilité du système) ;
- Renforcement des capacités du délégataire avec la participation active et la collaboration des agents de la DREau ;
- Application du Monitoring de démarrage et planification des Monitoring de performances avec des indicateurs objectivement vérifiables bien déterminés.

Hygiène

- La pratique de la sensibilisation et de l'éducation à l'hygiène a été promue à travers les formations et dotation de matériels appropriés ;
- La collaboration avec le personnel des Ministères de la santé et de l'éducation est aussi promue ;
- Des difficultés persistent au niveau du suivi-monitoring sans le soutien du Projet ;
- Les activités de sensibilisation sont difficiles à saisir à travers les différents rapports ;
- La collaboration tripartite entre le CPE, le CSB⁷/AC⁸ et les EPP⁹ n'est pas effective.

4. Recommandations pour la suite à la partie malagasy

Proposition Générale

- Suivi-monitoring et amélioration du système de gestion et maintenance d'AEPP mis en place par RANOFIDIO ;
- Suivi-monitoring et amélioration de la formation en cascade sur l'éducation à l'hygiène initiée par RANOFIDIO ;
- Vulgarisation dudit système de gestion et maintenance d'AEPP et de la formation en cascade sur l'éducation à l'hygiène au-delà de la zone cible ;

⁵ Pompe à Motricité Humaine

⁶ Dossier d'Appel d'Offre

⁷ Centre de Santé de Base

⁸ Agent Communautaire

⁹ Ecole Primaire Publique

- Application du système et mécanisme du projet RANOFIDIO et vulgarisation des différents manuels à d'autres projets ;
- Renforcement de la coordination et de la coopération entre les différents ministères et les PTF¹⁰ concernés en matière d'EAH¹¹.

Système de Réparation

Au niveau National

- Renforcement des moyens qui permettent à la DREau d'effectuer le suivi-monitoring des acteurs dans le système de réparation ;
- Mis en place d'un budget affecté à l'EAH au niveau des Communes afin de faciliter les achats et le renouvellement (facilitation de crédits auprès des sociétés de microfinance) ;
- Mise en place d'un fonds au niveau des DREau pour les réparations de niveau 3.

Au niveau Local

- Conseil et encadrement technique des acteurs ;
- Inventaires des ouvrages existants et gestion des informations afférentes ;
- Renforcement du système de réparation en collaboration avec les TS/TR ;
- Renouvellement de la liste des TS, création d'un réseau de TS et vérification des équipements et outils fournis dans le cadre du projet, etc. ;
- Recrutement de nouveaux TS/TR et renforcement de leurs capacités.

Système de pièces de rechange

Au niveau National

- Standardisation du modèle de pompe à installer et agrément de nouveaux modèles ;
- Réflexion et analyse sur la possibilité de fabrication de pompes à Madagascar et sur le contrôle de qualité ;
- Etablissement d'un Système de fourniture de pièces de rechange au niveau national et promotion de la vente de pièces ;
- Vulgarisation des acquis de RANOFIDIO (approche, mécanisme, manuels) ;
- Développement et facilitation d'un partenariat privé/privé pour l'approvisionnement en pièces.

Au niveau Local

- Sélection, renforcement et suivi-monitoring du gestionnaire de pièces détachées ;
- Vulgarisation du système par l'analyse de l'élargissement de la zone d'intervention.

¹⁰ Partenaires Techniques et Financiers

¹¹ Eau, Assainissement et Hygiène

Systeme de Suivi-monitoring

Au niveau National

- Allocation d'une subvention EAH au niveau du MinDec¹² pour la mise en œuvre du STEAH¹³ au niveau des Communes afin de garantir les moyens nécessaires pour le suivi-monitoring ;
- Comme pour le cas du protocole d'accord MinDec / MinEau¹⁴, il serait opportun d'avoir le même protocole entre la VPDAT¹⁵ et le MinEau en clarifiant en l'occurrence le rôle des trois ministères ;
- Prévision d'un budget pour la DREau pour la supervision des activités du STEAH ;
- Prise en compte d'un budget pour la suivi-monitoring dans le cadre du BPOR¹⁶ pour permettre à la DREau d'effectuer un suivi-monitoring après construction ;
- Prise en compte d'une rubrique suivi-monitoring dans le cadre du budget spécifique alloué à l'EAH de la Commune pour permettre au RE d'effectuer un suivi-monitoring pour la pérennisation.

Au niveau de la DREau

- Formation et sensibilisation au-delà des sites cibles du Projet ;
- Adoption du système de gestion par affermage comme solution face à la difficulté de renouvellement des équipements par les bénéficiaires d'un système d'AEPP ;
- Etude de faisabilité sur des méthodologies de monitoring simple (ex : utilisation de téléphones portables etc.)

Affermage

Au niveau National

- Effort pour la décentralisation et déconcentration de la gestion des points d'eau ;
- Partage du formulaire standard de DAO avec les autres agences concernées ;
- Simplification nécessaire du contrat pour que toutes les parties en comprennent le contenu ;
- Mise à jour de la liste des sociétés ayant des expériences dans le domaine de l'affermage grâce au suivi-monitoring desdites sociétés ;
- Monitoring des suivis annuels des délégataires en activité et mise en place des indicateurs de performances objectivement vérifiables ;
- Renforcement des capacités des délégataires potentiels ;
- Harmonisation et exploitation des outils de gestion (logiciel de gestion organisationnelle, administrative, technique, et financière ; Manuel de procédure pour l'affermage) ;
- Mise en place d'un centre de formation pour jeunes techniciens en EAH ;
- Opérationnalisation du FNRE¹⁷

Au niveau de la DREau

¹² Ministère de la Décentralisation

¹³ Service Technique Eau Assainissement et Hygiène

¹⁴ Ministère de l'Eau

¹⁵ Vice-Présidence pour le Développement et l'Aménagement du Territoire

¹⁶ Budget Programme par Objectifs Régionaux

¹⁷ Fonds National pour les Ressources en Eau

- Renforcement des capacités de tous les intervenants dans l'affermage ;
- Promotion de l'affermage dans la zone d'intervention ;
- Compréhension partagée du mode d'évaluation entre membres du CAO¹⁸ ;
- Appui et encadrement des délégataires ;
- Réalisation effective de l'évaluation de la performance du délégataire.

Hygiène

Au niveau National

- Renforcement de l'IEC¹⁹/CCC²⁰ et utilisation des médias ;
- Priorisation de la construction d'infrastructures d'assainissement collectives au niveau des CSB et EPP pour promouvoir le changement de comportement envers l'EAH ;
- Allocation continue d'un budget nécessaire au suivi-monitoring afin de garantir la qualité de la sensibilisation et l'éducation à l'hygiène (pour DREN²¹, DRSP²², CISCO²³, SDSP²⁴, ZAP²⁵, CSB) ;
- Responsabilisation des Communes ;
- Réflexion sur des méthodes pour motiver les Agents communautaires.

Au niveau Local

- Renforcement de la collaboration entre les secteurs de l'eau, de la santé et de l'éducation à différents niveaux (Fokontany – Commune – District – Région) ;
- Valorisation des marchés hebdomadaires pour la sensibilisation en EAH ;
- Extension adéquate de la formation des formateurs et des responsables locaux au-delà des sites cibles du Projet et dotation des matériels nécessaires pour favoriser la capitalisation des acquis ;
- Restauration d'une discipline communautaire allant jusqu'à la restauration de l'ex-service de Voirie Communale ;
- Développement du Sani-marché.

¹⁸ Comité d'Appel d'Offres

¹⁹ Information Education Communication

²⁰ Communication pour le Changement de Comportement

²¹ Direction Régionale de l'Éducation Nationale

²² Direction Régionale de la Santé Publique

²³ Circonscription Scolaire

²⁴ Service de District de la Santé Publique

²⁵ Zone Administrative et Pédagogique

ANNEXE 2 : Fiche de présence

FICHE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS
A LA
9^{ème} JCC (JOINT COORDINATION COMMITTEE)
ATELIER DE CLOTURE DU PROJET DE COOPERATION TECHNIQUE JAPONAISE
SUR
L'AMELIORATION DE LA GESTION DES SYSTEMES
D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE
ET DES COMPORTEMENTS EN MATIERE D'HYGIENE
DANS LA REGION ATSIMO ANDREFFANA



A-18

A-147



FICHE DE PRESENCE

Objet : JCC RANOFIDIO

Date : 15 février 2013

| N° | Nom et Prenom | Fonction | Organisme | Contact Téléphone/email | Signature |
|----|--------------------------------|--------------------------|------------------|-------------------------------|-----------|
| 1 | RAKOTO Belianvola | Sec | Min Eau | 0342051010 | |
| 2 | BENHARIFA D | CR | RSO | 0320474666 | |
| 3 | Ladislav Adrien R | DG | Min Eau | 0340549702 | |
| 4 | LOTAVONJIVULO Sina Sibontzi | DR Eau At the Andaf | Min Eau | 0342051018 | |
| 5 | Yusuke Ando | chef de projet | RANOFIDIO | 0332845974 | |
| 6 | Hajime WATANABE | Premier adjoint | JICA | | |
| 7 | RAVELOARISON MIAKI | DDP | MINERU | 0342051027 | |
| 8 | Daisaku OKA | chargé des études | JICA | 0202230013 | |
| 9 | RAO DRIANISA Jeanm | CT | JICA | 0331551722 | |
| 10 | ANDRIATRIKANA Ramisa | chargé de projet | GRET | 0321003824 manifoc@rems.mg | |
| 11 | Léa RAOLOLOSON-AMSTANT | CITE Ren Eau | Nesp. | 0331256000 | |
| 12 | RAVOLOMANANA A R | Représentant | BREN | 0320294901 | |
| 13 | Raneboarisoa Julienne | Représentant | DRSP/AA | 0324781863 | |
| 14 | BAKOTONIRINA Fanantsonana | DPSE | Min Eau | 0340750841 | |
| 15 | RANDRIAMANALISOA Hedy | représentant | DSS/MEN | 0348902270 | |
| 16 | RAKOTZAFY Haritama Niwo | représentant | DSS/MEN | 0324562946 | |
| 17 | RANDRIANJANIND. F | RZD/CAG | Min Dec | 0340552706 | |
| 18 | RAVEROARISOA Elika | AAAJM | | 0331560030 | |
| 19 | RAKOTOMA No Marcel | FAAEP | Min Eau/CGPE | 0330594343 | |
| 20 | RANDREMA H. Raymond | DGRE | Min Eau | 0342051034 | |
| 21 | ANDRIANJANONA A. Flavina | SAPEP Expert Approuvé | Min Eau/ DAPF | 0334055854 | |
| 22 | Ido HABAHA RU | Ranofidio | Ranofidio | 0342128451 | |
| 23 | ANDRIANJANONAKO RA Kensuke | Interprète | Ranofidio | 0324237763 | |
| 24 | RÉHIRE Delhoja Isidore | SRAT | Min Eau/DRM | 0331126135 | |
| 25 | RAZAFIMANDRIAKY Julien Paul | SRAT | Min Eau/DRM | 0332079104 | |
| 26 | RAJANARISOA Finomegna | Interprète | Ranofidio | 0340922696 | |
| 27 | Kazuko MORIUCHI | - | Ranofidio | 0332845940 | |
| 28 | Sandra RAOLOLOSON ARAFI | - | Ranofidio | 0340418996 | |
| 29 | Carol ANDRIANJANONA | interprète | Ranofidio | 0348553103 | |

FICHE DE PRESENCE (Suite)

Objet : JCE RANDRIGID

Date : 15 fevrier 2013

| N° | Nom et Prenom | Fonction | Organisme | Contact Telephone/email | Signature |
|----|-------------------------------------|-------------------------|-----------|-------------------------------------|---|
| 30 | RANDRIARIMANANA Sahondrazulone H | ET / DPS | MSANP | 033 40 829 34 dps@bante.com.mg |  |
| 31 | Rambafmanana Stephen | Chet BW Santé kolane | MSANP | 034 27 202 88 steph@bante.com.mg |  |
| 32 | | | | | |
| 33 | | | | | |
| 34 | | | | | |
| 35 | | | | | |
| 36 | | | | | |
| 37 | | | | | |
| 38 | | | | | |
| 39 | | | | | |
| 40 | | | | | |
| 41 | | | | | |
| 42 | | | | | |
| 43 | | | | | |
| 44 | | | | | |
| 45 | | | | | |
| 46 | | | | | |
| 47 | | | | | |
| 48 | | | | | |
| 49 | | | | | |
| 50 | | | | | |
| 51 | | | | | |
| 52 | | | | | |
| 53 | | | | | |
| 54 | | | | | |
| 55 | | | | | |
| 56 | | | | | |



État d'achèvement par rapport aux activités

En date du 15 février 2013

| Résultat | Activité | | État d'avancement de l'activité février 2013 |
|---|----------|--|---|
| Résultat 1】 L'approche de renforcement des capacités d'encadrement en matière de gestion des infrastructures d'eau et d'assainissement au niveau des Communes et des Fokontany et des capacités de coordination des organismes concernés dans le secteur des agents de la DREau sera mise en place. | 1-1 | Remise à niveau des agents de la Direction Régionale sur la connaissance sur la politique de l'eau et le rôle de la Direction Régionale. | Achevée (formation 3 ; mai 2010). |
| | 1-2 | Rappel aux agents de la Direction Régionale du rôle des Communes dans la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau selon le code de l'eau. | Achevé (formation 3 ; mai 2010). |
| | 1-3 | Formation par les agents de la DREau du personnel des Communes sur la politique et stratégie de développement de l'eau potable et de l'assainissement. | Achevée (formation 4 ; mai 2010). |
| | 1-4 | Etablissement par la DREau et les experts japonais d'un manuel de réparation et d'entretien pour les techniciens spécialisés. | Achevé (février 2013). |
| | 1-5 | Formation du personnel de la DREau sur la technique d'exploitation, d'entretien et de maintenance. | Achevée (formation 1, 5, 7, 8 et 9 ; mars 2011). |
| | 1-6 | Formation sur site par la DREau et les experts japonais en termes d'exploitation, d'entretien et de maintenance des installations d'adduction d'eau pour les techniciens spécialisés. | Achevée (Formation 11, formation 13 ainsi que visite de diagnostic de sites en janvier, février 2012, formation sur terrain dans les sites non ciblés en juin 2012, formations de suivi en septembre, formation sur les canalisations en novembre 2012-janvier 2013). |
| | 1-7 | Etablissement par la DREau et les experts japonais d'une formule de tarification de réparation en concertation avec les techniciens spécialisés. | Achevé (Tenue d'une réunion d'examen des prix avec les TS AEPP en juillet 2012 et avec les TS PMH en septembre). |
| | 1-8 | Mise en place d'un réseau d'information par la DREau et les experts japonais entre les administrations, les autorités locales, les techniciens spécialisés, les techniciens réparateurs et les fournisseurs de pièces de rechange. | Achevée (février 2013). |
| | 1-9 | Création d'un système de rapport périodique par les agents de la Direction Régionale: Commune →DREau →MinEau (Central).e | Partiellement achevée En mai 2012 : 3 Communes sur 15 (20%), en août 2012 : 11 Communes sur 15 (73%). Ce taux de soumission de rapport est induit par la formation, le taux de soumission spontanée étant de 0 %, en novembre 2012 : 9 Communes sur 15(60%). |
| | 1-10 | Etablissement d'un canevas de suivi par les agents de la DREau et les experts japonais qui sera introduit dans les manuels de tous les acteurs. | Achevé (septembre 2011 – février 2012). |
| | 1-11 | Classement et vérification par la DREau des données de l'état des ouvrages (fonctionnement, gestion) des 24 sites cibles par le biais du rapport périodique et du suivi des sites. | Achevés (La partie des données sur les ouvrages en service dans les 9 districts de la région d'Atsimo-Andrefana collectée en 2011 est maintenant intégrée dans la base de données de la DREau) |
| | 1-12 | Compte rendu auprès du MinEau (central) suivant le système de mise à jour des données par la DREau. | Achevé |

| | | |
|------|--|--|
| 1-13 | Partage d'expérience de la DREau sur le système de mise à jour des données qu'elle a essayé dans son territoire avec d'autres DREau et organismes. | Achevée (février 2013). |
| 1-14 | Programmation de réunions régulières avec les services de la DREau, DREN et DRS en vue d'un partage d'informations relatives aux questions d'approvisionnement en eau et d'assainissement. | Achevée (DREau, DREN et DRS ont exécutée la journée mondiale de latrine en novembre 2012 en collaboration avec DioranoWASH regional). |
| 1-15 | Programmation de réunions régulières avec les services de la DREau, DREN et DRS en vue d'un partage d'informations relatives aux questions d'approvisionnement en eau et d'assainissement | Achevée (DREau, DREN et DRS ont exécutée la journée mondiale de latrine en novembre 2012 en collaboration avec DioranoWASH regional) |
| 1-16 | Prévision d'ateliers de vulgarisation du système appliqué par le Projet pour les Communes non concernées et/ou autres districts par les agents de la DREau et les experts japonais. | Achevée. Exécutée en novembre 2011. (formation 16) ; la formation recyclage a été exécuté en septembre 2012. |
| 1-17 | Edification des expériences acquises dans les 4 districts cibles par les agents de la DREau et les experts japonais aux 5 districts restant dans la région Atsimo Andrefana. | Achevée. Exécutée du 5 au 10 décembre 2011(formation 17). DREau a exécuté plusieurs activités de suivi (les Districts de Beroroha, Ankazoabo et Itampolo) et de vulgarisation (DREau de Anousy et Androy) par elle-même en utilisant budget du PIP de juin au septembre 2012. |
| 1-18 | Formation des Agents de la DREau sur la procédure de passation de marché relatif au secteur eau et assainissement pour transfert des compétences aux Communes. pour que d'appel d'offres en matière de gestion et d'entretien des installations d'approvisionnement. | Achevé (Formation 15) (Pour ce qui concerne la passation de marchés pour l'affermage, suivre la même procédure de la passation de marché pour l'affermage à Befandriana). |
| 1-19 | Partage des expériences acquises par le personnel de la DREau par des réunions au niveau central et avec les autres acteurs du secteur eau, hygiène et assainissement. | Achevé (Tenue de l'atelier pour 22 DREau et Comité Conjoint de Coordination (JCC) en février 2013). |
| 1-20 | Encadrement par la DREau et les experts japonais, des responsables de l'eau au niveau de la Commune à propos de leurs activités de suivi dans les 24 sites cibles | Achevé (Le suivi-monitoring accompagné par les experts en septembre, novembre 2011 et en février, septembre et octobre 2012 est achevé). La DREau poursuivra sans les experts ce suivi-monitoring après la fin du projet. |
| 1-21 | Etude de mise en place d'un réseau d'approvisionnement en pièces de rechange par DREau et les experts japonais, suivi de l'établissement d'un manuel accompagne d'une explication pour les personnes concernées. | Achevé (février 2013). |
| 1-22 | Etablissement du manuel de la DREau. | Achevé (février 2013). |
| 1-23 | Réalisation des suivis/encadrement par DREau des activités de CPE après avoir le rapport périodique de la par les Communes. | Achevé (Exécuté lors des suivi-monitorings de novembre 2011 et octobre 2012. Le nombre de sites sur lesquels un encadrement basé sur la présentation de rapports périodiques a été possible lors du suivi-monitoring se limite à 6 sites). |
| 1-24 | Renforcement des capacités des agents de la DREau en tant que Maître d'ouvrage Déléguée. | Achevé (Exécuté à l'initiative de la DREau, du Ministère de l'Eau pour la totalité des procédures, dont l'élaboration du dossier d'appel d'offres, l'évaluation des offres, les négociations sur le contrat et la passation du contrat pour le premier appel d'offres de décembre 2011 et le second appel d'offres de décembre 2012). |

| | | | |
|--|------|---|--|
| <p>【Résultat 2】 L'approche de renforcement des capacités de la Commune à assurer ses rôles de Maître d'ouvrage de sur ses installations d'adduction d'eau dans le future sera mise en place</p> | 2-1 | Formation sur la politique de l'eau et le rôle de la Direction Régionale pour les 15 Communes cibles. | Achevée. (formation 2 et 4 ; juin 2010). |
| | 2-2 | Formation des agents des 15 Communes cibles sur le rôle de la Commune dans la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau. | Achevée (formation 2 et 4 ; juin 2010). |
| | 2-3 | Mise en place d'un responsable de l'eau des systèmes d'adduction d'eau dans les 15 Communes cibles. | Achevée. (formation 15 ; septembre 2011). |
| | 2-4 | Eclaircissement de la délégation de gestion des ouvrages dans les 15 Communes cibles. | Achevée. (à travers la remise à jour des données d'inventaire en novembre 2011, 15 Communes pilotes ont compris l'organisation d'exploitation, de gestion/maintenance des installations AEP au sein des Communes, y compris les sites en dehors des 24 sites pilotes.). |
| | 2-5 | Suivi des systèmes d'adduction d'eau des 24 sites par le responsable de l'eau de la Commune | Achevé (Exécuté avec l'accompagnement des experts et de la DREau en décembre 2010, septembre et novembre 2011, février 2012. Après cela, le taux de suivi-monitoring effectué par les responsables de l'eau par eux-mêmes est de 42 % entre février et mai 2012, et de 25 % entre juin et août). |
| | 2-6 | Rapport périodique, conformément au manuel des Communes, des 15 Communes cibles à la DREau. | Achevé (Taux de présentation de 73 % en novembre 2011, de 13 % fin mai 2012, de 73 % fin août 2012, 60% en novembre 2012). |
| | 2-7 | Classification des données concernant les ouvrages dans la Commune de 4 districts par collaboration entre la Commune et la DREau. | Achevé (La partie collectée en 2011 des données sur les ouvrages en service dans les 9 districts de la région d'Atsimo-Andrefana est maintenant intégrée dans la base de données de la DREau). |
| | 2-8 | Formation sur le rôle de Commune dans la procédure de réhabilitation et de renouvellement et délégation de gestion à un privé pour les 15 Communes cibles. | Achevée. (exécuté le 14 décembre 2011 (formation 15). |
| | 2-9 | Formation sur la procédure d'affermage pour la Commune cible et implication de la Commune dans les dépouillements et l'évaluation des offres. | Achevé (Participation en décembre 2011 à l'évaluation des offres, aux négociations de contrat, à la passation de contrat). |
| | 2-10 | Encadrement des 15 Communes cibles sur la collecte et la gestion des taxes communales sur l'eau. | Achevé (Exécution le 14 décembre 2011, formation 15). Lors de la formation de recyclage des RE et CPE de septembre 2012, établissement de plans de fixation des redevances d'eau par toutes les Communes et CPE). |
| | 2-11 | Formation par la DREau sur la politique de l'eau et le rôle de la DREau et des Communes pour les Communes non cibles. | Achevée. (formation 16 ; novembre 2011). |
| | 2-12 | Etablissement d'un manuel pour les Communes par la DREau en collaboration avec les experts Japonaises. | Achevé(en février 2013). |
| <p>【Résultat 3】 L'approche de renforcement des capacités des gestionnaire des installations d'approvisionnement en d'adduction d'eau au niveau des Fokontany et Village sera mise en place. 。</p> | 3-1 | Formation par DREau et les experts japonais sur la politique de l'eau et les rôles de la DREau, la Commune pour les chefs de Fokontany des 24 sites. | Achevée. (Après la formation 2, les Communes ont fait l'explication aux chefs de Fokontany et de Villages). |
| | 3-2 | Formation par DREau et les experts japonais sur la politique de l'eau et les rôles de la DREau, la Commune pour les chefs de Fokontany des 24 sites. | Achevée. (Après la formation 2, les Communes ont fait l'explication aux chefs de Fokontany et de Villages). |
| | 3-3 | Sensibilisation sur le rôle du gestionnaire des systèmes d'approvisionnement en eau et leurs usagers aux réunions des habitants par le chef du Fokontany, et mise au clair du gestionnaire des systèmes d'approvisionnement en eau. | Achevée. (Après la formation 2, les Communes ont fait l'explication aux chefs de Fokontany et de Villages). |

| | | | |
|---|-----|---|---|
| | 3-4 | Sélection de techniciens réparateurs dans chaque site de PMH. | Achevée. (Septembre 2010 ; avant la formation 6, la sélection des réparateurs PMH ont été sélectionnés au niveau des 6 sites du niveau I et confirmé à travers la formation 6). |
| | 3-5 | Formation par technicien spécialisé accompagné par la DREau et les experts japonais sur sites des techniciens réparateurs sélectionnés en matière de réhabilitation et de réparation des PMH. | Achevée. (la formation 10 du février 2011 et la formation complémentaire à 10 du novembre 2011). |
| | 3-6 | Formation par technicien spécialisé accompagné par la DREau et les experts japonais sur sites des exploitants en matière de réhabilitation et de réparation des AEPP. | Achevée. (formation 13). |
| | 3-7 | Etablissement du manuel de CPE. | Achèvement du travail de rédaction et de vérification par le Ministère de l'Eau, la DREau, les organismes tiers au plus tard en septembre 2012. |
| | 3-8 | Formation et renforcement des capacités de gestion ((1) répartition des rôles, (2) règlement intérieur, (3) tarif de l'eau, (4) gestion du registre des dépenses et recettes, (5) système de surveillance)) des CPE sur les 24 sites cibles par la DREau et les experts japonais. | Achevée. (formation 6 ; septembre 2010). |
| | 3-9 | Suivi des installations d'adduction d'eau potable par la Commune et les agents de la DREau. | Achevé (Le suivi-monitoring accompagné par les experts en septembre, novembre 2011 et en février, septembre et octobre 2012 est achevé). |
| 【Résultat 4】 Amélioration des activités de sensibilisation à l'hygiène et d'éducation sanitaire des organismes administratifs liés à l'hygiène dans la région cible (Direction Régionale du Ministère de l'Education Nationale, Direction Régionale du Ministère de la Santé publique, écoles et centres de santé). | 4-1 | Reconnaissance des conditions d'aménagement des ouvrages sanitaires (toilettes) et des activités sanitaires dans la zone concernée. | Achevée. (septembre 2011). |
| | 4-2 | Vérification du matériel pédagogique concernant l'éducation sanitaire et la sensibilisation à l'hygiène du Ministère de l'Education nationale et du Ministère de la Santé publique | Achevée. (février 2009). |
| | 4-3 | Compréhension approfondie sur des problèmes (méthode d'enseignement, situation d'approvisionnement en eau) sur les lieux d'enseignement sanitaire. | Achevée. (janvier 2012). |
| | 4-4 | Amélioration du programme de formations de l'éducation sanitaire de la DREN. | Achevée (Le guide prenant en compte le programme de formations amélioré a été validé en décembre 2011, la distribution aux structures et personnes concernées de la région d'Atsimo-Andrefana achevée en septembre 2012). |
| | 4-5 | Formation organisée par la DREN à l'aide du programme amélioré. | Achevée (Organisés par la DREN, une formation en 2009, trois en 2010, deux en 2011, et un atelier d'échanges d'expériences en février 2012 ont été réalisés. À partir de février 2012, il n'y a pas eu de formation exécutée sur le budget propre de la DREN). 2 districts parmi les 4 districts cibles, des sessions de formation concernant l'eau et l'assainissement ont été effectuées à l'occasion de la Journée pédagogique. |
| | 4-6 | Compréhension approfondie sur des problèmes d'activités en sensibilisation à l'hygiène sur les lieux de pratiques. | Achevée. (janvier 2012). |
| | 4-7 | Amélioration du programme de formations de la sensibilisation à l'hygiène de la DRS. | Achevée (Le guide prenant en compte le programme de formations amélioré a été validé, et la distribution aux structures et personnes concernées de la région d'Atsimo-Andrefana achevée en septembre 2012). |

| | | | |
|--|------|--|--|
| | 4-8 | Formation organisée par la DRS à l'aide du programme amélioré. | Achevé (Organisés par la DRSP, deux formations en 2009, trois en 2010, deux en 2011, et un atelier d'échanges d'expériences en février 2012 ont été réalisés. À partir de février 2012, il n'y a pas eu de formation exécutée sur le budget propre de la DRSP). |
| | 4-9 | Réflexion des résultats des activités sur les programmes de formation de 4-4 et 4-7. | Achevé (Le guide de formations comprenant les résultats des activités a été validé par le gouvernement de Madagascar et les partenaires concernés en décembre 2011, la publication d'un volume supplément du guide sur les bonnes pratiques (février 2013) |
| | 4-10 | Amélioration des matériels pédagogiques et outils de formation à la base des résultats de formations et 4-2. | Achevé (Le guide de formations améliorées sur la base des résultats des formations a été approuvé par le gouvernement de Madagascar en décembre 2011). |
| | 4-11 | Formations des agents des centres de santé de base et des agents communautaires ainsi que des enseignants des écoles primaires publiques, soit dans les centres de santé soit les écoles primaires de la zone concernée. | Achevées (Organisé une fois en 2009, quatre fois en 2010, deux fois en 2011 par la DREN, une fois en 2009, trois fois en 2010, une fois en 2011 par la DRS. Achevé avec l'organisation de l'atelier d'échanges d'expérience en février 2012). |
| | 4-12 | Mise en place d'ouvrages sanitaires (toilettes, lave-mains) pour la sensibilisation à l'hygiène et l'éducation sanitaire dans les écoles primaires de la zone concernée (sauf s'il y a des ouvrages existants, en principe). | Achevée en septembre 2010 <ul style="list-style-type: none"> • Construction de latrines dans 10 écoles (28 cabines) • Distribution dispositif de lave-mains simple (réservoir avec un robinet) à 27 écoles, à 28 CSB, à 15 Communes, etc. |
| | 4-13 | Suivi sur des activités de sensibilisation à l'hygiène et éducation sanitaire sur la base de 4-1, pratiquées respectivement au niveau des centres de santé et au niveau des écoles primaires de la zone concernée. | Achevé (janvier 2012). (Concernant l'essai de suivi-monitoring sous une forme intégrée au travail ordinaire à la DREN et la DRSP depuis février 2012, en octobre 2012, pas d'exécution ni à la DREN, ni à la DRSP. La réunion de restitution relative aux résultats du suivi-monitoring a été tenue en septembre 2012, un atelier de réflexion sur le système de suivi-monitoring a été tenu en janvier 2013. |
| | 4-14 | Les agents de DREN, DRS établissent le programme annuel de formation et le programme de suivi. | Achevé (août 2011). |

< Intitulé de séance de formation >

- Formation① Formation de réhabilitation de forage (Formation sur le tas).
 Formation② Formation collective de toutes les Communes.
 Formation③ Recyclage concernant le code de l'eau.
 Formation④ Formation collective par district.
 Formation⑤ Formation de réhabilitation de forage, de réhabilitation des installations d'adduction d'eau (Formation sur le tas)
 Formation⑥ Formation des organismes de gestion et maintenance des installations AEP.
 Formation⑦ Formation de réhabilitation de forage (Formation sur le tas).
 Formation⑧ Formation de réhabilitation de forage (Formation sur le tas).
 Formation⑨ Formation de réhabilitation de forage (au niveau des villages).
 Formation⑩ Formation de techniciens réparateurs de PMH.
 Formation⑪ Formation de Techniciens Spécialisés au niveau de district.
 Formation⑫ Formation de gestionnaires de pièces de rechange.
 Formation⑬ Formation de réparateurs au niveau de sites PMH.
 Formation⑭ Formation des exploitants des installations du niveau II.
 Formation⑮ Formation de Responsables communaux de l'Eau.
 Formation⑯ Formation des Communes autres que celles ciblées dans 4 districts ciblés.

EVALUATION DES TECHNICIENS SPECIALISES AEPP

28/07/2012

| District | Nom et Prénoms | Spécialité d'origine | Evaluation | | | | | | | | | | | |
|-----------|--|----------------------|-------------------------------|-----------------|------|-------------------------------|-----------------|------|-------------------------------|-----------------|------|--|-----------------|------|
| | | | Mécanique | | | Electrique | | | Plomberie | | | Levage et réinstallation de pompe immergée et tuyau de pompage | | |
| | | | Note d'évaluation par critère | | Note | Note d'évaluation par critère | | Note | Note d'évaluation par critère | | Note | Note d'évaluation par critère | | Note |
| | | | Formateurs | Auto-évaluation | | Formateurs | Auto-évaluation | | Formateurs | Auto-évaluation | | Formateurs | Auto-évaluation | |
| Tuléar | RAMAROLAHY Benjamina | Mécanicien | 1 | | | 1 | | | 1 | | | 1 | | |
| | | | 2 | | | 2 | | | 2 | | | 2 | | |
| | | | 3 | | | 3 | | | 3 | | | 3 | | |
| | | | 4 | | | 4 | | | 4 | | | 4 | | |
| | | | 5 | | | 5 | | | 5 | | | 5 | | |
| | RAKOTONIAINA Faralahy Honoré | Electricien | 1 | | | 1 | | | 1 | | | 1 | | |
| | | | 2 | | | 2 | | | 2 | | | 2 | | |
| | | | 3 | | | 3 | | | 3 | | | 3 | | |
| | | | 4 | | | 4 | | | 4 | | | 4 | | |
| | | | 5 | | | 5 | | | 5 | | | 5 | | |
| Sakaraha | RAKOTONDRAMANANA | Mécanicien | 1 | | | 1 | | | 1 | | | 1 | | |
| | | | 2 | | | 2 | | | 2 | | | 2 | | |
| | | | 3 | | | 3 | | | 3 | | | 3 | | |
| | | | 4 | | | 4 | | | 4 | | | 4 | | |
| | | | 5 | | | 5 | | | 5 | | | 5 | | |
| Ankazoabo | RAMILIARY Jean Christian Robert Harikasa | Mécanicien | 1 | | | 1 | | | 1 | | | 1 | | |
| | | | 2 | | | 2 | | | 2 | | | 2 | | |
| | | | 3 | | | 3 | | | 3 | | | 3 | | |
| | | | 4 | | | 4 | | | 4 | | | 4 | | |
| | | | 5 | | | 5 | | | 5 | | | 5 | | |
| Ilakaka | RALAIVAO Rolland Veni | Electricien | 1 | | | 1 | | | 1 | | | 1 | | |
| | | | 2 | | | 2 | | | 2 | | | 2 | | |
| | | | 3 | | | 3 | | | 3 | | | 3 | | |
| | | | 4 | | | 4 | | | 4 | | | 4 | | |
| | | | 5 | | | 5 | | | 5 | | | 5 | | |
| | LAHINIRIKO Daryl Fabien | Mécanicien | 1 | | | 1 | | | 1 | | | 1 | | |
| | | | 2 | | | 2 | | | 2 | | | 2 | | |
| | | | 3 | | | 3 | | | 3 | | | 3 | | |
| | | | 4 | | | 4 | | | 4 | | | 4 | | |
| | | | 5 | | | 5 | | | 5 | | | 5 | | |

A-155

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---------|--|-------------|---|--|--|--|---|--|--|--|---|--|--|--|---|--|--|--|
| Morombe | RANDRIARIMANANA Jean Thierry Eugène Angelo | Mécanicien | 1 | | | | 1 | | | | 1 | | | | 1 | | | |
| | | | 2 | | | | 2 | | | | 2 | | | | 2 | | | |
| | | | 3 | | | | 3 | | | | 3 | | | | 3 | | | |
| | | | 4 | | | | 4 | | | | 4 | | | | 4 | | | |
| | | | 5 | | | | 5 | | | | 5 | | | | 5 | | | |
| | TOVONDRAINY Emilson | Mécanicien | 1 | | | | 1 | | | | 1 | | | | 1 | | | |
| | | | 2 | | | | 2 | | | | 2 | | | | 2 | | | |
| | | | 3 | | | | 3 | | | | 3 | | | | 3 | | | |
| | | | 4 | | | | 4 | | | | 4 | | | | 4 | | | |
| | | | 5 | | | | 5 | | | | 5 | | | | 5 | | | |
| | RAZANAMIADANA Claude Zerifin | Electrocien | 1 | | | | 1 | | | | 1 | | | | 1 | | | |
| | | | 2 | | | | 2 | | | | 2 | | | | 2 | | | |
| | | | 3 | | | | 3 | | | | 3 | | | | 3 | | | |
| | | | 4 | | | | 4 | | | | 4 | | | | 4 | | | |
| | | | 5 | | | | 5 | | | | 5 | | | | 5 | | | |

<NOTE.>

A : Peut travailler de manière indépendante B : Ne peut pas travailler de manière indépendante

| No. | Mécanique | Electrique |
|-----|---|--|
| 1 | Peut travailler en se conformant au manuel | Peut travailler en se conformant au manuel |
| 2 | Peut régler les jeux de soupapes | Peut lire et comprendre le schéma de câblage |
| 3 | Peut régler les injecteurs | Sait utiliser un multimètre (testeur) |
| 4 | Peut faire le calage de la pompe à injection | Peut diagnostiquer un alternateur |
| 5 | Peut monter et démonter le moteur | Peut réparer l'alternateur |
| No. | Plomberie | Levage et réinstallation de pompe immergée et tuyau de pompage |
| 1 | Peut utiliser les outils proprement | Peut installer le trépied |
| 2 | Peut fixer le téflon correctement | Peut utiliser les outils proprement (clefs à griffe, fourche, élévateur, étau) |
| 3 | Peut lire le compteur d'eau | Peut lever la pompe immergée et les tuyaux de pompage |
| 4 | Peut utiliser la machine de filetage manuelle | Peut démonter la pompe immergée |
| 5 | Peut utiliser la machine de filetage électrique | Peut réinstaller la pompe immergée et les tuyaux de pompage |

Mécanique A: Travaille sur toutes les tâches mécaniques de manière appropriée ; Mécanique B: Travaille sur des tâches mécaniques limitées

Electrique A: Travaille sur toutes les tâches électriques de manière appropriée; Electrique B: Travaille sur des tâches électriques limitées

Plomberie A: Travaille sur toutes les tâches en plomberie de manière appropriée ; Plomberie B: Travaille sur des tâches en plomberie limitées

Hydraulique A: Travaille sur toutes les tâches hydrauliques supecifiques de manière appropriée; Mécanicien B: Travaille sur des tâches hydrauliques supecifique limitées

| District | Commune (Localité) | Nom et Prénoms | Evaluation | | | | |
|-----------|--------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|---|-----------------|------|--|
| | | | Note d'évaluation par critère | | | Note | |
| | | | Formateurs | | Auto-évaluation | | |
| Ankazoabo | Ankazoabo (Tanandava) | SOJA Tendry | 1 | | | | |
| | | | 2 | | | | |
| | | | 3 | | | | |
| | | | 4 | | | | |
| | | | 5 | | | | |
| Sakaraha | Ambinany (Maninday) | MANILO Jean de Paul | 1 | | | | |
| | | | 2 | | | | |
| | | | 3 | | | | |
| | | | 4 | | | | |
| | | | 5 | | | | |
| Morombe | Antanimieva (Mangotroka) | VELONTSARA | 1 | | | | |
| | | | 2 | | | | |
| | | | 3 | | | | |
| | | | 4 | | | | |
| | | | 5 | | | | |
| | Befandriana-Sud (Ampoza) | SAMBIANJARAN Y Remboky | 1 | | | | |
| | | | 2 | | | | |
| | | | 3 | | | | |
| | | | 4 | | | | |
| | | | 5 | | | | |
| | | | FIRAISA Tolisoa | 1 | | | |
| | | | | 2 | | | |
| | | | | 3 | | | |
| | | | | 4 | | | |
| | | | | 5 | | | |
| Toliara | Analamisampy (Analamisampy) | METHODE Gervais | 1 | | | | |
| | | | 2 | | | | |
| | | | 3 | | | | |
| | | | 4 | | | | |
| | | | 5 | | | | |
| | Ankililoaka (Antseva) | SEBASTIEN Pascal | 1 | | | | |
| | | | 2 | | | | |
| | | | 3 | | | | |
| | | | 4 | | | | |
| | | | 5 | | | | |
| | Ankililoaka (Antseva) | FANOIGNONA Jean François Regis | 1 | | | | |
| | | | 2 | | | | |
| | | | 3 | | | | |
| | | | 4 | | | | |
| | | | 5 | | | | |

<NOTE.>

A : Peut travailler de manière indépendante B : Ne peut pas travailler de manière indépendante

| No. | Mécanique |
|-----|---|
| 1 | Peut monter et démonter le trépied |
| 2 | Peut rémonter les tringles et le piston utilisant les outils proprement (clefs, élévateur, étau) |
| 3 | Peut rémonter les tuyaux et cylindres utilisant les outils proprement(clefs à griffe, fourche, élévateur, étau) |
| 4 | Peut remplacer les pièces défectueuse |
| 5 | Peut inspecter et diagnostiquer la defiance de la pompe, et identifier les pièces a remplacer |

RECORD OF REPARATION

Legend of tasks

| | | | | | |
|---|--------------|---|------------|---|--------------|
| ✓ | Inspection | A | Adjustment | L | Lubrication |
| × | Remplacement | T | Tightening | ○ | Disassembly |
| △ | Réparation | C | Cleaning | ◎ | installation |

| | | |
|--------------------------------|-------------|------------|
| Nom de la localité | | |
| Model de la groupe électrogène | DCA 13PK | DCA 45 PI |
| | DCA 15PKII | DCA 70 PI |
| | DCA 20 PKII | Autres () |

Record of maintenance and reparation

| | |
|-------------------|--|
| Consumption hours | |
|-------------------|--|

| Tasks | Component to be worked on | Details of work / remarks | Spare parts (name and spec) |
|-------|---------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Other comments, observation and recommendation :

Technicien Spécialisé

| | |
|----------|--|
| ID de TS | |
| Adresse | |
| Tel | |

Travaux :

| | |
|-------------------|--|
| Date d'achèvement | |
| Durée | |

Nom et Signature :

| | | |
|----|-----|-----------|
| | Nom | Signature |
| TS | | |

Président CPE

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

Record of maintenance and reparation

| | |
|-------------------|-------------|
| Consumption hours | 4489,20 hrs |
|-------------------|-------------|

| Tasks | Component to be worked on | Details of work / remarks | Spare parts (name and spec) |
|-------|---------------------------|---------------------------|--------------------------------|
| A | Jeu de soupape | | Joint de soupape (piece denyo) |
| × | Pot d'échappement | | |
| ✓ | Alternateur | | |

Other comments, observation and recommendation :

Technicien Spécialisé

| | |
|----------|--|
| ID de TS | |
| Adresse | |
| Tel | |

Travaux :

| | |
|-------------------|--|
| Date d'achèvement | |
| Durée | |

Nom et Signature :

| | | |
|----|-----|-----------|
| | Nom | Signature |
| TS | | |

Président CPE

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

FORMAT

MODELE

LIST DES VERIFICATION D'ENTRETIEN

Pour conserver longtemps la fiabilité et la sécurité du moteur, procéder aux inspections périodiques suivantes.

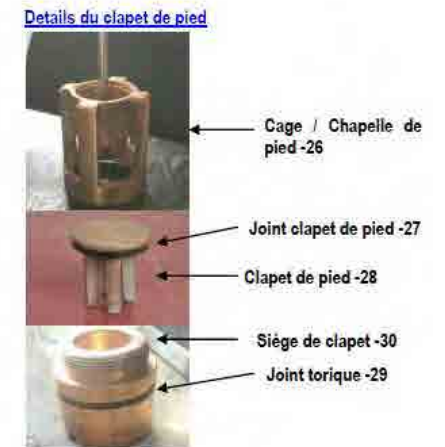
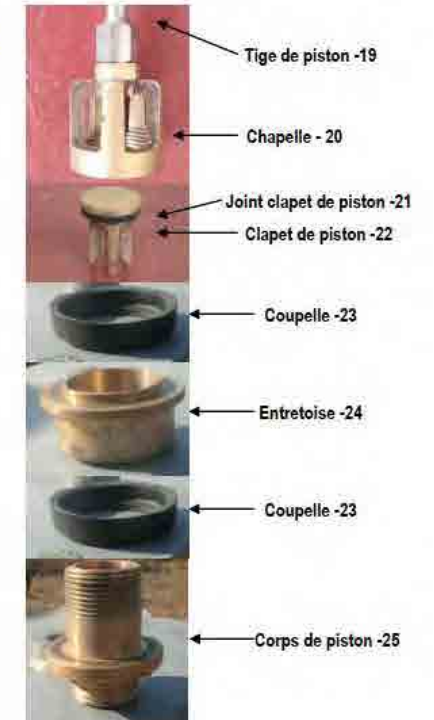
| Élément | Périodes d'entretien | | | | | | | | |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|--|
| | Toutes les 100 hrs | Toutes les 200 hrs | Toutes les 300 hrs | Toutes les 400 hrs | Toutes les 500 hrs | Toutes les 800 hrs | Une fois par an | Une fois par 2ans | |
| Vérification du niveau d'électrolyte de la batterie | <input type="radio"/> | | | | | | | | |
| Changer de l'huile du moteur | <input type="radio"/> | | | | | | | | |
| Nettoyage de l'élément de filtre à air | <input type="radio"/> | | | | | | | | |
| Nettoyage de l'élément de filtre à carburant | <input type="radio"/> | | | | | | | | |
| Vérification de tension de courroie de ventilateur et de son état | <input type="radio"/> | | | | | | | | |
| Vérification des tuyaux de radiateur et des attaches | | <input type="radio"/> | | | | | | | |
| Remplacement de filtre à huile | | | <input type="radio"/> | | | | | | |
| Remplacement de filtre à carburant | | | | <input type="radio"/> | | | | | |
| Nettoyage de l'intérieur du radiateur | | | | | <input type="radio"/> | | | | |
| Remplacement de liquide de refroidissement | | | | | | | | <input type="radio"/> | |
| Remplacement de l'élément de filtre à air | | | | | | | <input type="radio"/> | | |
| Vérification du jeu des soupapes | | | | | | <input type="radio"/> | | | |
| Nettoyage de réservoir du carburant | | | | | | | | <input type="radio"/> | |
| Remplacement des tuyaux de radiateur et des attaches | | | | | | | | <input type="radio"/> | |
| Remplacement des conduits d'alimentation et des attaches | | | | | | | | <input type="radio"/> | |
| Remplacement de la batterie | | | | | | | | <input type="radio"/> | |

ATEENTION

Pour toute opération de remplacement ou de vérification, veiller à ce que le moteur soit placé de niveau et mis à l'arrêt.

MODELY NY FANDRAISANA ANTSORATRA NY FANAMBORANA ATAO NY TECHNICIEN SPECIALISE


Anaran' ny piesy amn'ny INDIA MARK III



Anaran'ny Tanana : _____ Antseva _____

Paompy : _____ Avaratra _____

| Daty | Référence sy isa ny piesy namboarina | Asa natao | Fanamarihana | Technicien Specialise |
|------|--------------------------------------|-----------|--------------|-----------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | MODELY | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

| Daty | Référence sy isa ny piesy namboarina | Asa natao | Fanamarihana | Technicien Specialis |
|------------|--------------------------------------|-----------|--|---|
| 25/09/2012 | 23 - Coupelle (2) | Soloina | Nividy piesy 23 anaky roa t@ Toliara; 6000ar | SEBASTIEN Pascal  |
| | | | | |
| | | | | |
| | OHATRA | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

【PMH】

| Pour India Mark III | | | | | |
|---------------------|--------------------------------------|------|-----------------------|---|------|
| | Pièces | Qt'é | | Pièces | Qt'é |
| 1 | Boulon Hexagon M 12 x 1.75 x 40 | 15 | 16 | Tringle | 152 |
| 2 | Ecrou Hexagon M 12 x 1.75 | 29 | 17 | Manchon Hexagon (pour tringle) | 149 |
| 3 | Boulon Hexagon M 10 x 1.5 x 40 | 5 | 18 | Ecrou Hexagon (pour tringle) | 203 |
| 4 | Ecrou Nyloc M 10 | 5 | 19 | Tuyau acier galvanise $\phi 65$ | 53 |
| 5 | Axe | 10 | 20 | Manchon Tuyau acier galvanise $\phi 65$ | 39 |
| 6 | Rondelle d'axe | 7 | 21 | Corps de pompe (avec reservoir) | 4 |
| 7 | Roulement 6204 Z | 3 | 22 | Tete de pompe (avec manivelle) | 2 |
| 8 | Entretois pour l'axle | 7 | 23 | Cylindre | 2 |
| 9 | Chaine | 9 | 24 | Tige de piston | 5 |
| 10 | Boulon pour couvercle | 6 | 25 | Chapelle | 1 |
| 11 | Coupelle | 33 | 26 | Clapet de piston | 1 |
| 12 | Joint de Cylindre | 56 | 27 | Corps de piston | 1 |
| 13 | Joint de clapet de pied | 18 | Achat additionel 2012 | | |
| 14 | Joint de clapet de piston | 18 | 28 | Pompe Complet India Mark III | 1 |
| 15 | Manchon Tuyau Galvanise $\phi 65$ mm | 18 | 29 | Spare parts kit (pour 2 ans) | 2 |

※ le no. 15 et no. 20 sont le memes articles. Les manchons de no.15 sont dans le carton de pieces de pompe à mains. Les manchons de no. 20 sont avec les tuyaux dans le magasin.

※ le no. 28 comprend toutes les pieces de cylindre et piston.

※ le no. 29 comprend les pieces no. 1(4),2(8),4(1),6(2),10(2),13(3),14(3),26(1), Clapet de pied(1), joint trique(4), et graissage(1)

【AEPP】

| Pièces detachées pour groupe électrogène Denyo | | | | | |
|--|--------------------------|------|----|------------------------|------|
| | Pièces | Qt'é | | Pièces | Qt'é |
| 1 | Joint de couvercle | 2 | 13 | Pompe à eau | 2 |
| 2 | Cachets de l'huile | 2 | 14 | Joint de pompe à eau | 2 |
| 3 | Frein d'axe de piston | 12 | 15 | Joint de trique | 16 |
| 4 | Cachets de l'huile | 2 | 16 | Filtre à air | 2 |
| 5 | Bougie de préchauffage | 8 | 17 | Couvercle., Thermostat | 2 |
| 6 | Filtre à carburant | 2 | 18 | Joint., Thermostat | 2 |
| 7 | Joint | 2 | 19 | Joint de carter | 2 |
| 8 | Joint | 2 | 20 | Injecteur | 8 |
| 9 | Pompe à combustible | 2 | 21 | Joint de carter | 1 |
| 10 | Redresseur | 2 | 22 | Segment | 1 |
| 11 | Regulateur de generateur | 2 | 23 | Injecteur | 4 |
| 12 | Thermostat | 2 | | | |

| Autres | | |
|--------|---|----|
| 24 | Tuyau acier galvanise $\phi 50$ | 46 |
| 25 | Manchon Tuyau acier galvanise $\phi 50$ | 28 |



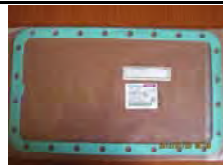


Pièces de rechange Groupe DENYO
DREau Atsimo Andrefana - Association TANTELY











| No | | Nom de pièce | Part Name | Part No | P.U. |
|------------|---|-----------------------------|----------------------------|--------------|---------|
| PK20+15+13 | | | | | |
| 1 |  | Joint de couvercle | Gasket, gear case | 17089-0413-0 | 48,800 |
| 2 |  | Cachets de l'huile | Seal, oil | 1G911-0446-0 | 180,000 |
| 3 |  | Frein d'axe de piston | Cir clip | 1G279-2133-0 | 5,000 |
| 4 |  | Cachets de l'huile | Seal, oil | 19202-0414-0 | 52,000 |
| 5 |  | Bougie de pré chauffage | Glow plug | 19077-6551-0 | 167,300 |
| 6 |  | Filtre à carburant (gasoil) | Element, filter | 1A001-4316-0 | 69,900 |
| 7 |  | Joint | O ring | 04811-10290 | 3,800 |
| 8 |  | Joint | O ring | 04811-50650 | 7,600 |
| 9 |  | Pompe à combustible | Assy pump, fuel | 17121-5203-0 | 310,000 |
| 10 |  | Redresseur | Assy rectifier, alternator | 15881-6485-0 | 595,000 |

| No | | Nom de pièce | Part Name | Part No | P.U. |
|----|---|--------------------------|--------------------|--------------|---------|
| 11 |  | Regulateur de generateur | Assy regulator | 16652-6460-0 | 979,000 |
| 12 |  | Thermostat | Assy thermostat | 19434-7301-4 | 88,500 |
| 13 |  | Pompe à eau | Assy pump, water | 15521-7303-5 | 659,000 |
| 14 |  | Joint de pompe à eau | Gasket, water pump | 15766-7343-0 | 32,200 |
| 15 |  | Joint de trique | Sael, valve stem | 15221-1315-3 | 17,000 |
| 16 |  | Filtre à air | Air filter | 15401-11080 | 210,000 |
| 17 |  | Cover. Thermostat | Cover, Thermostat | 15321-7326-0 | 43,900 |
| 18 |  | Gasket, Thermostat | Gasket, Thermostat | 16221-7327-0 | 11,700 |
| | | | | | |
| | | | | | |

| No | | Nom de pièce | Part Name | Part No | P.U. |
|---------|--|-----------------|------------------------|--------------|---------|
| PK15+13 | | | | | |
| 19 |  | Joint de carter | Gasket, oil pan | 1G841-0162-0 | 78,703 |
| 20 |  | Injecteur | Kit holder, nozzle | 16082-5390-0 | 841,135 |
| PK20 | | | | | |
| 21 |  | Joint de carter | Gasket, oil pan | 1G780-0162-0 | 78,700 |
| 22 |  | Segment | Assy piston ring (STD) | 17331-2105-0 | 403,400 |
| 23 |  | Injecteur | Kit holder, nozzle | 16545-5390-0 | 841,100 |

| ID | Photos | Articles (fr) | Spécifications | Categorie | Quantité | Prix RV en AR |
|----|---|----------------------------------|--------------------------|------------------|----------|---------------|
| 1 |  | Boulon Hexagonale pour couvercle | M12x20 | Tete de la pompe | 1 | 1,200 |
| 2 |  | Ecrou Hexagonale | M12x1.75 | Tete de la pompe | 8 | 5,000 |
| 3 |  | Boulon Hexagonale | M12x40 | Tete de la pompe | 4 | 6,000 |
| 4 |  | Boulon HT et Ecrou Nystop | | Tete de la pompe | 1 | 1,200 |
| 5 |  | Axe | | Tete de la pompe | 1 | 31,000 |
| 6 |  | Rondelle | | Tete de la pompe | 1 | 1,500 |
| 7 |  | Roulement | | Tete de la pompe | 2 | 25,000 |
| 8 |  | Entretoise | | Tete de la pompe | 1 | 2,400 |
| 9 |  | Chaine avec noix | | Tete de la pompe | 1 | 45,000 |
| 10 |  | Coupelle | | Cylindre | 4 | 12,000 |
| 11 |  | Joint de Cylindre | | Cylindre | 4 | 12,000 |
| 12 |  | Joint de Clapet de Pied | Big (For lower valve) | Cylindre | 2 | 1,200 |
| 13 |  | Joint de Clapet de Piston | Small (Upper valve) | Cylindre | 2 | 500 |
| 14 |  | Manchon Hexagonal | M12x1.75x50 | Colone | 2 | 36,000 |
| 15 |  | Joint Trique | | Cylindre | 4 | 6,000 |
| 16 |  | Rondelle pour couvercle | | Tete de la pompe | 2 | 3,000 |
| 17 |  | Ecrou Hexagonale M6, SS pour axe | | Tete de la pompe | 1 | 4,000 |
| 18 |  | Clapet de pied avec joint | | Cylindre | 1 | 24,200 |

| ID | Photos | Articles (fr) | Spécifications | Categorie | Quantité | Prix RV en AR |
|----|---|--|-----------------------|-------------------------|----------|------------------|
| 19 |  | Clapet de piston avec joint | | Cylindre | 1 | 14,600 |
| 20 |  | φ 65mm | | Colone | 1 | 7,300 |
| 21 |  | Cylindre complet | Avec piston complet | Cylindre | 1 | 555,000 |
| 21 |  | Pompe manuelle complete | Avec cylindre complet | Pompe manuelle complete | 1 | 1,110,000 |
| 22 |  | Tuyau de pompage galva 65x73 (2 1/2") L = 3m / piece | | Colone | 1 | 126,000 |
| 23 |  | Tuyau de pompage galva 65x73 (2 1/2") L = 6m / piece | | Colone | 1 | 192,000 |
| 24 |  | Tringle M12, L=3m / piece | | Colone | | 200,000 |
| 25 |  | Corps de Pompe | | | 1 | 555,000 |

Contacts des fournisseurs

| Fournisseurs | Produit vendu | Adresse | Information bancaire | Numero telephone | Responsable | Email |
|--------------------------------|--|--|---|--|--|--|
| SMEF | Pompe INDIA MARK II, III; Kit pieces de rechange (pour 2 ans et 5 ans), Outilage de INDIA MK, Tringles, Piston complet (par commande), Cylindre complet (par commande) | BP 4395 Antananarivo 101 ROUTE DIGUE OUEST ANKADIMBAHOAKA 101 ANTANANARIVO | BOA N°1 102633 000 0 | 033 12 968 86 | Mr Rufin RAJAONARISON | secretariat@smef-grm.mg |
| | | | BNI N° 08 270077 8 010 0 00 | 033 12 820 17 | Mr Rija RAMANANTSOA | comptoir.smef@smef-grm.mg |
| | | | MCB N° 01 001047400 | 034 11 404 54 | Catherine PICHON (Responsable Commerciale SMEF) | catherinepichon@smef-grm.mg |
| | | | BFV SG N° 21010016836-73 | 032 47 574 31 | | |
| SMTP | Pompe INDIA MARK II, III complet, Kit pieces de rechange India MK II et III, Outilage de India MK II et III, pieces de rechange (par piece), tringle | BP 14 Ivato-Aéroport 105 Lot 01 A Ambohibao Antehiroka | BMOI Ankorondrano (Ariary) 00004 00004 01501400124 32 | 020 22 442 20 020 22 446 50 020 22 457 72 | Bueau | |
| | | | BFV Antaninarenina (Ariary) 00008 00005 21010048383 07 | 034 11 197 32 | Mr Njara Rakotoarimanana | njarasmtp@yahoo.fr |
| | | | | 032 07 226 52 034 07 226 52 | Mr. Helmond MAMY | adc.smtp@groupe-smtp.com |
| SOMECA | Pompe immergee Grundfos, Pompe Manuelle Vernier | BP 359, Antananarivo 101 | | 033 07 254 00 | Mr Danny Rampanana ou Jocelyn ANDRIANANDRAINA | someca@someca.mg |
| Henri Fraise (HFF fils&Cie) | Groupes electrogenes, Pieces de rechanges de groupes electrogenes | BP 28, Antananarivo 101 | | 034 37 227 82 | Mr Alain RAVAHATRA | ravahatra@fraise.hff.mg |
| | | | | 034 37 227 97 | Resp. Groupe Electrogene (Mr NIAINA) | r-niaina@fraise-cat.hff.mg |
| | | | | | Direction Technique (Mr Thomas) | thomas@fraise-cat.hff.mg |
| SANIFER | Plomberie et tuyauterie, outils | Lot II I 20 AA Morarano Route du Pape Alarobia, Antananarivo 101 | | 034 07 265 60 032 07 265 60 020 22 530 81 020 22 530 80 | Mr Christian Derossis | derossis@sanifer.mg |
| DENYO | Groupe electrogene et pieces de rechange | 2-8-5, Nihonbashi-horidomecho, Chuo-ku, Tokyo 103-8566, Japan | +81 3 3373 5751 | +81 3 3373 5751 | Mr. Kazumasa YOSHIDA Mr. Satoshi WAKANA | k-yoshida@denyo.co.jp s-wakana@denyo.co.jp |
| (La langue anglaise seulement) | | | | | | |
| UPS Madagascar | Colis et Parcel | Madacourrier S.A.R.L Authorized Service Contractor for UPS 4 Pasteur street, Ralison building, Antanaimena, Antananarivo 101 | 033 02 816 29 | 033 02 816 29 | Mme. Laladiana | |
| | | | 033 02 816 81 | 033 02 816 81 | Mlle. Sarindra | |
| | | | 020 22 372 06 | 020 22 372 06 | | |

Ouverture d'un compte bancaire dans le cadre du système de gestion conjointe

En juillet 2012, un compte de gestion conjointe des pièces de rechange pour la DREau et l'association gestionnaire des pièces de rechange a été ouvert. Voici quels ont été les documents nécessaires à l'ouverture d'un compte à la banque BOA :

Documents nécessaires à l'ouverture d'un compte bancaire pour la « gestion conjointe »

| Association TANTELY (gestionnaire des pièces de rechange) | | | DREau | | |
|---|--------------------------------------|---|---|---|--|
| 1 | STATUT de l'association | 6 | Carte d'identité des mandataires | 1 | Lettre d'introduction |
| 2 | Règlement Intérieur de l'association | 7 | Certificat de résidence des mandataires | 2 | Légalisation de signature (directeur et Chef SRAF) |
| 3 | Récépissé dépôt de l'association | 8 | 2 photos de chaque mandataire | 3 | Décret de nomination |
| 4 | PV nomination des mandataires | 9 | Carte statistique | 4 | Certificat de résidence (directeur et Chef SRAF) |
| 5 | Liste des membres de l'association | | | 5 | Photocopie de carte d'identité |

Pour le cas de ce compte conjoint ; des représentants de la DREau et du gestionnaire doivent être désignés comme mandataires. A chaque transaction effectuée sur le compte, au moins un des mandataires de chaque partie doit signer le chèque ou le bordereau.

Comme décrit plus haut, le Journal de banque contient les transactions de dépôt, de retrait et de transfert d'argent.

CONTEXTE DU PROJET

Tao anatin'ny ampolon-taona maromaro ny Japon dia nanome fanampiana ara-bola sy ara-teknika mba hanatsarana sy hanavaozana ireo fotodrafitr'asa famatsian-drano fisotro madio. Ireo fotodrafitr'asa ireo dia forazy nasiana paompy tanana PMH na koa motera mandeha amin'ny groupe électrogène antsoina hoe AEPP ka naorina tamin'ny tanana 52 amin'ny faritra Atsimo Andrefana ny taona 1992 hatramin'ny 1995 teto Madagasikara. Na izany aza, maro amin'ireo fotodrafitr'asa ireo no efa tsy mandeha intsony nohon'ny tsy fisian'ny



rafi-pitantanana. Ny tetik'asa RANOFIDIO dia miasa manokana hialana amin'io toe-zavatra io. Anisan'ny tena olana goavana ny tsy fisian'ny piesy fanolo izay tsy hita na dia eny @ sehatra tsy miankina aza (quincaillerie). Noho izay indrindra no antony nananganana ny fiarahamiasa @ Association Tantely mba ahafahana mamatsy ireo piesy fanolo. Ny toerana ahitana ireo piesy ireo dia ao amin'ny Direction Regionale de l'Eau ka araho ny tololana manaraka ireto momba ny hividiana azy.

Ny karazana piesy hita ao dia :

- Tuyaux ϕ 50mm sy ϕ 65mm
- Piesy ny Groupy Denyo ; ary ny
- Piesy ny paompy India Mark III

CONTACT

Manomboka izao ary hampandeha tsara ny famatsiana rano fisotro madio ny mponina ambanivohitra dia ny fikambanana Tantely no hisahana ny fivarotana ny kojakoja (piesy) ho an'ny paompy INDIA MARK III sy ny groupe électrogène Denyo

ASSOCIATION TANTELY



Ireto avy ny olona azo antsoina amin'izay:

RAZAFIHARISON Fanomezantsoa : 034 05 900 75

RAKOTOVAO Francois: 033 01 810 88

JOYEUX Fleury Alphonse : 034 89 091 98 / 032 41 745 63

E-mail: joyeuxfleury@yahoo.fr

Na manatona mivantana ny Direction Régionale de l'Eau (DRE) izay miaramiasa amin'ny famatsina piesy.

BUREAU DU PROJET

Direction Régionale de l'Eau à Atsimo Andrefana (DRE)
Enceinte Service des Mines, Tsimenatse I, TOLIARA 601



MINISTÈRE DE L'EAU



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION
NATIONALE



MSANP

MINISTÈRE DE LA
SANTÉ PUBLIQUE



Consultant du Projet :

JAT JAPAN TECHNO CO., LTD.
Environment Science & Engineering Consultants

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
MINISTERAN'NY RANO



FAMATSIANA NY PIESY



AGENCE JAPONAISE DE
COOPERATION INTERNATIONALE (JICA)

GRUPE ELECTROGENE DENYO

Ireto misy piesy sasantsasany ampiasaina amin'ny groupe Denyo marika DCA.

DCA

-20PKII

-15PKII

-13PK

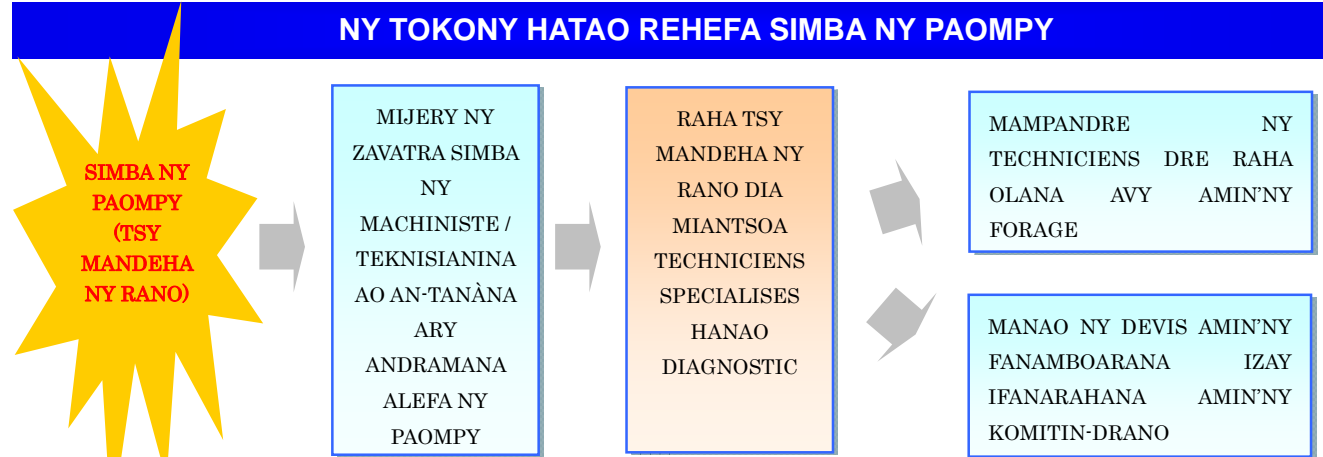
- Joint de couvercle, boîte de vitesse
- Cachets de l'huile
- Frein d'axe de piston
- Bougie de préchauffage
- Filtre à carburant
- Pompe à combustible
- Redresseur
- Régulateur de générateur
- Thermostat
- Pompe à eau
- Joint de pompe à eau
- Joint de trique
- Filtre à air
- Couvercle. Thermostat
- Joint, Thermostat
- Joint de carter
- Segment
- Injecteur

TANDREMO

- Tsara raha piesy original foana no ampiasaina
- Efa manana manuel misy ny reference ny piesy ny Techniciens Specialises. Noho izany, hamarino tsara miaraka aminy ny piesy mialohan'ny hividianana azy.
- Atao ara-dalana ny fikojakojana isan'andro mba hampateza ny gropy.



NY TOKONY HATAO REHEFA SIMBA NY PAOMPY



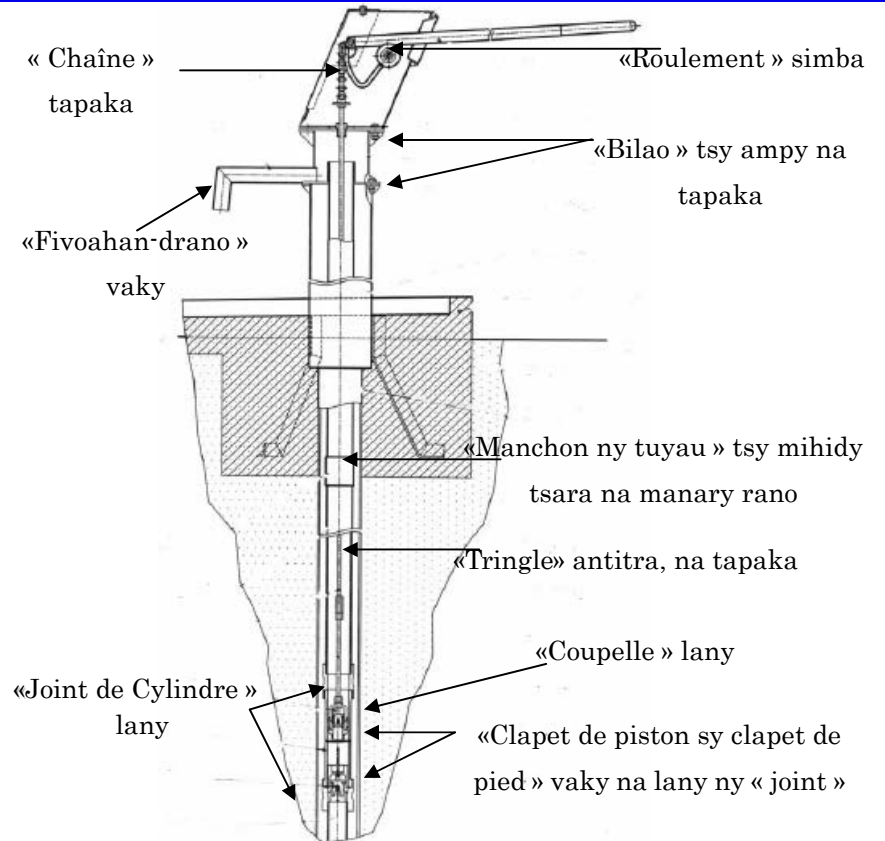
PAOMPY INDIA MARK III

- Ny faritra ambonin'ny paompy ihany no azon'ny olona tsotra jerena sy amboarina raha misy fahasimbana
- Raha sendra mitranga ireo olona ireo dia tsara raha olona manana fahalalana momba ny paompy India Mark III no manao ny fanamboarana

TANDREMO

INDRAY MANDEHA ISAKY NY HERINANDRO DIA :

- Mila jerena raha mihidy tsara ny bilao rehetra.
- Sokafana ny lohan'ny paompy ary jerena raha madio tsara ny ao anainy, ary asiana menaka ny « chaîne »
- Mila kikisana amin'ny borosy ny vy mety ho arafesina, lokona raha ilaina



FIKOJAKOJANA NY PAOMPY

FITADIAVANA NY PIESY SIMBA METY TSY AMPENDEHA NY PAMPAY

PV évaluation de performance Association « Tantely »

| |
|--|
| Critères d'évaluation du Gestionnaire de pièces de rechange |
| 1. Performance du Gestionnaire |
| 1.1. General performance : |
| (1) En général, le gestionnaire est coopératif et montre une volonté de travail en accord avec le contrat qu'il a passé avec la DREau. Il y a plusieurs points à soulever comme suivent. |
| (2) Il lui est recommandé d'apprendre et utiliser des calculs Excel pour la gestion financière, la fixation des prix etc. afin de faciliter toute révision à la DREau |
| a. Comme il est plus à l'aise avec les travaux sur terrain, il lui a été plutôt difficile de gérer les calculs sur Excel, les noms des pièces et l'approvisionnement, les communications. |
| (3) Organisation des documents originaux dans un classeur n'est pas faite à temps (jusqu'à ce jour) |
| (4) Il a été noté que dans la plupart des cas les CPE n'appellent pas directement le gestionnaire comme il est prévu dans la procédure mais passent par la DREau pour demander le gestionnaire. Il y eut une occasion où le Responsable à la DREau devait contacter le gestionnaire à ses propres frais. |
| a. Cela pourrait être difficile de changer les CPE habitués à venir directement à la DREau lorsqu'ils ont des problèmes pertinents. |
| b. Il a été convenu entre le DREau et le gestionnaire que dans le cas où la DREau doit appeler le gestionnaire, celui-ci va rembourser les frais de communication sous présentation d'une facture. |
| 1.2. Connaissance en gestion |
| (1) Gestion financière |
| a. La performance globale est plutôt satisfaisante à ce jour. |
| b. Il vaut mieux spécifier dès maintenant les dépenses nécessaires pour les activités de la prochaine année |
| (2) Gestion de stock |
| a. Il y a des pièces dont il faut passer la commande de réapprovisionnement dès maintenant, mais aucune action n'a encore été prise à cet endroit. Le gestionnaire doit faire un inventaire d'ici peu et commander les pièces dont le stock est épuisé bientôt. |
| b. On note un manqué d'instruction à ce propos. Il faut se référer au manuel pour éviter un retard dans le réapprovisionnement du stock. |
| 1.3. Aisance relationnelle |
| On a noté une bonne communication avec les clients (les CPE) et aussi de la publicité. |
| 2. Respect des clauses du contrat |
| 2.1. Fréquence du rapportage |
| (1) L'envoi du rapport mensuel a dû tarder considérablement |
| 2.2. Transparence du compte du gestionnaire |
| Aucun problème |

Autres leçons pour le projet:

Les termes de Références du gestionnaire au moment de la sélection devaient être plus clairs et plus spécifiques.

Liste des responsables de l'eau des communes (15 communes pilotes de 4 districts)

| District | Commune | Nom | Poste | Commentaires |
|-----------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------|--|
| Morombe | Ankatsakatsa-Sud | LHOMME Farahi | Secrétaire Trésorier Comptable (STC) | Ce Secrétaire Trésorier Comptable (STC) venait de prendre ses fonctions au printemps 2010. Etant un agent fiscal de la commune du projet d'étude démographique du PNUD, il a fait des expériences d'animateur, et est donc qualifié pour donner des conseils. Ses connaissances de base sur les ouvrages devront être renforcées. Il doit se rendre de temps à autre à Engarage, visite aussi périodiquement Antsakoabe, et peut contrôler également Ambiky et Antsakoabe. |
| | Befandriana-Sud | EDOMOND | 2e Adjoint de Maire | Le maire a pris la décision et promulgué un Arrêté. Il y avait lutte pour le pouvoir entre le Maire et le 1 ^{er} Adjoint, et pour cette raison, le responsable précédent a été licencié de son poste de responsable de l'eau. Les capacités du 2 ^e Adjoint en tant que responsable du suivi-monitoring sont limitées, il n'a pas d'image idéale de ce que devrait être la gestion des ouvrages, et ses réponses au questionnaire ne conduisent pas à des conseils. Une formation plus précise est nécessaire. Il est en fonction à la commune depuis 2002, et ne devrait pas subir de mutation. |
| | Antanimieva | RAJAOBELINA Genevieve (Mme) | Secrétaire d'Etat Civil | Il n'a aucune connaissance sur le mécanisme des ouvrages, et ne comprend pas du tout les questions techniques. Par contre, il donne activement des conseils aux populations, a les capacités d'un intermédiaire, et renforcera le potentiel s'il acquiert les connaissances techniques de base. Il travaille pour la commune depuis 1980, et ne devrait pas subir de mutation. |
| Tulear II | Analamisampy | DONNE Gervais | Technicien de la Commune | Technicien au niveau du CPE, mais pas membre du CPE (réparations possibles en cas de besoin). Ses travaux au poste de technicien du CPE transmis au nouvel arrivant, il a donné son accord pour devenir responsable de l'eau de la commune. En 2002, il a fait l'expérience des activités de sensibilisation dans le secteur de l'eau avec Aide et Action. Il peut donner des conseils et faire des réparations sur le plan technique, mais ses connaissances sont limitées sur le plan de la gestion, point qu'il faudra surtout renforcer. Lors de la formation des responsables de l'eau, il pourrait peut-être servir de formateur pour donner des explications sur le suivi-monitoring technique. |
| | Marofoty | RANDRIANATE NAINA | STC | Il a été un responsable de l'eau en juin 2010, et maintenant au poste de STC de la commune. Est employé à cette commune depuis 1999, et ne devrait pas subir de mutation. Niveau d'études relativement élevé (enseignement supérieur terminé). A déjà participé à 2 formations de RANOFIDIO, et connaît bien le secteur de l'eau. |
| | Ankilimalinike | MARTIN Remi Piry | Secrétaire d'Etat Civil | Nommé par le maire de la commune. A l'expérience des activités de sensibilisation en relation avec l'approvisionnement en eau. Employé de la commune depuis 2001, ayant largement dépassé la cinquantaine, il occupe une position qui lui permet de donner des conseils aux membres des CPE, etc. Lors du suivi-monitoring de cette fois-ci, il a dynamiquement donné des conseils et posé des questions. Il est prometteur, surtout sur le plan comptable, et donne activement des directives sur la méthode de gestion du cahier des fontainiers. |

| District | Commune | Nom | Poste | Commentaires |
|-----------|----------------------|------------------------|---|---|
| Tulear II | Ankililoaka | ANDRIAMIHAJA Arison | Percepteur | Le 1 ^{er} adjoint au maire de la commune a vérifié sa nomination en téléphonant au maire. Lors de la sélection, nous avons insisté sur la personne qui ne subirait l'influence des élections, peut-être à cause de ça, l'adjoint au maire a choisi cette personne, qui était à ce moment-là au poste de Percepteur, mais ses capacités sont les plus faibles sur le site Nord. Jeune et à un poste peu élevé, il n'est pas non plus dans une situation permettant de donner des conseils. Des explications techniques lui ont été données dans le cadre de la formation sur le tas par l'homologue (M. Heri), cependant on devra étudier la possibilité de remplacement s'il y a d'autres candidats plus applicables. |
| | Andranohinaly | JEAN Noelson | STC | Est entré en fonction à la commune en avril 2010. Niveau d'études élevé, sorti de l'université de Tuléar (1 ^{ère} année : géographie). Jusqu'ici, il a participé à la formation et aux GTP etc. de RANOFIDIO, etc. Invariablement, il est au poste de responsable de l'eau, et ses connaissances concernant l'approvisionnement en eau et la poursuite de ses activités sont prometteuses. |
| | Saint-Augustin | PROSPER Clément | Agent fiscal, Agent communal de l'eau | Est en poste à la commune depuis 1999. Lors de la visite, en l'absence du maire, accueil par le 2 ^e adjoint. Lors de l'explication de nos activités, il a recommandé cette personne en tant que responsable de l'eau de commune depuis 2010, qui travaille aussi pour le projet TRANSMAD. En poste à la commune depuis 1996. En tant qu'agent fiscal, il remplit ses fonctions en visitant les différents villages. Par la suite, cela a été confirmé auprès du maire et cette personne a été sélectionnée. Mais selon le maire de la commune, il s'est occupé des activités de suivi-monitoring, et a eu des disputes sur les demandes de frais de déplacement, allocations journalières, etc., mais la commune peut faire des efforts pour bien tout arranger. |
| Sakaraha | Andranolava | MAHATSANGA Bernard | Secrétaire de l'Etat civil et 3e Adjoint au Maire | Est en poste à la commune depuis 1991. Cumule les fonctions de Secrétaire de l'Etat civil et de 3 ^e Adjoint au Maire. En place depuis 1991, il travaille à plein temps. Le maire a nommé tout de suite cette personne et une "Note de Service" a été émise par la suite pour lui. Cumulant toujours 2 fonctions en même temps dans la commune, son attitude de participation à la formation nous a montré sa motivation faible pour les travaux, nous craignons donc sa capacité d'exécution des travaux. Il a participé à la formation CPE, GTP, etc. de RANOFIDIO. |
| | Andamsiny-Vinet a | MASIMANA Joseph | Conseiller technique | En poste à la commune depuis 2007. En l'absence du maire lors de la visite, les informations n'étant pas transmises aux autres personnes concernées de la commune, une invitation à la formation, la fiche de base de données des ouvrages, et le mémo nominatif pour le responsable de l'eau ont été confiés par le biais du CPE de Tranokaky. Il a été désigné par la suite par le maire de la commune. Il n'a pas jusqu'ici participé aux activités RANOFIDIO. |

| District | Commune | Nom | Poste | Commentaires |
|-----------|-----------|------------------------------|----------------------------|--|
| Sakaraha | Ambinany | CELESTIN | Adjoint au Maire | En poste à la commune depuis novembre 2004, en tant qu'Adjoint au Maire, il a été nommé à son poste par le maire élu. Le maire en est actuellement à son second mandat, et l'intéressé est employé déjà depuis 8 ans cette année, mais c'est un poste qui subit l'influence des élections. Nous avons expliqué au maire qu'un fonctionnaire à plein temps de la commune était souhaitable comme responsable de l'eau, mais le maire a dit qu'il n'y avait pas d'autre option, ce que nous avons accepté. Cependant nous avons demandé au maire de garantir un transfert de compétence en cas de changement, et de le maintenir à un poste d'employé de la commune en continu en payant son salaire sur la taxe sur l'eau. Sur l'accord de l'homologue M. Rolland, nous avons accepté cette sélection à la condition qu'en cas de changement sans mise en commun des informations, la DRE garantisse le transfert de compétence en faisant une nouvelle formation. |
| | Bereketa | RANDRIANIRIN A Dimby Eles | Gardien d'hôpital | Le maire, absent, étant parti à une fête à Sakaraha, une entrevue a eu lieu avec le 2 ^e Adjoint au Maire. L'intéressé semble avoir participé à la formation CPE, etc. de RANOFIDIO jusqu'ici et bien connaître le secteur de l'eau, et dit vouloir devenir responsable de l'eau, mais l'Adjoint dit qu'il ne travaille pas à plein temps, et il faut demander au maire de choisir. En allant chercher le maire à la fête, la situation lui est expliquée et une fiche de base de données lui est remise. Il s'est étonné qu'un gardien d'hôpital ait participé à la formation, mais il semble avoir été choisi parce que la commune paie son salaire. A l'expérience des activités de sensibilisation de la Croix Rouge. Parmi les 15 participants, il est le seul à avoir terminé le cycle primaire (niveau d'études bas), et la lecture et l'écriture sont difficiles. Il a participé à la formation, mais selon les activités par la suite, l'étude ou demande du remplacement est nécessaire. |
| Ankazoabo | Tandrano | TSIZAKAY Gilbert | Percepteur | En poste à la commune depuis 2004. Le maire absent le jour de la visite, le 1 ^{er} Adjoint au Maire qui connaît bien le secteur de l'eau a reçu la mission, et le Percepteur a été nommé tout de suite. Dans la commune de Tandrano, le 1 ^{er} Adjoint au Maire (M. MAHARENGY) participe toujours aux formations, réunions etc. RANOFIDIO, et son soutien/suivi est jugé nécessaire. |
| | Ankazoabo | RABEARINOSY Jean Pierrot | Agent fiscal de la commune | En poste à la commune depuis le printemps 2011. Est également l'animateur de la commune. Né en 1984 (27 ans), il est le plus jeune des 15 employés. En tant qu'Agent fiscal, il s'occupe de différentes tâches, allant de l'étude sur les ménages, le recueil et le traitement des données, à la collecte des taxes, et comme il se déplace sur le terrain, il est jugé adapté (maire de la commune, homologues). |

**PROJET D'AMELIORATION DE LA GESTION DES SYSTEMES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU
POTABLE ET DES COMPORTEMENTS EN MATIERE D'HYGIENE DANS LA REGION ATSIMO-
ANDREFANA – MADAGASCAR
(RANOFIDIO)**

AGENDA, SUPPORT MATERIEL ET BUDGET DES FORMATIONS

- 0/ Points communes pour toutes les formations
- 1/ Formation pour les communes
- 2/ Formation pour les CPE (gestion communautaire)
- 3/ Formation pour le gestionnaire des pièces de rechange (ONG)
- 4/ Formation pour les Techniciens Spécialisés (TS) AEPP
- 5/ Formation pour les Techniciens Spécialisés (TS) PMH
- 6/ Formation pour les Techniciens Réparateurs (TR)

0 / Généralité

(1) Lettre d'invitation (formulaire type en Word)

- L'Agence d'organisation (DRE ou Commune) va émettre aux personnes cibles de la formation (commune, CPE, Techniciens Spécialisés, Technicien Réparateurs, etc.) au plus tard 10 jours avant la formation
- Les sujets à couvrir dans la lettre d'invitation
 - a) Objectif, b) Programme de formation, c) Lieu de formation, d) Statut et nombre des invités, e) Conditions (Indemnité, déplacement), f) Documents et dossiers à mener à la formation

(2) Budget de la formation

Ici, en tant que budget de la formation, il n'est pas inclus les frais du personnel de la DRE en tant que formateur.

1 / FORMATION POUR LES COMMUNES

(1) Acteurs

Organisateur/Formateur : DRE

Personne cible : Maire de la commune, Responsable de l'eau au sein de la commune

(2) Aperçu

Objectif : Le Maire de la commune et le Responsable de l'eau apprennent la connaissance nécessaire sur le système de la gestion et la maintenance durable de l'ouvrage d'AEP et ils comprennent le rôle de la commune, et ils apprennent la méthodologie d'exécution.

Nombre de jours : de 3 à 4 jours

| jour | Option 3 jours | Option 4 jours |
|----------------|--|--|
| 1 ^e | Compréhension sur l'ouvrage AEP | Compréhension sur l'ouvrage AEP |
| 2 ^e | Compréhension sur le système de gestion maintenance et ses organisations | Compréhension sur le système de gestion maintenance et ses organisations |
| 3 ^e | Compréhension sur la méthodologie et mode d'emploi des outils de suivi Méthodologie d'exécution de plan d'action en tant que Maitre d'ouvrage | Compréhension sur la méthodologie et mode d'emploi des outils de suivi (+ Exécution pratique de suivi sur terrain) |
| 4 ^e | - | Méthodologie d'exécution de plan d'action en tant que Maitre d'ouvrage (Appel d'offres, gestion de redevance et ristourne sur l'eau) |

(3) Modèle d'agenda de la formation

| Jour | MODULE / THEME |
|----------------------------|--|
| 1^{er} jour | Ouverture |
| | Examen de compréhension avant la formation (Question à choix multiple : QCM) |
| | 1. Rappel au Cadre législatif Malgache |
| | 2. Généralité du rôle de la commune dans la gestion des points d'eau |
| 2^e jour | 3. Différents acteurs au tour de la gestion et maintenance de points d'eau |
| | 4. Ouvrages d'approvisionnement en eau potable et débat sur une bonne gestion |
| | 5. Rôles et devoirs de chaque membre de la structure de gestion d'AEP |
| | 6. Documents nécessaires pour le CPE |
| 3^e jour | 7. Contrôle des documents : Comment il faut vérifier et diriger la Tenu de cahiers de gestion |
| | 8. Fiche de suivi, comment il faut remplir + Exercice sur le remplissage de la fiche |
| | 9. Reportage : Saisie et élaboration du rapport à la DRE Etat de points d'eau dans chacune des communes (Inventaire de AEP à établir) |
| 4^e jour | 10. Maitrise d'ouvrage et la passation du marché |
| | 11. Collecte et la gestion de recettes communales sur l'eau (redevance, ristourne) |
| | Examen de compréhension après la formation (Question à choix multiple : QCM) |
| | Evaluation de formation par les participants |
| | Clôture |

(4) Exemple du Budget de la formation (pour 30 participants)

| Article | Détail | Total (Ar) |
|---|---|------------|
| Indemnité/Perdiem, Hébergement, Déplacement des participants | Indemnité/Perdiem 10,000Ar/j × 3j × 30pers Hébergement 20,000Ar/nuit × 4j × 30pers Déplacement 50,000Ar/aller-retour(*) × 30 pers | 4,800,000 |
| Matériel, Fournitures | Feuilles blanches pour photocopie 9000Ar × 2paquet de 500 Feuilles de flipchart, Marler 25,000Ar Cahier, bic, Chemise 1,100Ar/pers × 30 pers | 76,000 |
| Pause Café, Location salle et microphone | Pause café: 1,000Ar × 3 j × 30pers Salle, Microphone : 10,000Ar/j × 3 j | 120,000 |
| Envoie de lettres d'invitation, Mission de l'explication | Carburant : 2580Ar × 100litres Télécommunication :20,000Ar, Enveloppe : 300Ar×30 | 287,000 |
| TOTAL | | 5,283,000 |

(*) Frais de déplacement dépend de la distance des participants, il faut calculer suivant les distances. Ici , on présente 50,000Ar en tant qu'exemple

(5) Matériel support de la formation

- Manuel de la commune pour la gestion de l'ouvrage d'approvisionnement en eau potable
- Slide de Power Point pour chaque module
- Formulaire de diverses fiches
- Fiche de QCM (Question à choix multiple)

(6) Document à distribuer aux participants

| DESIGNATION DES PIECES | NOMBRE |
|---|--------|
| ● Code de l'Eau | 01 ex. |
| ● Décret no.2003-193 | 01 ex. |
| ● Décret no.2003-945 | 01 ex. |
| ● Décret no.2003-791 | 01 ex. |
| ● Décret no.2003-939 | 01 ex. |
| ● Loi 94-007 | 01 ex. |
| ● Arrêté 21 169 / 2011 | 01 ex. |
| ● Arrêté 16 284 / 2008 | 01 ex. |
| ● Ordonnance 60-133 | 01 ex. |
| ● Schéma du Mécanisme de gestion et maintenance | 01 ex. |
| ● Guide de remplissage de la fiche de suivi | 01 ex. |
| ● Fiche de suivi pour PMH | 01 ex. |
| ● Fiche de suivi pour AEPP | 01 ex. |
| ● Fiche du Rapport trimestriel à la DRE | 01 ex. |
| ● Fiche de l'Inventaire de points d'eau | 01 ex. |
| ● Exemple de cahier de gestion de CPE | 01 ex. |
| ● Guide passation marché publique | 01 ex. |
| ● Modèle de Statut d'Association | 01 ex. |

2 / FORMATION POUR LES CPE (gestion communautaire)

(1) Acteurs

Organisateur/Formateur : DRE ou la commune (Maitre d'ouvrage)

Personne cible : Membres de l'organisation communautaire (Comité de point d'eau, Bureau exécutif de l'Association des usagers de l'eau)
(Président, Secrétaire, Comptable, Technicien réparateur)

(2) Aperçu

Objectif : Les membres de l'organisation communautaire (Membre de CPE, Membre du Bureau de l'AUE) apprennent la connaissance nécessaire sur le système de la gestion et la maintenance durable de l'ouvrage d'AEP et ils apprennent la méthodologie d'exécution.

Nombre de jours : 4 jours

| jour | 4 jours |
|----------------|--|
| 1 ^e | Mise au point de l'état de point d'eau et analyse des problèmes |
| 2 ^e | Type de gestion et organisations, Conception de la tarification de l'eau |
| 3 ^e | Maintenance de l'ouvrage, technique, outil, animation, exercice pratique sur terrain |
| 4 ^e | Hygiène et assainissement, planification des activités |

(3) Modèle d'agenda de la formation

| Jour | MODULE / THEME |
|----------------------|---|
| 1 ^{er} jour | Ouverture |
| | Examen de compréhension avant la formation (Question à choix multiple : QCM) |
| | Mise au point de l'état de point d'eau |
| | - Présentation et explication de la composition, caractéristiques, problématiques de l'ouvrage par localité - Présentation par chacun de son rôle actuel et les difficultés rencontrés, débats sur la solution des problèmes |
| 2 ^e jour | Cadre législatif Malgache |
| | Généralité du rôle de la commune et du village dans la gestion des points d'eau |
| | Organisation pour la gestion, et les choix de type de gestion |
| | Rôles et devoirs de chaque membre de la structure de gestion d'AEP |
| | Documents nécessaires pour le CPE (Dossiers relatif à la constitution de l'Association) |
| | Recouvrement du coût et prix de l'eau |
| 3 ^e jour | Estimation de recettes dépense et Mode de calcul de bénéfice |
| | Maintenance de l'ouvrage |
| | Tenu de Cahier de gestion |
| | Méthode de l'animation et sensibilisation auprès de la population |
| 4 ^e jour | Pratique sur terrain |
| | Eau et assainissement |
| | Programmation des activités CPE |
| | Examen de compréhension après la formation (Question à choix multiple : QCM) |
| | Evaluation de formation par les participants |
| | Clôture |

(4) Exemple du Budget de la formation (pour 5 sites par commune et 4 personnes par site)

| Article | Détail | Total (Ar) |
|--|---|------------|
| Indemnité/Perdiem, Hébergement, Déplacement des participants | Indemnité 10,000Ar/j × 4j × 20pers Hébergement 10,000Ar/nuit × 5j × 20pers Déplacement 10,000Ar/aller-retour(*)×20pers | 2,000,000 |
| Matériel, Fournitures | Feuilles blanches pour photocopie 9000Ar × 1paquet de 500 Feuilles de flipchart, Marler 25,000Ar Cahier, bic, Chemise 1,100Ar/pers × 20 pers | 56,000 |
| Pause Café, Location salle et microphone | Pause café:1,000Ar×4j × 20pers Location salle et microphone : 0 Ar/j | 80,000 |
| Envoie de lettres d'invitation, Mission de l'explication | Télécommunication :1,000Ar, Enveloppe : 300Ar× 5 sites | 2,500 |
| TOTAL | | 2,138,500 |

(*) Frais de déplacement dépend de la distance des participants, il faut calculer suivant les distances. Ici , on présente 5,000Ar en tant qu'exemple, supposant le lieu de formation à la commune ou au district.

(5) Matériel support de la formation

- Manuel de gestion des ouvrages d'AEP pour les comités de points d'eau
- Slide de Power Point pour chaque module
- Formulaire de diverses fiches
- Fiche de QCM (Question à choix multiple)

(6) Document à distribuer aux participants

| DESIGNATION DES PIECES | NOMBRE |
|---|--------|
| ● Manuel de gestion des ouvrages d'AEP pour les CPE | 01 ex. |
| ● Exemple de cahier de gestion de CPE | 01 ex. |
| ● Modèle de Statut d'Association | 01 ex. |

3 / FORMATION POUR LE GESTIONNAIRE DE PIÈCES DE RECHANGE (ONG)

(1) Acteurs

Organisateur/Formateur : DRE

Personne cible : Organisation chargé de Vente de pièces de rechange
(ONG sélectionné par l'Appel d'offres et contracté avec DRE)

(2) Aperçu

Objectif : L' Organisation chargé de Vente de pièces de rechange sélectionné apprend la connaissance nécessaire sur le système de la gestion et la maintenance durable de l'ouvrage d'AEP, surtout le système d'approvisionnement des pièces de rechanges et le rôle de l'ONG et apprend la méthodologie d'exécution.

Nombre de jours : 2 jours

Lieu : Chef-lieu de la région

| | |
|----------------|--|
| jour | 2 jours |
| 1 ^e | Type de gestion et organisations, Compréhension sur la structure des équipements et de diverses pièces |
| 2 ^e | Mode d' d'approvisionnement des pièces de rechanges et Application de divers formats |

(3) Modèle d'agenda de la formation

| Jour | MODULE / THEME | CONTENU |
|---------------------|---|---|
| 1 ^e jour | Cadre général du secteur eau et assainissement | |
| | Code de l'eau | <ul style="list-style-type: none"> Explication du texte de « Code de l'eau » |
| | Approche du Projet pour établissement de mécanisme de la gestion et maintenance AEP | <ul style="list-style-type: none"> Explication du « mécanisme » et chaque élément du « mécanisme » Différents acteurs au tour de la gestion et maintenance de points d'eau Mécanisme de fourniture de pièces de rechange |
| | Ouvrages d'approvisionnement en eau potable | <ul style="list-style-type: none"> Caractéristiques, problématiques de l'ouvrage AEP Type de divers points d'eau Exemples pour spécification technique des ouvrages AEPP et PMH Entretien et maintenance |
| | Pièces de rechange PMH India MK III | <ul style="list-style-type: none"> Type de PMH Noms de pièces Entretien et maintenance Fréquence de remplacement et panne |
| 2 ^e jour | Procédure de gestion de pièce de rechange | <ul style="list-style-type: none"> Gestion financière Gestion de stock Outil utilisé |
| | Approvisionnement | <ul style="list-style-type: none"> Processus d'approvisionnement Outil utilisé |
| | Contrat | <ul style="list-style-type: none"> Vérification de contrat par chaque article Négociation de contrat Finalisation de contrat |
| | Rapport | (7) Format des rapports (rapport financier, rapport technique) |

(4) Exemple du Budget de la formation

| Article | Détail | Total (Ar) |
|--|---|------------|
| Indemnité/Perdiem, Hébergement, Déplacement des participants | Indemnité/Perdiem 10,000Ar/j × 2j × 1pers Hébergement : néant si l'organisation siège au Chef-lieu de la région Déplacement : néant | 200,000 |
| Matériel, Fournitures | Feuilles blanches pour photocopie 1,000Ar Feuilles de flipchart, Marler 5,000Ar Cahier de compte, Classeur 15,000Ar | 21,000 |
| Pièces de rechange de démarrage | Pièces de rechange pour India MK III | 2,000,000 |
| Pause Café | | 10,000 |
| TOTAL | | 2,051,000 |

(5) Matériel support de la formation

- Slide de Power Point pour chaque module
 - PPT (1) « Cadre général du secteur eau et assainissement »
 - PPT (2) « Code l'eau (mg) »
 - PPT (3) « Mécanisme de suivi finance et technique de l'ouvrage AEP, cas de projet RANOFIDIO »
 - PPT (4) « Mombamomba amin'ny ankapobeany ny fitantanana sy fikojakojana ny foto-drafitr'asa famatsiana rano fisotro madio »
 - PPT (5) « Foto-drafitr'asa famatsiana rano fisotro madio »
 - PPT (6) « Fizahana ara-tekina ny foto-drafitr'asa famatsiana rano fisotro madio »
- Formulaire de diverses fiches

(6) Document à distribuer aux participants

| DESIGNATION DES PIECES | NOMBRE |
|---|--------|
| ● Code de l'eau | 01 ex. |
| ● Mécanisme de gestion et maintenance | 01 ex. |
| ● Fiche technique de Pompe INDIA MK III | 01 ex. |
| ● Procédure de gestion de pièce de rechange | 01 ex. |
| ● Liste de pièces de rechange PMH et AEPP | 01 ex. |
| ● Fiche de stock | 01 ex. |
| ● Fiche d'inventaire | 01 ex. |
| ● Plan du contrat | 01 ex. |

4 / FORMATION POUR LES TECHNICIENS SPECIALISES (TS) (AEPP)

(1) Acteurs

Organisateur/Formateur : DRE

Personne cible : Technicien Spécialisé pour AEPP (TS AEPP) (Approximativement 10 TS suivant l'identification et la liste préalablement établie des TS qualifié existants à la région ou à la district)

(2) Aperçu

Objectif : Les Technicien Spécialisé pour AEPP sélectionnés au niveau de District apprend le rôle de TS AEPP et apprend la technique de la réparation des ouvrages d'AEPP de la zone de son intervention.

Nombre de jours : 6 jours

Lieu : Chef lieu de la région (salle de réunion du bureau l'administration décentralisée) et les sites

| jour | 6 jours |
|----------------|--|
| 1 ^e | (Théorie) Connaissance de base de la réparation de machines générale, et du mode d'emploi des outils de mesurage |
| 2 ^e | (Théorie) Connaissance de la structure de moteur diesel et du contrôle et de la réparation du groupe électrogène |
| 3 ^e | (Théorie) Structure de forage, de motopompe immergée et Connaissance de base sur l'électricité |
| 4 ^e | (Pratique) Démontage et nettoyage de motopompe immergée dans les sites |
| 5 ^e | (Pratique) Montage de motopompe immergée dans les sites |
| 6 ^e | (Pratique / Théorie) Contrôle et réparation de groupe électrogène |

(3) Modèle d'agenda de la formation

| Jour | MODULE / THEME | CONTENU |
|----------------------|--|---|
| 1 ^{er} jour | Etude fondamentale de réparation | Réparation des machines, Principales unités utilisées en mécanique |
| | Etude de mesurage | Méetrologie (Multi mètre, Limnimètre, mégatesteur) |
| | Etude d'outillage | Méthodologie de l'outillage (Clés dynamométriques, Soudeur, etc.) |
| 2 ^e jour | Etude du moteur diésel | Principaux organes et ses fonctionnements, et Pièces détachée du moteur |
| | Réparation du groupe électrogène | Technique de contrôle et réparation suivant le Manuel |
| | Réparation de tuyaux (Théorie) | Réparation de tuyaux, mode d'emploi d'Appareil de filetage manuel |
| 3 ^e jour | Structure de forage, de motopompe immergée | Structure de forage, de motopompe, montage et démontage de motopompe |
| | Connaissance de base sur l'électricité | Base sur l'électricité, pièces d'usure électrique, moteur, groupe électrogène |
| 4 ^e jour | Levée de pompe | Montage et pose de trépied, Démontage de tube en utilisant Palan à chaîne, Nettoyage de pompe |
| 5 ^e jour | Pose de pompe | Pose de pompe, connexion de tubes, essai de fonctionnement de pompe |
| | Réparation de tuyaux (Pratique) | Réparation de tuyaux, remplacement de robinet, filetage, etc. |

| | | |
|---------------------|-------------------------|---|
| 6 ^e jour | Contrôle de groupe | Pratique du contrôle et réparation du groupe électrogène |
| | Système de réparation | Fixation du prix de service, Enregistrement et agrément de TS |
| | Examen de compréhension | Jugement sur le niveau technique |

(4) Exemple du Budget de la formation

| Article | Détail | Total (Ar) |
|--|--|------------|
| Indemnité/Perdiem, Hébergement, Déplacement des participants | Indemnité 10,000Ar/j × 8j × 10pers Hébergement 10,000Ar/nuit × 8j × 10pers Déplacement 20,000Ar/aller-retour(*)×10pers | 1,800,000 |
| Matériel, Fournitures | Feuilles blanches pour photocopie 1,000Ar Feuilles de flipchart, Marler 25,000Ar Cahier, bic, Chemise 1,100Ar/pers × 10 pers | 37,000 |
| Outillage pour la formation | Palan à chaîne, Outillage spécifique, Soudeur, Multimètre, Jeu de clés mixtes, Jauge 8 cales d'épaisseur, Clé à molette, etc . | 2,000,000 |
| Outils pour TS (en cas de fourniture, un lot par District) | Palan à chaîne, outillage spécifique, Soudeur électrique, Multimètre, Jeu de clés, Pied à coulisse, Jauge 8 cales d'épaisseur, Clé à molette, Caisse à outils, etc . | 1,100,000 |
| Envoie de lettres d'invitation, communication | Télécommunication : 1,000Ar Enveloppe : 300Ar× 10 pers | 4,000 |
| TOTAL | | 4,941,000 |

(*) Frais de déplacement dépend de la distance des participants, il faut calculer suivant les distances. Ici , on présente 20,000Ar en tant qu'exemple, supposant le lieu de formation au chef lieu de la Région.

(5) Matériel support de la formation

- Outillage (outillage général, Clé à griffe, outillage spécifique, etc.)
- Outils de mesurage (Pied à coulisse, Multimètre, Comparateur à affichage, Clés dynamométriques, Jauge 8 câles d'épaisseur, Multimètre)
- Pièces d'usure de Moteur diesel, pièces d'usure électrique, outils électrique, maquette)
- Manuel de groupe électrogène, Liste des pièces de rechange pour groupe électrogène
- Groupe électrogène, Motopompe immergée
- Manuel pour Technicien Spécialisé AEPP
- Examen de compréhension

(6) Document à distribuer aux participants

| DESIGNATION DES PIECES | NOMBRE |
|---|--------|
| ● Manuel pour L'opération et la maintenance des ouvrages AEPP | 01 ex. |
| ● Manuel pour réparation de groupe électrogène | 01 ex. |
| ● Liste des pièces de rechange pour groupe électrogène | 01 ex. |

Note :

- Pour le choix des TS cible de la formation, il est recommandé d'exécuter un teste des candidat et de juger le niveau technique et élaborer la liste des TS
- Le programme de la formation est pris en compte de niveau des TS participants et éventuellement diviser à plusieurs groupes suivant leur capacité.

5 / FORMATION POUR LES TECHNICIENS SPECIALISES (TS) (PMH)

(1) Acteurs

Organisateur/Formateur : DRE

Personne cible : Technicien Spécialisé pour PMH (TS PMH) (Approximativement 10 TS suivant l'identification et la liste préalablement établie des TS qualifié à la région ou à la district et les TR capables)

(2) Aperçu

Objectif : Les Technicien Spécialisé pour PMH sélectionnés au niveau de District apprend le rôle de TS PMH et apprend la technique de la réparation des ouvrages de PMH de la zone de son intervention.

Nombre de jours : 3 jours

Lieu : Chef lieu de la région (salle de réunion du bureau l'administration décentralisée) et les sites

(3) Modèle d'agenda de la formation

| Jour | MODULE / THEME | CONTENU |
|----------------------|---|---|
| 1 ^{er} jour | Système de réparation | Différents acteurs concernés au système, rôle et capacité requise de TS PMH, Record de la réparation |
| | Source d'eau de forage | Structure de forage et caractéristique, profondeur de forage et mesurage de niveau d'eau |
| | Structure de PMH | Structure de PMH, Nom et rôle des parties de pompe Outils nécessaires pour la réparation |
| 2 ^e jour | (Pratique) Levée de pompe | Montage et pose de trépied, Levée de piston, Démontage de tube en utilisant Palan à chaîne, Démontage et montage de piston, Mesurage de tube casing et de niveau d'eau |
| 3 ^e jour | (Pratique) Pose pompe | Idem, essai de fonctionnement, Démontage de trépied |
| | Réparation de margelle et superstructure en béton | Facon de faire le béton, Réparation |

(4) Exemple du Budget de la formation

| Article | Détail | Total (Ar) |
|--|--|------------|
| Indemnité/Perdiem, Hébergement, Déplacement des participants | Indemnité 10,000Ar/j × 3j × 10pers Hébergement 10,000Ar/nuit × 3j × 10pers Déplacement 20,000Ar/aller-retour(*)×10pers | 800,000 |
| Matériel, Fournitures | Feuilles blanches pour photocopie 1,000Ar Feuilles de flipchart, Marler 25,000Ar Cahier, bic, Chemise 1,100Ar/pers × 10 pers | 37,000 |
| Outillages | Transport du trépied, tubes etc. 60,000Ar Ciment 20,000Ar, Frais de fabrication de l'outillage spécifique.Ar, Corde, Chiffons, | 206,000 |

| | | |
|---|--|-----------|
| | Seau, Brousse, etc. | |
| Envoie de lettres d'invitation, communication | Télécommunication :1,000Ar Enveloppe : 300Ar× 10 pers | 4,000 |
| TOTAL | | 1,047,000 |

(*) Frais de déplacement dépend de la distance des participants, il faut calculer suivant les distances. Ici, on présente 20,000Ar en tant qu'exemple, supposant le lieu de formation au chef lieu de la Région.

(5) Matériel support de la formation

- Outillage (Trépieds, Palan à chaîne, outillage spécifique, Filière manuelle pour tringles, pompe à main, un sac de ciment, corde, Chiffons, Seau, Brousse, etc.)
- Manuel pour Technicien Spécialisé PMH
- Examen de compréhension

(6) Document à distribuer aux participants

| DESIGNATION DES PIECES | NOMBRE |
|---|--------|
| ● Manuel pour la maintenance INDIA MK III | 01 ex. |

6 / FORMATION POUR LES TECHNICIENS REPARATEURS (TR)

(1) Acteurs

Organisateur/Formateur : DRE ou la commune (Maitre d'ouvrage)

Techniciens Spécialisés suivis la formation (en tant que formateur)

Personne cible : Technicien Réparateur (mécanicien villageois de PMH, opérateur de AEPP)

(2) Aperçu

Objectif : Les Techniciens Réparateurs apprennent la connaissance et la technique nécessaires pour la gestion maintenance quotidienne de l'ouvrage.

Nombre de jours : 2 jours / site + Suivi et Formation recyclage assuré par TS

Lieu : site

(3) Modèle d'agenda de la formation

| Jour | mécanicien villageois de PMH | opérateur de AEPP |
|----------------------|---|--|
| 1 ^{er} jour | Connaissance de base pour PMH, Nom et rôle des parties de pompe | Connaissance de base pour l'ouvrage AEPP |
| | Rôle d'AR et le contrôle | Rôle de TS AEPP, travail de l'opération, de contrôle et de record (ciblé au groupe électrogène et motopompe, opération et maintenance quotidienne) |
| | Trouble Shooting Format et exercice de remplissage de format | Trouble Shooting Format et exercice de remplissage de format |
| 2 ^e jour | (Pratique) Levée et pose de pompe | (Pratique) opération, maintenance de groupe électrogène |

(4) Exemple du Budget de la formation (par site)

| Article | Détail | Total (Ar) |
|---|---|--|
| Indemnité/Perdiem, Hébergement, Déplacement de formateur (TS) | Indemnité 10,000Ar/j × 2j × 1pers Hébergement 20,000Ar/nuit × 2j × 1pers Déplacement 20,000Ar/aller-retour(*)×1pers | 600,000 |
| Indemnité/Perdiem, Hébergement, Déplacement des participants | Formation faite au site de TR, d'où il n'y a pas de paiement | 0 |
| Matériel, Fournitures | Feuilles blanches pour photocopie 1,000Ar Feuilles de flipchart, Marler 25,000Ar Cahier, bic, Chemise 1,100Ar/pers × 1 pers | 37,000 |
| Outillages | Palan à chaine, Soudeur électrique, Multimètre, Jeu de clés mixtes, Jauge 8 câbles d'épaisseur, clé à molette, etc. | (2,000,000) * outils utilisé dans la formation TS |
| Pièces et consommables de groupe électrogène | Huile moteur 90,000Ar, Filtre à gas-oil 25,000Ar, Electrolyte 2,000Ar, Crurroie 15,000Ar | 132,000 |

| | |
|-------|---------|
| TOTAL | 229,000 |
|-------|---------|

(*) Frais de déplacement dépend de la distance des participants, il faut calculer suivant les distances. Ici, on présente 20,000Ar en tant qu'exemple.

(5) Matériel support de la formation

- Outillages pour la réparation (Outils possédés de TS, Trépieds, Palan à chaîne, outillage spécifique, Appareil de filetage manuel)
- Manuel pour Technicien Réparateur

(6) Document à distribuer aux participants

| DESIGNATION DES PIECES | NOMBRE |
|--|--------|
| ● Manuel de Technicien Réparateur (TR) AEPP | 01 ex. |
| ● Liste des Techniciens Réparateurs (TR) AEPP de la zone | 01 ex. |
| ● Manuel de Technicien Réparateur (TR) PMH | 01 ex. |
| ● Liste des Techniciens Réparateurs (TR) PMH de la zone | 01 ex. |

(6) Option de la formation

1) Formation regroupé

Moins couteux

En cas de nécessité de former beaucoup de sites, le nombre de jours nécessaires pour la formation est moins que la formation au site

2) Formation personnel au site

Le programme peut s'adapter à la capacité de chaque TR et aux caractéristiques de l'ouvrage cible
Organisateur/Formateur peut savoir l'état concret de l'ouvrage en question sur site

Analyse de l'état financier des CPE

Le renforcement des capacités réalisé dans ce projet a permis d'atteindre un taux de collecte des redevances d'eau de 100% sur les 22 sites dont les ouvrages sont en service parmi les 24 sites pilotes. D'autre part, le prix de l'eau a été fixé sur la base du montant payable par les habitants, la simulation des recettes et dépenses pour laquelle l'encadrement a été donné lors de la formation n'était réalisée sur pratiquement aucun site, et il est difficile de dire que les frais de renouvellement et de réparation futurs de l'ouvrage sont pris en compte.

La tenue du cahier trésorier a justement commencé il y a environ 2 ans, et la situation financière sur les sites pilotes devient claire petit à petit. Ces données ont été analysées dans le présent projet, et une autre analyse sur la faisabilité financière de l'opération autonome de l'ouvrage hydraulique par les villageois qui vivent dans les sites pilotes. Ci-dessous figurent les résultats de l'analyse par type d'ouvrage.

(1) Ouvrages PMH (India Mark III)

① Calcul des frais annuels requis pour la gestion et la maintenance

Dans la région objet du projet, il y a des écarts dans les frais annuels requis pour la gestion et la maintenance et aussi pour la réparation des ouvrages à India Mark, par exemple, des sites où aucune réparation n'a été faite depuis 15 ans, et des sites où des réparations relativement importantes ont été faites depuis la 1^{ère} année. La fréquence de remplacement des pièces de rechange a été estimée à partir de (1) une enquête auprès de la DRE et des techniciens réparateurs, (2) les documents concernant India MK III, et (3) le rapport de l'UNICEF. Mais il s'agit là simplement d'indices moyens, et la situation varie selon les conditions naturelles, etc.

Tableau1 Fréquence de remplacements des pièces de rechange India MK III et prix¹
(le n° d'identification correspond à l'Annexe 2-2 liste de prix)

| Fréquence de remplacement (indice) | Pièce de rechange | Prix (Ar) | N° d'identification |
|------------------------------------|-------------------------------------|---------------|---------------------|
| (1) 1 fois par an | Boulons hexagonaux M 12 x 1,75 x 40 | 3.000 | 3 |
| | Écrous hexagonaux M 12 x 1,75 | 1.250 | 2 |
| | Rondelle de couplage | 6.000 | 10 |
| | Joint caoutchouc pour cylindre | 6.000 | 11 |
| | Siège de soupape supérieure | 500 | 13 |
| | Siège de soupape au pied | 1.200 | 12 |
| | Montant total (A) | 17.950 | |
| (2) 1 fois tous les 2 ans | Boulons hexagonaux M 10 x 1,5 x 40 | 1.200 | 4 |
| | Écrous Nyloc M10 | | |
| | Axe de manche | 31.000 | 5 |
| | Rondelle pour axe | 1.500 | 6 |
| | Paliers | 12.500 | 7 |
| | Pièce d'espacement pour axe | 2.400 | 8 |
| | Chaîne | 45.000 | 9 |
| | Boulon pour couvercle | 1.200 | 1 |
| | Coupleurs hexagonaux | 36.000 | 14 |
| | Soupape au pied | 24.200 | 18 |
| Tiges | 200.000 | 24 | |

¹ Les prix ont été fixés dans le cadre du système de « gestion conjointe » des pièces de rechange du présent projet, dans la mesure où l'acquisition des pièces à Tuléar est possible.

| | | | |
|---|-------------------------------|------------------|----|
| | Joint torique | 6.000 | 15 |
| | Montant total (B) | 361.000 | |
| (3) 1 fois tous les 5 ans ou plus | Douille de tuyau ø 65 mm | 7.300 | 20 |
| | Assemblage de culasse | 555.000 | 25 |
| | Assemblage de manche | | |
| | Soupape supérieure | 14.600 | 19 |
| | Assemblage cylindre, plongeur | 555.000 | 21 |
| | Montant total (C) | 1.131.900 | |

Le montant de la charge par foyer pour la réparation et le renouvellement d'une pompe manuelle a été calculé sur cette base sous les conditions suivantes.

- La pompe sera renouvelée au bout de 15 ans (hauteur de colonne d'exhaure supposée de 30 m).
- (1), (2) et (3) du tableau ci-dessus sont prévus par précaution pour les pièces de rechange nécessaires à la réparation.
- Les frais de personnel pour le technicien seront de 20% du coût du renouvellement + coût des pièces à détacher.
- La population desservie par une pompe manuelle sera de 250 personnes (50 foyers). ²

Le montant annuel de la réserve requise pour une pompe, et le montant cotisé par une famille présumés à partir des conditions ci-dessus sont indiqués dans le Tableau 2-21.

Tableau2 Montant annuel de la réserve requise pour une pompe, montant cotisé par une famille

| | | |
|--|----------------|---|
| Montant pour 15 ans de (1) du Tableau 1 (=A x 15) | 269.250 | ① |
| Montant pour 15 ans de (2) du Tableau 1 (=B x 7,5) | 2.707.500 | ② |
| Montant pour 15 ans de (3) du Tableau 1 (=C x 3) | 3.395.700 | ③ |
| Prix de la pompe elle-même (colonne d'exhaure, tige pour 30 m) | 4.370.000 | ④ |
| Frais de personnel du technicien ((①+②+③+④) x 0,2) | 2.148.490 | ⑤ |
| Total (=①+②+③+④+⑤) | 12.890.940 | ⑥ |
| Montant annuel de la réserve requise pour une pompe(=⑥/15ans) | 859.396 | ⑦ |
| Cotisation annuelle pour une famille(=⑦/50familles) | 17.188 | ⑧ |
| Cotisation mensuelle pour une famille(=⑧/12) | 1.432 | ⑨ |
| Cotisation journalière pour une famille(=⑨/30) | 48 | |

D'après le tableau ci-dessus, le montant annuel de la réserve requise pour une pompe est de 859.396 Ar, et le montant cotisé par une famille de 17.188 Ar (1.432 Ar par mois).

② État de la collecte des redevances d'eau sur les sites PMH

Le Tableau 2-22 indique l'état financier des sites où les données du cahier trésorier ont pu être collectées parmi les sites PMH. Le système de tarif fixe est appliqué sur tous les sites, sauf Analamisampy, mais on ne peut pas dire que tous les sites réussissent à effectuer la collecte des redevances d'eau aux moments et à la fréquence préfixés. Ici, une moyenne mensuelle a simplement été calculée à partir de la durée requise pour la collecte des données.

² En cas d'ouvrage à pompe manuelle, le Manuel de procédure rédigé par le Ministère de l'Eau malgache recommande une population desservie de 200 à 300 personnes par forage, et de 100 à 200 personnes par puits.

Tableau3 Recettes et dépenses annuelles des sites PMH

| Nom du site | Méthode de paiement des redevances d'eau | Nbre de pompes manuelles | Recettes (Ar) | Dépenses (Ar) | Bilan (Ar) | Durée requise pour la collecte des données (nbre de mois) | Recettes annuelles moyennes (Ar) | Recettes annuelles par pompe manuelle (Ar) |
|-----------------|--|--------------------------|---------------|---------------|-------------|---|----------------------------------|--|
| | | ① | ② | (référence) | (référence) | ③ | ④=②÷③×12 | ⑤=④÷① |
| Ampoza | Tarif fixe (semestriel) | 2 | 126.700 | 41.600 | 85.100 | 23 | 66.104 | 33.052 |
| Analamisampy | Tarifcation au volume | 3 | 2.389.500 | 1.696.500 | 693.000 | 24 | 1.194.750 | 398.250 |
| Mangotroka Nord | Tarif fixe (semestriel) | 1 | 133.000 | 117.000 | 16.000 | 13 | 122.769 | 122.769 |
| Maninday | Tarif fixe (mensuel) | 3 | 608.600 | 317.550 | 291.050 | 22 | 331.964 | 110.655 |
| Manoroka Goroga | Tarif fixe (mensuel) | 1 | 36.050 | 12.000 | 24.050 | 9 | 48.067 | 48.067 |

Comme indiqué en ⑤ dans le tableau ci-dessus, les recettes des sites au tarif fixe, en dehors d'Analamisampy, sont réduites. Le coût du remplacement des pièces de rechange à renouveler une fois par an [20.626 Ar = 17.950 Ar = frais de personnel du technicien 20%] indiqué en (A) du Tableau 2-20 est couvert par le revenu annuel, mais aucun site ne peut prendre en charge le montant annuel de la réserve (859.396 Ar) du Tableau 2-21, ce qui est également impossible à Analamisampy à tarification au volume.

Dans le tableau suivant, les recettes annuelles ont été calculées en multipliant le prix de l'eau fixé d'un accord entre les CPE et les habitants par le nombre de familles inscrites.

Tableau4 Montants des redevances payées par chaque famille sur les sites

| Nom du site | Nbre de familles pouvant payer les redevances ³ | Prix unitaire préfixé ⁴ | Nbre de collectes | Recettes annuelles d'1 pompe (montant calculé) | Montant annuel cotisé par une famille | Montant de cotisation à payer par famille pour la réserve du fonds | 3% du revenu annuel moyen des foyers ⁵ |
|-----------------|--|------------------------------------|-------------------|--|---------------------------------------|--|---|
| | ⑥ | ⑦ | ⑧ | ⑨=⑥×⑦×⑧÷① | ⑩=⑨÷⑥ | ⑪=859.396 額 ①÷⑥ | ⑫ |
| Ampoza | 92 | 2.500* | 2 | 230.000 | 5.000 | 18.683 | 38.057 |
| Analamisampy | 251 | - | - | - | - | 10.272 | 34.488 |
| Mangtroka nord | 76 | 4.000 | 1 | 304.000 | 4.000 | 11.308 | 51.312 |
| Maninday | 141 | 500 | 12 | 282.000 | 6.000 | 18.285 | 64.707 |
| Manoroka goroga | 41 | 100* | 12 | 49.200 | 1.200 | 20.961 | 48.090 |

* Montant des redevances d'eau au moment du calcul. En 2012, baisse à 1.000 Ar à Ampoza et à 50 Ar à Manoroka.

D'abord, si l'on compare les recettes annuelles calculées ⑨ et celles réelles ④, ④ est inférieur à ⑨, ce qui montre que les redevances d'eau fixées ne sont pas collectées comme prévu. Bien que les situations varient selon les sites, les causes principales sont l'absence de « volonté de payer des habitants » et que les familles qui ne paient pas (ou ne peuvent pas payer) sont laissés tels quels avec un retard de paiement de longue durée.

³ Source : Liste des utilisateurs de l'ouvrage établi par le CPE

⁴ Le prix unitaire a diminué sur certains sites comme indiqué dans la note en bas du tableau, mais on présente ici le prix unitaire initialement fixé.

⁵ Valeur de référence de l'étude d'impact

D'autre part, même provisoirement si le paiement est fait au tarif de l'eau actuel, cela ne permettra pas la constitution du fonds annuel (859,396 Ar) nécessaire à la réparation de la pompe manuelle ; chaque famille doit verser le montant de (11) pour couvrir ce montant. Ordinairement, le montant payable pour les redevances d'eau est estimé à 3 - 5% du revenu du foyer (voir (12)), et dans ce cas, la « possibilité de paiement » du montant annuel pour la réserve par famille (11) serait suffisante. Ces données font la preuve de l'absence de « volonté de payer » chez les habitants, bien qu'ils soient « capables à payer ».

En conclusion, pour les sites PMH, la « possibilité de paiement » est suffisante, on peut espérer que, dans un proche avenir, une sensibilisation persuasive des habitants permettra la constitution du fonds sur certains sites. Cependant la « volonté de payer » des habitants étant faible, il n'est pas facile de leur faire comprendre une économie prévue pour dans 10 ans. Un projet de fixation du prix de l'eau s'appuyant sur une simulation des recettes et dépenses, ainsi que l'encadrement pour la sensibilisation des habitants ont été réalisés auprès des CPE dans ce projet, comme l'eau ayant été gratuite pendant 15 ans jusqu'en 2010 sur pratiquement tous les sites, il faudra du temps pour faire changer de comportement les habitants et les amener à payer, ce qui nécessitera une sensibilisation continue et de longue durée.

Vu cette situation, le prix de l'eau ne doit pas être fixé pour satisfaire d'une seule haleine le montant requis pour la réserve, il est plutôt envisageable d'établir un plan dans lequel on augmente progressivement le prix de l'eau étape par étape en proportion du montant requis pour la réserve. Par exemple, commencer par l'économie des frais pour les pièces de rechange à remplacer une fois par an et les frais de gestion et de maintenance quotidienne dans une première étape, et une fois cela réussi, inclure aussi dans la fixation du prix de l'eau, le prix des pièces de rechange à remplacer à une fréquence moindre. De plus, le montant requis pour la réserve pouvant varier selon les conditions naturelles, etc., il faudra sensibiliser les habitants et collecter les frais nécessaires après avoir vérifié le montant requis pour la réserve le plus adapté au site, dans la procédure de la gestion et la maintenance.

(2) Ouvrages AEPP

L'opération des 6 sites à ouvrage AEPP indiqués dans le tableau ci-dessous a été analysée. Le Tableau 2-24 et 2-25 indiquent la comparaison de la situation sur ces différents sites. Cette comparaison a mis au clair la situation indiquée comme suit.

Tableau5 Comparaison de la situation sur les différents sites (1)

| Nom du site | Recettes annuelles | Frais de carburant | Frais de personnel | Maintenance /réparation | Autres | Total dépenses annuelles | Bilan (bénéfices ordinaires) |
|-------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------------------------|-----------|--------------------------|------------------------------|
| Andamasiny Vineta | 909.960 | 773.615 | 44.182 | 16.364 | 60.545 | 894.706 | 15.254 |
| Befoly | 18.353.000 | 11.333.200 | 1.591.000 | 1.620.400 | 2.939.100 | 17.483.700 | 869.300 |
| Bereketa | 414.440 | 282.571 | 0 | 40.571 | 22.686 | 345.829 | 68.611 |
| Tranokaky | 1.612.900 | 786.400 | 0 | 256.000 | 299.000 | 1.341.400 | 271.500 |
| Belitsaka | 4.985.314 | 2.186.743 | 1.140.571 | 1.044.000 | 61.886 | 4.564.629 | 420.686 |
| Benetsy | 8.314.485 | 1.584.000 | 600.000 | 474.000 | 270.000 | 2.928.000 | 5.386.485 |

Tableau6 Comparaison de la situation sur les différents sites (2)

| Nom du site | Frais de carburant/recettes annuelles | Bilan/bilan annuel | Consommation d'eau journalière moyenne | Frais de carburant au m ³ * | Nbre de familles | Population prévue | Unité d'approvisionnement en eau |
|-------------------|---------------------------------------|--------------------|--|--|------------------|-------------------|----------------------------------|
| Andamasiny Vineta | 85,0% | 0,9% | 0,51 | 4.181 | | 260 | 2,0 |
| Befoly | 61,8% | 4,7% | 12,52 | 2.514 | 170 | 877 | 14,3 |
| Bereketa | 68,2% | 16,6% | 0,38 | 2.075 | 90 | 464 | 0,8 |
| Tranokaky | 48,8% | 16,8% | 0,88 | 2.479 | 180 | 929 | 0,9 |
| Belitsaka | 43,9% | 8,4% | 2,77 | 2.193 | 210 | 1.084 | 2,6 |
| Benetsy | 19,1% | 64,8% | 5,69 | 774 | 190 | 980 | 5,8 |

Note : Le nombre de familles a été compté à partir de l'image satellite de Google Earth, et le calcul de la population prévue a été fait pour 5,16 personnes par famille (résultats de Befandriana).

< Conclusion >

L'analyse de la gestion des sites AEPP à partir du prix de l'eau actuel montre que, avec les recettes et dans les conditions actuelles, le renouvellement du groupe électrogène et de la pompe est impossible sur tous les sites, sauf Benetsy. Les principales raisons sont les suivantes.

① Recettes limitées

Avec les recettes actuelles, en dehors du site Benetsy, il faudra environ 80 à 1.000 ans pour réserver le montant requis pour le renouvellement du groupe électrogène et de la pompe, ce qui montre l'insuffisance considérable des recettes. Les deux facteurs suivants sont à l'origine de ces recettes de faible importance.

(a) La population desservie est peu nombreuse

Sur les sites où le calcul a été effectué cette fois-ci, la population desservie est inférieure à 1.000 personnes. En particulier, à Andamasiny-Vineta et Bereketa, elle est extrêmement faible parce que les habitants recourent aux sources d'eau de substitution.

En supposant que pratiquement tous les habitants se mettent à utiliser l'ouvrage sur les 2 sites précités où des sources d'eau de substitution sont utilisées, la possibilité de renouvellement de la pompe seule augmenterait ; mais en réalité, il semble difficile de faire changer les mentalités des habitants tant que les sources d'eau de substitution ne sont pas tarées, les possibilités y sont donc faibles. Sur les autres sites, beaucoup des villageois utilisent l'ouvrage parce qu'il n'y a pas de sources d'eau de substitution, mais vu la situation actuelle, une augmentation considérable de la population desservie ne peut pas être espérée.

(b) Unité d'approvisionnement en eau basse

La consommation d'eau a été calculée à partir des recettes de l'eau ci-dessus, et l'unité d'approvisionnement en eau obtenue sur cette base de 0,8 à 5,8 l/pers./jour, ce qui est largement inférieur aux 20 l/pers./jour indiqués dans les lignes directrices de l'OMS sur l'eau potable. Cette valeur est peut-être extraordinaire à cause d'une erreur dans la population desservie, mais il est aussi possible que l'ouvrage soit utilisé uniquement pour l'eau potable. L'utilisation de l'ouvrage pour les

besoins en eau au quotidien devra être renforcée avec la mise en œuvre parallèle d'une sensibilisation des habitants sur la santé et l'hygiène, mais ce n'est pas un problème qui peut se résoudre rapidement.

② Dépenses importantes

(a) Groupe électrogène peu efficace

La dégradation du groupe électrogène est une cause de consommation importante de carburant, et les frais de carburant comptent pour plus de 50% des recettes sur pratiquement tous les sites. En présumant que les frais de carburant pour le pompage d'1 m³ d'eau par un nouveau groupe électrogène sont à 500 Ar⁶, chaque site dépense actuellement 4 à 5 fois plus. Si le groupe électrogène était remplacé par un neuf, la dépense en carburant diminuerait, et le remplacement des équipements serait possible à Befoly et Belitsaka.

(b) Salaire élevé des membres CPE, dépenses non justifiables reconnues

Sur les sites où les membres CPE sont payés, les dépenses pour les salaires du CPE provoquent parfois des problèmes financiers. Le salaire étant aussi une motivation pour la poursuite des activités des CPE, il faut obtenir l'accord des membres pour baisser leur salaire, mais cet abaissement renforcerait les possibilités de renouvellement des équipements sur des sites comme Belitsaka, où les frais de personnel comptent pour 1/4 des dépenses. D'autre part, sur les sites comme Befoly où les dépenses non justifiables s'élèvent à 1,3 million Ar, la mise au clair des articles des dépenses, et l'élimination des dépenses sans relation avec l'alimentation en eau augmenteraient les possibilités de renouvellement des équipements.

Le Tableau 2-26 montre le calcul du nombre d'années d'amortissement à partir du prix du groupe électrogène et de la pompe, et des recettes et des bénéfices sur chaque site

Tableau7 Nombre d'années d'amortissement à partir du prix du groupe électrogène et de la pompe

| Nom du site | Groupe électrogène (KVA) | Prix du groupe électrogène (yens)① | Pompe (kw) | Prix de la pompe (yens)② | Total (yens)③=①+② | Conversion en Ar ④=③/0,04 | ⑤Recettes | Nbre d'années d'amortissement, sur la base des recettes ⑥=④/⑤ | Recettes – frais de carburant ⁷ ⑦=⑤ – carburant | Base du nbre d'années d'amortissement⑦ |
|-------------------|--------------------------|------------------------------------|------------|--------------------------|-------------------|---------------------------|------------|---|--|--|
| Andamasini-Vineta | 10,5 | 860.000 | 2,2 | 504.000 | 1.364.000 | 34.100.000 | 909.960 | 37 | 136.346 | 250 |
| Bereketa | 10,5 | 860.000 | 2,2 | 504.000 | 1.364.000 | 34.100.000 | 414.440 | 82 | 131.869 | 259 |
| Tranokaky | 45 | 1.800.000 | 15 | 1.060.000 | 2.860.000 | 71.500.000 | 1.612.900 | 44 | 826.500 | 87 |
| Benestey | 12,5 | 1.010.000 | 3,7 | 559.000 | 1.569.000 | 39.225.000 | 8.314.485 | 5 | 6.730.485 | 6 |
| Befoly | 45 | 1.800.000 | 15 | 1.060.000 | 2.860.000 | 71.500.000 | 18.353.000 | 4 | 7.019.800 | 10 |
| Belitsaka | 17 | 1.390.000 | 5,5 | 667.000 | 2.057.000 | 51.425.000 | 4.985.314 | 10 | 2.798.571 | 18 |

Note : ① et ② obtenus à partir du tableau de calcul du prix de location des engins de construction.

Ce tableau montre qu'à Andamasiny-Vineta, Bereketa et Tranokaky, le nombre d'années

⁶ Présumé à partir des résultats de Befandriana. Capacité du groupe électrogène : 20 KVA

⁷ Bénéfices après déduction des dépenses autres que les frais de carburant

d'amortissement même calculé à partir des recettes dépasse 30 ans, et qu'ils ne peuvent pas eux-mêmes renouveler les équipements. Pour Benetsy et Befoly, même en calculant la valeur des bénéfices en tenant compte des dépenses autres que le carburant, l'amortissement peut se faire respectivement en 6 et 10 ans, et le renouvellement des équipements est possible.

Ci-dessous sont indiquées les possibilités et les conditions de renouvellement des équipements par taille d'ouvrage.

Tableau8 Possibilités de renouvellement des équipements dans chacun des sites

| Population desservie | Site ciblé | Possibilités/conditions de renouvellement des équipements |
|----------------------|-------------------|---|
| 100~500 pers. | Andamasiny-Vineta | Non |
| | Bereketa | D'après le Tableau 2-26, le nombre d'années d'amortissement dépasse 30 ans sur tous les sites, même sur la base des recettes, et le renouvellement autonome des équipements est totalement impossible. |
| 501~1000 pers. | Tranokaky | |
| | Benetsy | |
| | Befoly | Oui, mais sous conditions Le nombre d'années d'amortissement sur la base des recettes est de 4 ans, mais atteint 10 ans pour la valeur des bénéfices après déduction des frais de carburant. Si les dépenses non justifiables sont éliminées et que le salaire des membres CPE est abaissé, le renouvellement des équipements pourrait devenir possible. |
| 1001~2000 pers. | Belitsaka | Oui, mais difficile Le nombre d'années d'amortissement sur la base des recettes est de 10 ans, mais atteint 18 ans pour la valeur des bénéfices après déduction des frais de carburant. Le renouvellement des équipements (15 ans) sera un peu difficile, même si d'autres dépenses, telles que les salaires, sont abaissées. |

| Site | | Suivi-monitoring de décembre 2010 | Suivi-monitoring d'août-septembre 2011 | Suivi-monitoring de février 2012 | Suivi-monitoring de juillet-septembre 20112 |
|------------|---|---|--|--|--|
| Antsakoabe | Etat de fonctionnement Etat de l'ouvrage | En service Problème de qualité de l'eau (densité du fer). Instructions données pour continuer à pomper jusqu'à ce que le fer n'apparaisse plus. | En service • Le problème de qualité de l'eau ne s'est pas amélioré, et l'agent de la DRE a donc donné des conseils sur une méthode simple de déferrage. • Il faut pomper 4 à 8 fois pour obtenir un seau d'eau. | En service • Le problème de qualité de l'eau ne s'est pas amélioré ; il n'y a pas d'usagers. • Graissage de la chaîne en décembre • Le problème du fer n'est pas résolu. | En service mais pas utilisé. • Le problème de la qualité de l'eau (forte concentration en fer) n'est pas amélioré, l'ouvrage n'est pas utilisé. • Le remplacement et le serrage des boulons, un graissage et un nettoyage ont été effectués en juillet. (Le cahier du TR ayant été perdu, ces informations nous ont été données oralement) |
| | Situation financière | Fonds non constitué. Le tarif de l'eau n'étant pas fixé et l'eau utilisée gratuitement, perception de la redevance en octobre en présence de l'équipe de suivi-monitoring | Fonds non constitué. Fixation de 5000 AR/clan pour octobre, ce qui est inscrit dans le PV de création du CPE. | Tarif de l'eau: 200AR/mois (les villageois n'ont pas envie de payer à cause du problème de qualité de l'eau.) Epargne: 10.000AR (Pas de cahier du trésorier. Fonds de préparation pour la réhabilitation de 2010 (50.000) - frais de déplacement et per-diems pour la remise des documents à Tuléar (40.000)). | • Tarif de l'eau: 200 AR / mois (Taux de recouvrement égal à zéro, car les villageois n'ont pas envie de payer à cause du problème de qualité de l'eau) • Épargne : 4.000 AR (au 13 avril 2012) • Compte bancaire : Pas d'ouverture de compte • Pas de livre de comptes, les inscriptions comptables se font sur le cahier du secrétaire (avec la signature du trésorier). • Audit interne réalisé |
| | Autres | Installation de barrières autour de la pompe | L'aménagement des environs de la pompe a eu lieu en décembre, janvier et mars, mais aucun forage n'est installé par manque de fonds. | • Fin décembre, sensibilisation par porte-à-porte avec le chef du Fokontany pour le paiement de l'eau. • Début des formalités de l'Association; la réception des documents par le RE est prévue le 3 février. • Liste des usagers de l'eau: nombre d'usagers inconnu ; instruction donnée pour qu'une liste soit faite. • Cahier du trésorier : instruction a été donnée pour que, outre les paiements de l'eau, on mentionne aussi les dépenses. • Cahier du secrétaire : encadrement du secrétaire pour la prise de notes sur place • Le Projet doit décider des méthodes de déferrisation et fixer le montant de la prise en charge par la population. | • Une responsable de la sensibilisation à l'hygiène a été choisie par l'assemblée générale de la population en mars 2012. Des activités de sensibilisation ont été réalisées le même mois. • Pas d'avancement dans les formalités de passage à l'association • Liste des usagers de l'eau (établie le 14 mars 2012) : Nombre de ménages : 153, nombre d'utilisateurs : 1130. • Réunion du CPE prévue fin septembre 2012 • Il est prévu de demander en octobre 2012 à la DRE de s'occuper du problème du fer. • Mise en place d'une clôture prévue en octobre 2012 |
| Ambiky | Etat de fonctionnement Etat de l'ouvrage | En service (2/4) 4 emplacements de fuite (BF 3), château d'eau) | En service (2/4) • Le problème des fuites n'est pas résolu • Problème : l'eau du groupe électrogène s'écoule directement jusqu'au moteur • Les filtres sont périodiquement nettoyés | En service (1/4) • Rien n'est résolu pour le problème de fuites d'eau. La quantité de l'eau qui fuit a été vérifiée avec l'agent de la DRE, mais la quantité précise (quantité de fuite par heure) n'a pu être saisie. • Un demi-sac de ciment a été acheté pour colmater les fuites; cependant, la réparation n'est pas encore faite car le robinet n'a pas encore été acheté. • Quant aux robinets-vannes qui fuient, il est prévu de les acquérir une fois que les spécifications seront connues. • Le système de refroidissement du groupe électrogène fonctionne mal, si bien que le groupe chauffe beaucoup. • Remplacement du filtre le 9 février 2011 • Consommation du carburant: 1L/1h La batterie fonctionne tous les 3 jours. | En service (2 / 4) • Quelques fuites dans le château d'eau et les canalisations. Fuites importantes au niveau des robinets-vannes. • Problème au niveau du thermostat. |
| | Situation financière | • Le tarif de l'eau est de 2 AR/L, sans PV. La collecte a déjà commencé. • Le reliquat du bilan de l'eau est de 84.020 AR. • Points incertains sur le cahier trésorier. • Ouverture d'un compte bancaire prévue en janvier. | • Le reliquat du bilan de l'eau a été d'environ 160.000 AR. (absence du trésorier) • Le tarif de l'eau est de 2 AR/L, mais une AG prévue en août à cause de l'absence de PV • Le compte bancaire n'est pas encore ouvert | • Tarifs de l'eau: 2AR/L (Tenue d'une assemblée générale sur les tarifs de l'eau ; décision de ne pas les augmenter) • Epargne: 134,218AR (en l'absence du trésorier, le montant exact n'est pas connu.) • Souhait de gérer les fonds du CPE avec un compte d'une société de téléphone portable (Telma-MVola) (vérifier si c'est approprié pour gérer des fonds) et non sur un compte bancaire . • Encadrement réalisé par les agents de la DRE sur les méthodes d'audit interne. | • Tarif de l'eau : 2 AR / L (Une assemblée générale de la population s'est tenue et a décidé d'un commun accord de ne pas augmenter ce tarif). • Épargne : 70.000 AR (au 7 septembre 2012) • L'épargne est à la baisse. • Pas d'ouverture de compte bancaire |
| | Autres | • Nombre d'usagers de l'ouvrage inconnu (nombre de familles seulement indiqué) • Installation de barrières prévue pour la fin décembre • Test des capacités des fontainiers en cours • Nombre d'usagers de l'ouvrage inconnu (nombre de familles seulement indiqué) • Prolongation des canalisations jusqu'à Ankatsakatsa Sud souhaitée | • Nouvelle étude des usagers à partir de décembre, et 53 familles enregistrées (nombre de personnes inconnu) • Du bois acheté pour les barrières, mais la charrette pour le transport volée, et les barrières ne sont pas installées • Les fontainiers qui étaient en place au mois de décembre restent dans leur fonction • L'étude de la vente de l'eau à Ankatsakatsa Sud est prévue | • Pas de changement dans la liste des usagers • Pas de progrès dans la pose de la clôture. Une autre charrette sera trouvée pour résoudre la situation. • Pas encore de remède pour l'Association qui est reconnue. • Le fontainier est un volontaire (pas de rémunération). • Un ménage bénéficie d'un branchement particulier, avec une promesse de 12.000 AR/mois; toutefois, le montant a été changé arbitrairement en 3.000 AR/mois. Le chef de famille résidant à Tuléar, le CPE ne peut négocier et résoudre ce problème. • Le trésorier s'occupe de bovins est absent s'il n'est pas contacté à l'avance. • Sans moyen de transport, la vente d'eau ne peut se faire dans Antsakasa-Sud | • Pas de changement dans la liste des usagers (Nombre de ménages : 53, nombre d'utilisateurs : 398) • Pas de progrès dans la pose de la clôture. Il est question de trouver une autre charrette pour résoudre le problème. • Le problème de l'association est reconnu, mais aucunes mesures prises. • Le paiement du salaire pour le fontainier et le TR est en cours d'examen. • Les cahiers (cahier du secrétaire, cahier trésorier, cahier du TR) demandent à être améliorés. |

| Site | | Suivi-monitoring de décembre 2010 | Suivi-monitoring d'août-septembre 2011 | Suivi-monitoring de février 2012 | Suivi-monitoring de juillet-septembre 20112 |
|-------------|---|--|--|--|--|
| Befandriana | Etat de fonctionnement | En service (1/11) 4 robinets sur une BF | En service (1/11) 3 robinets utilisés par borne (fuite d'eau à 1 robinet, inutilisé) | En service (1/11) 3 robinets utilisés par borne (fuite d'eau à 1 robinet, inutilisé) | Pas de suivi-monitoring pour cause de gestion déléguée au prestataire privé dans le cadre du contrat d'affermage |
| | Etat de l'ouvrage | Fuite d'eau de robinet | La fuite d'eau au robinet a empiré. | La fuite d'eau au robinet a empiré. | - |
| | Situation financière | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau de 2,5 AR/L Reliquat du bilan de l'eau : AR Reliquat sur le compte bancaire : AR Le compte bancaire est ouvert, mais les entrées/sorties du compte ne sont pas reportées dans le cahier trésorier | <ul style="list-style-type: none"> Le reliquat du bilan de l'eau est de 2.100 AR Le reliquat sur le compte bancaire de 10.000 AR Le tarif de l'eau est de 2,5 AR/L, et le cahier trésorier est aussi en ordre, mais à cause de l'évolution : ancien CPE -> 1er suppléant du maire -> trésorier absent, etc., la gestion comptable n'est pas suivie, et les points incertains nombreux. Le livret bancaire est conservé par l'ancien trésorier du CPE, le droit de signature n'a pas non plus été modifié, aussi des mesures sont nécessaires | <ul style="list-style-type: none"> Le reliquat du bilan de l'eau est de 2.100 AR Le reliquat sur le compte bancaire de 10.000 AR Le tarif de l'eau est de 2,5 AR/L, et le cahier trésorier est aussi en ordre, mais à cause de l'évolution : ancien CPE -> 1er suppléant du maire -> trésorier absent, etc., la gestion comptable n'est pas suivie, et les points incertains nombreux. Le livret bancaire est conservé par l'ancien trésorier du CPE, le droit de signature n'a pas non plus été modifié, aussi des mesures sont nécessaires | - |
| Autres | <ul style="list-style-type: none"> Construction d'une cabine de BF, et couverture de gravier Liste des usagers de l'ouvrage non établie | Après le suivi-monitoring de décembre, un problème politique dans la commune a provoqué la dissolution du CPE existant, et la création d'un nouveau. Ce dernier n'a pas été approuvé par le maire de la commune, et de janvier à août, l'exploitant de l'ancien CPE a assuré la gestion des ouvrages conjointement avec le 1er suppléant du maire. <ul style="list-style-type: none"> En août, la délégation au privé a été définie, et il a été décidé que la gestion du CPE serait une gestion provisoire jusqu'en décembre. Le 1er suppléant du maire a aussi décidé d'arrêter ses activités de gestion. | Après le suivi-monitoring de décembre, un problème politique dans la commune a provoqué la dissolution du CPE existant, et la création d'un nouveau. Ce dernier n'a pas été approuvé par le maire de la commune, et de janvier à août, l'exploitant de l'ancien CPE a assuré la gestion des ouvrages conjointement avec le 1er suppléant du maire. <ul style="list-style-type: none"> En août, la délégation au privé a été définie, et il a été décidé que la gestion du CPE serait une gestion provisoire jusqu'en décembre. Le 1er suppléant du maire a aussi décidé d'arrêter ses activités de gestion. | - | |
| Ampoza | Etat de fonctionnement | En service (1/3) | En service (2/3) Réparé dans ce projet en février 2011 | En service (2/3) Réparé dans ce projet en février 2011 | En service (2 / 3) Comme à gauche. 1 forage est abandonné. |
| | Etat de l'ouvrage | Maintenance non exécutée après la formation (pas de clé à vis, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> Inspection quotidienne, remplacement des pièces, graissage etc. exécutés La pompe du côté Nord, à sa première utilisation le matin, plus de temps est requis pour la sortie de l'eau à partir du début du pompage (l'usure du caoutchouc dans le cylindre est possible) | <ul style="list-style-type: none"> Graissage et serrage des boulons le 15 janvier. Pas de réparation ni de changement de pièces Nécessité de clés (18-17) pour le technicien, mais qui n'a pas encore été achetée. | <ul style="list-style-type: none"> Il manque 1 boulon. La tige et le piston plongeur s'étant détachés, ils ont été réparés (le 4 septembre). Un graissage et un serrage des boulons ont été réalisés (le 18 juillet). |
| | Situation financière | <ul style="list-style-type: none"> Le tarif de l'eau a été fixé à 2.500 AR pour février – avril, et aussi fixé à 2.500 AR pour août – octobre Fonds constitué de 19.600 AR Pour le fonds ci-dessus, une cotisation de 400 AR/famille est collectée auprès des usagers enregistrés (achevé à 70%) | <ul style="list-style-type: none"> Fonds constitué de 19.600 AR La collecte de la cotisation auprès des usagers n'a pas avancé depuis décembre La collecte de la cotisation auprès des usagers n'a pas avancé depuis décembre Collecte de la redevance d'eau non exécutée jusqu'en août, mais prévue en septembre 5.800 AR ont été collectés en février 2011 pour des réparations (frais de repas pour réparateurs) | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de 2500 AR/ménage deux fois par an (fin septembre, 21 ménages avaient payé). Épargne: 47.400AR La collecte d'argent commencée en octobre n'avance pas. | <ul style="list-style-type: none"> 1.000 AR / ménage / récolte (2 fois par an) Épargne : 70.000 AR (au 7 septembre) |
| Autres | <ul style="list-style-type: none"> Révision dans la période du contrat avec la commune | <ul style="list-style-type: none"> Non vérifié, car la DRE ne rend pas encore les documents de création CPE. Installation de barrières et d'une rigole d'évacuation aussi au PMH central Une EPP proche de la pompe utilise de l'eau de la pompe pour le maraîchage (à usage domestique) | <ul style="list-style-type: none"> Liste des usagers: 92 ménages (394 personnes) (réalisée le 3 janvier). Les documents requis pour ouvrir un compte bancaire sont trop nombreux, ce qui les décourage. Les réunions trimestrielles du CPE ne sont pas organisées. Il est prévu de tenir une réunion mensuelle du CPE à partir de mars. Une assemblée générale est prévue en août pour refaire la clôture ; il a été proposé de faire en même temps le rapport de la situation comptable. | <ul style="list-style-type: none"> Liste des usagers : pas de changement (92 ménages (394 personnes)) Réalisation et nettoyage de canaux d'évacuation des eaux (20 juin) Comme les villageois n'ont pas d'argent, il a été décidé d'établir des tarifs de l'eau peu élevés (août). Il est prévu de collecter en octobre les redevances de l'eau auprès des ménages qui ne les ont pas encore payées. Achat de boulons prévu en septembre. À partir d'octobre, sont prévues des réunions régulières du CPE à chaque fin de mois. | |
| Mangotroka | Etat de fonctionnement | En service (2/3) | En service (3/3) Réparé dans ce projet en février 2011 | En service (2/3) Réparé dans ce projet en février 2011 | En service (2 / 3) Nord en panne |
| | | | <Nord> | <Nord> | <Nord> |
| | | | <ul style="list-style-type: none"> Aucun problème particulier Vérification générale quotidienne, graissage, serrage des boulons en mai | <ul style="list-style-type: none"> Pas de problème particulier Graissage et serrage des boulons tous les 3 mois (dernière fois : le 2 novembre) | <ul style="list-style-type: none"> En panne pour cause de clapet de piston hors service. Le TR ne marque rien dans le cahier (il ne sait ni lire ni écrire). |
| | | | <Sud> | <Sud> | <Sud> |
| | | | <ul style="list-style-type: none"> Remplacement de la poignée en janvier 2011 A l'utilisation tôt le matin, il faut un certain temps pour que | <ul style="list-style-type: none"> Graissage et serrage des boulons effectués le 28 décembre | <ul style="list-style-type: none"> Aucuns en particulier |

| Site | | Suivi-monitoring de décembre 2010 | Suivi-monitoring d'août-septembre 2011 | Suivi-monitoring de février 2012 | Suivi-monitoring de juillet-septembre 2012 |
|---------|------------------------|---|--|---|--|
| | Etat de l'ouvrage | <p><Nord> Graissage prévu en janvier 2011 <Sud> Aucun rapport particulier <Centre> Hors service</p> | <p>l'eau sortie après le début du pompage (30 pompages) • Il y a peut-être usure du clapet de joint. • Vérification générale quotidienne, graissage, desserrage des boulons en juin <Centre> • Un boulon perdu • Vérification toutes les deux semaines du volume de pompage, vérification hebdomadaire des boulons</p> | <p><Centre> • Pas de progrès depuis la panne. Une réparation est prévue avec M. Ando en février, lors de la formation des réparateurs locaux.</p> | <p><Centre> • Il manque des boulons (nombre indéterminé). • 2 coupelles et le clapet de pied ont été remplacés en février 2012 par le TS et la DRE, mais les pièces ne sont pas entièrement payées.</p> |
| | | | <p>• Tarif de l'eau : Nord et Sud > 2.000 AR/an 2 fois (période des récoltes) <Centre> 500 AR/mois <Nord> Collecte auprès de 7 familles <Sud/Centre> Pas de collection • Reliquat du bilan de l'eau; <Nord> 28.000 AR <Sud> 14.500 AR <Centre> 10.000 AR (Rapport oral parce qu'il n'y a pas de cahier trésorier) • Compte bancaire non ouvert</p> | <p><Nord> • Tarif de 2000 AR/ deux fois par an (période des récoltes) • Epargne : 16.000 AR • Compte bancaire : pas encore ouvert (découragés par le grand nombre de documents à soumettre). • Prochain recouvrement des cotisations de l'eau prévu en mai</p> | <p><Nord> • Tarif de l'eau : 2.000 AR / 2 fois par an (au moment des récoltes) • Epargne : 25.000 AR (au 15 septembre) • Pas d'ouverture de compte bancaire</p> |
| | | | | <p><Sud> • Tarif : 2000 AR/ deux fois par an (période des récoltes), qui n'a pas encore été collecté • Epargne: -150.000 AR (car en 2010, le président du CPE a payé les frais de réparation effectuée par les agents de la DRE, et les paiements de l'eau perçus sont consacrés au remboursement. Comme le président ne se souvient pas des frais de réparation, il a été décidé de commencer le cahier du trésorier par le montant de -150.000 AR). • Compte bancaire: pas encore ouvert</p> | <p><Sud> • Tarif de l'eau : 2.000 AR / 2 fois par an (au moment des récoltes), pas encore collecté. • Epargne : 0 AR (Il n'a pas été vérifié si le remboursement des dettes envers le Président du CPE est terminé) • Pas d'ouverture de compte bancaire</p> |
| | Situation financière | <p>• Tarif de l'eau : 2.000 AR/an 2 fois (période des récoltes) Non collecté <Sud seulement> Cotisation d'enregistrement : 1.000 AR/famille (cotisations de 30 familles collectées) • Reliquat du bilan de l'eau : <Nord> 0 AR <Sud> 14.500 AR* AR • Compte bancaire non ouvert *Reliquat du fonds collecté pour des réparations</p> | | <p><Centre> • Tarif : 500 AR/mois, qui n'a pas encore été collecté car l'ouvrage n'est pas en service. • Epargne : 0AR</p> | <p><Centre> • Tarif de l'eau : 4.000 AR / ménage / an • Epargne : 10.000 AR</p> |
| | Autres | <p>• Création et activités d'un CPE par pompe • Les documents ne sont pas signés. Il faut les signer les soumettre à la DRE Nombre d'usagers des ouvrages inconnu (nombre de familles seulement inscrit) <Nord> • Barrières, rigole d'évacuation d'eau, porte, etc. installés • N'est pas nécessaire de la signature du président du comité sur le DINA <Sud> Echec de l'installation des barrières, car le bois a été emporté par un cyclone</p> | <p>• Copie des documents de création du CPE soumise à la commune <Nord> • Etablissement de la liste des usagers de l'ouvrage (388 personnes) • Couverture de gravier, mais les enfants le prennent pour jouer, aussi une couverture de ciment est prévue • Sensibilisation au paiement des frais d'eau en août 2011 (période des récoltes) <Sud> • Liste des usagers des ouvrages non établie • Barrières non installées, mais rigole d'évacuation d'eau et nettoyage des environs de la pompe réalisés • L'installation d'une nouvelle pompe pour le bétail est souhaitée, mais il a été conseillé d'utiliser l'eau en surplus de la pompe. • Cet ouvrage a la meilleure qualité d'eau parmi les 3, aussi il y a des usagers d'autres zones, et le nombre d'usagers est difficile à saisir. <Centre> • Le centre du CPE a été réalisé, mais les documents ne sont pas établis • Barrières, rigole d'évacuation d'eau non installées</p> | <p><Nord> • Nettoyage de la clôture le 27 novembre (coupe des arbres inutiles) • Achat d'un cadenas pour la clôture le 2 décembre • Nettoyage des canaux d'évacuation le 2 décembre • Dû à l'achat d'un clapet en octobre, la pose de la couche de ciment a été reportée en mai. • Ajout de graviers autour de la pompe <Sud> • Remplacement du secrétaire et du trésorier (les nouvelles recrues pour ces postes ont reçu une formation par les agents de la DRE) • La construction de la clôture n'avance pas car aucune charrette n'a pu être mise à disposition. <Centre> • Il n'y a pas eu de transfert de technologie dans ce site après installation, et une formation du CPE (1 jour) a donc été effectuée.</p> | <p><Nord> • Il est prévu d'acheter les pièces fin septembre, et de réparer début octobre. • La DRE a effectué un encadrement pour que soient faits des rapports à la population. • Les réunions du CPE sont tenues tous les mois. <Sud> • Réalisation d'une sensibilisation. • Encadrement pour démarrer la perception des redevances de l'eau (prévue entre fin septembre et début novembre). • À partir d'octobre, sont prévues des réunions régulières du CPE à chaque fin de mois. • Réfection des fondations (mortier) prévue en fin novembre. <Centre> • Liste des usagers établie : 76 ménages • Mise en place d'un canal d'évacuation des eaux (août) • Il est prévu de transférer les fonds constitués au nouveau trésorier (début octobre). • Mise en place d'une clôture prévue fin octobre • À partir d'octobre, sont prévues des réunions régulières du CPE à chaque fin de mois.</p> |
| Soahazo | Etat de fonctionnement | Hors service | Hors service (après la réparation de février 2011, arrêt de l'ouvrage au bout de 2 semaines) | Hors service (après la réparation de février 2011, arrêt de l'ouvrage au bout de 2 semaines) | Ne fonctionne pas |
| | Etat de l'ouvrage | Problème du système électrique du groupe électrogène, le système de refroidissement ne fonctionne pas, et le radiateur est très chaud. | En décembre, reboinage de l'alternateur, en janvier, lavage du trou du forage, mais l'ouvrage est à l'arrêt à cause de problèmes de dynamo, radiateur, etc. du groupe électrogène | Pas de suivi effectué car l'ouvrage n'est pas en service. | Pas de suivi-monitoring effectué car l'ouvrage ne fonctionne pas. |

| Site | | Suivi-monitoring de décembre 2010 | Suivi-monitoring d'août-septembre 2011 | Suivi-monitoring de février 2012 | Suivi-monitoring de juillet-septembre 2011 |
|--------------|------------------------|---|--|--|---|
| | Situation financière | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 5 AR/L Reliquat du bilan de l'eau : 0 AR Collecte de 40.000 AR en tant que fonds pour les réhabilitations | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 5 AR/L Reliquat du bilan de l'eau : 0 AR 400.000 AR ont été collectés auprès des habitants en tant que frais de réparation pour les déposer à l'agent de la DRE; ce dernier a fini la vérification en juillet, mais il garde encore les 340.000 AR restants. | Pas de suivi effectué car l'ouvrage n'est pas en service. | Pas de suivi-monitoring effectué car l'ouvrage ne fonctionne pas. |
| | Autres | Clé pour la cabine du groupe électrogène, installation de barrières Sensibilisation réalisée 2 fois, par ex. rapport sur le contenu de la formation | <ul style="list-style-type: none"> Le CPE perd sa motivation parce que l'ouvrage est toujours en panne malgré de nombreuses réparations. De l'eau est achetée à Analamisampy (5 AR/L) | Pas de suivi effectué car l'ouvrage n'est pas en service. | Pas de suivi-monitoring effectué car l'ouvrage ne fonctionne pas. |
| Namaboha | Etat de fonctionnement | Hors service | En service (0/5) Captage d'eau directe de la cuve | Hors service (0/5) | En service (0 / 5) Prélèvement de l'eau directement à partir du château d'eau, mais il y a des problèmes. |
| | Etat de l'ouvrage | <ul style="list-style-type: none"> Batterie en panne, achat prévu pour fin décembre Faible capacité de pompage du forage, bénéfice de l'eau = frais de carburant, pas de profit Corrosion et dommages importants de la conduite d'eau, aussi captage d'eau du tuyau d'évacuation d'eau | <ul style="list-style-type: none"> La consommation de carburant augmente de 5 à 23 L pour remplir la cuve Une batterie d'occasion a été achetée, mais une nouvelle panne s'est produite; actuellement, la batterie d'un notable du village est utilisée, l'achat d'une nouvelle batterie est prévu pour août Nettoyage de tous les filtres en mai-juin 2011 Nettoyage de la cuve en juin 2011 | <ul style="list-style-type: none"> Problème de batterie | <ul style="list-style-type: none"> La pompe immergée a été remplacée en février 2012 par le TS et la DRE, mais le débit de la pompe étant insuffisant, il faut 8 heures de pompage pour remplir la cuve (20 litres de carburant consommés pour pomper 15 m³), et la poursuite de l'utilisation de cette pompe ne pourrait que déboucher sur un déficit. La batterie a été remplacée le 7 septembre. |
| | Situation financière | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 50 AR/10-15 L, 100 AR/20 L Reliquat du bilan de l'eau : AR Compte bancaire non ouvert | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 5 AR/L Reliquat du bilan de l'eau : 15.190 AR (emprunt de 56.190 AR auprès du notable du village) Compte bancaire non ouvert | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 5AR/L Épargne : 15.190AR (A cela s'ajoute une dette de 100.000 AR pour l'achat d'une nouvelle batterie à un notable du village). Compte bancaire: pas encore ouvert. | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 10 AR / L Épargne : 19.500AR (au 16 septembre) Pas d'ouverture de compte bancaire La DRE a donné des instructions pour que les mentions de l'audit interne soient portées en rouge afin qu'on puisse bien les distinguer. |
| | Autres | <ul style="list-style-type: none"> Beaucoup de documents manquants pour la création du CPE (pas encore créé) Beaucoup d'habitants utilisent une source d'eau de remplacement (3 puits) Capacités de lecture et écriture limitées du secrétaire et du trésorier Installation prévue de barrières, de rigole d'évacuation d'eau et de cabine de réunion du CPE Fontainier non sélectionné, sélection par le CPE prévue | <ul style="list-style-type: none"> Etablissement des documents pour la création du CPE terminée Construction de la cabine de réunion du CPE devant la cabine de pompage Rigole d'évacuation d'eau non aménagée Le cahier journalier de l'exploitant est bien tenu, mais celui du secrétaire n'est pas rempli Le cahier trésorier est aussi bien tenu, des progrès importants par rapport à la fois précédente. Conduites pour la méthode d'inscription des emprunts | <ul style="list-style-type: none"> Pas de progrès dans la liste des usagers (des villageois de Mijiru et Ankipoura viennent se procurer de l'eau quand l'ouvrage est en service) La clôture n'est pas encore construite (problème de sécurité), ni la porte et ni le canal d'évacuation. | <ul style="list-style-type: none"> Pas d'avancement en matière de liste des usagers. Mise en place d'une clôture prévue en octobre. À partir d'octobre, sont prévues des réunions régulières du CPE à chaque fin de mois. |
| Analamisampy | Etat de fonctionnement | En service (2/3) (sur 1 ouvrage (pompe Sud), pompe installée par Aide et Action) | En service (3/3) | En service (2/3) | En service (2/3) Centre en panne |
| | Etat de l'ouvrage | <ul style="list-style-type: none"> Si un volume d'eau supérieur à un volume donné est pompé avec la pompe Sud, le niveau d'eau baisse à partir de l'orifice d'aspiration et le pompage devient impossible. La pompe centrale a un problème de qualité d'eau Stocks pour une partie des pièces de rechange | <ul style="list-style-type: none"> Pas d'autres problèmes que ceux indiqués à gauche pour les pompes Nord et Sud Inspection, serrage des boulons 1 fois tous les 3 jours, graissage 1 fois par mois | <ul style="list-style-type: none"> Remplacement de la tige du piston de la pompe Nord le 24 janvier (utilisation des pièces du Centre) Remplacement du clapet de piston (utilisation des pièces du Centre) et de 10 écrous sur la pompe du Nord le 24 janvier. le serrage des boulons est effectué 1 fois par semaine et le graissage 1 fois par mois (le 8 janvier) | <ul style="list-style-type: none"> Le cylindre de la pompe Centre est hors service (13 mai). Négociations en cours avec le gestionnaire des pièces rechange pour la vente d'un cylindre en tant que pièce. Remplacement du palier (1er août) La chaîne de la pompe Nord demande à être remplacée. Un graissage et un serrage des boulons sont effectués tous les mois. |
| | Situation financière | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 1 AR/L Reliquat du bilan de l'eau : AR Compte bancaire non ouvert (ouverture impossible à cause de documents manquants) | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 1 AR/L (vente à 5 AR/L aux résidents hors village) Reliquat du bilan de l'eau : 170.700 AR Reliquat du compte bancaire : 235.000 AR (ouvert le 8 avril 2011) Le revenu de l'eau est défini comme suit pour chaque pompe, le restant étant le salaire du fontainier. <Nord> 4.000 AR/jour <Centre> 2.000 AR/jour <Sud> 200 – 400 AR/jour Audit interne aussi achevé en juin | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 1 AR/L (pour les personnes extérieures au village, le prix de vente est de 5 AR/L; l'eau est gratuite en saison des pluies). Épargne: 58.000 AR (au 1er février) Reliquat sur le compte bancaire: 700.000 AR (au 30 novembre) Les recettes de l'eau sont établies pour chaque pompe comme ci-dessous; le reliquat sert à rémunérer les fontainiers. < Nord > 5.000AR/jour < Centre > 1.500AR/jour < Sud > 1.500AR/jour ※ L'eau est distribuée gratuitement en saison des pluies. 5% des recettes sont perçues par le Fokontany à titre d'impôt; toutefois, il n'existe aucune lettre d'accord à ce sujet entre le Fokontany et le CPE. L'existence d'une taxe communale est connue mais elle n'est pas prélevée. | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 1 AR / L (L'eau est vendue 5 AR / L aux résidents hors village, gratuite en saison des pluies) Épargne : 104.100 AR (au 16 septembre) Balance du compte bancaire : 605.388 AR (au 9 août) |

| Site | | Suivi-monitoring de décembre 2010 | Suivi-monitoring d'août-septembre 2011 | Suivi-monitoring de février 2012 | Suivi-monitoring de juillet-septembre 20112 |
|-----------|------------------------|---|---|--|--|
| | Autres | <ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'une rigole d'évacuation d'eau prévue TR a suivi la formation d'Aide et Action, et assure régulièrement les réparations et remplacements de pièces. Liste des usagers des ouvrages non établie | <ul style="list-style-type: none"> Renforcement de la rigole d'évacuation d'eau avec du ciment, et couverture de gravier Installation de barrières pour les pompes Nord et Centre L'établissement de la liste des usagers des ouvrages est prévu pour septembre Le contenu des activités et des réparations est inscrit dans le cahier du secrétaire, mais pas dans celui du réparateur | <ul style="list-style-type: none"> Réparation de la clôture effectuée le 18 janvier. Nettoyage quotidien effectué par les fontainiers. Liste des usagers: 415 ménages, 2075 personnes (établie par M. Donne en juin 2011); la liste est actuellement mise à jour (en février, on dénombre 80 ménages et 589 personnes). Explication selon lesquelles le paiement de la taxe de l'eau a démarré mais qu'il fallait la confirmation définitive du montant de cette taxe par la DRE. Concernant la taxe payée au Fokontany, un accord mutuel entre le CPE et le Fokontany ne pose pas problème, mais il a été recommandé de mettre cet accord par écrit. | <ul style="list-style-type: none"> Assemblée générale de la population tenue tous les mois (dernière réunion le 2 août) Réunion du CPE tenue deux fois par mois (dernière réunion le 9 septembre) Nettoyage effectué chaque jour par le fontainier Mise à jour de la liste des usagers : 251 ménages, 1254 personnes (nombre d'usagers en diminution ?) Mise en place d'une clôture autour de la pompe Nord prévue dans la troisième semaine de septembre Mise en place d'une porte dans la clôture de la pompe Sud prévue fin octobre Réparation de la pompe Centre prévue dans la troisième semaine de septembre |
| Belitsaka | Etat de fonctionnement | | En service (0/3) Captage d'eau directe de la cuve | En service (0/3) Captage de l'eau directement à la cuve | En service (0 / 3) Prélèvement de l'eau directement à la cuve |
| | Etat de l'ouvrage | | Maintenance effectuée périodiquement Changement d'huile tous les 3 mois, remplacement de la batterie en janvier 2011 | <ul style="list-style-type: none"> Remplacement des différents filtres le 8 décembre et réparation du groupe électrogène le 12 janvier. Panne du tableau de commande depuis décembre 2011 (problème de connexion ?) Le pompage de l'eau demande du temps. Fuites au niveau du château d'eau, des canalisations et des robinets-vannes. Les compteurs volumétriques sont cassés. | <ul style="list-style-type: none"> Les installations sont vétustes dans leur ensemble, il y a de nombreuses fuites et le débit de la pompe immergée a diminué. Relais du panneau de contrôle en panne Le nettoyage du filtre à air et le remplacement du filtre à carburant ont été effectués (le 9 août). |
| | Situation financière | | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau de 2,5 AR/L, cahier trésorier aussi tenu Reliquat du bilan de l'eau : AR Reliquat du compte bancaire : AR Le compte bancaire est ouvert, mais les entrées/sorties du compte ne figurent pas dans le cahier trésorier | <ul style="list-style-type: none"> Le tarif de l'eau est de 5 AR/L et le cahier du trésorier est également tenu. Reliquat du bilan d'eau: 413.500 AR Reliquat du compte bancaire : 110.000 AR Façon particulière de présenter de façon compréhensive les bilans mensuels dans le cahier du trésorier Réalisation d'un audit interne en novembre. | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 5 AR / L Bilan de l'eau et reliquat : 137.500 AR (au 15 septembre) Balance du compte bancaire: n'a pas été constatée. La DRE a donné des instructions pour un audit interne, dont l'exécution est prévue en octobre. |
| Autres | | <ul style="list-style-type: none"> Le remplacement du tuyau de refoulement devrait avoir lieu bientôt Couverture de gravier sous la cuve Sensibilisation des habitants à l'utilisation de la pompe une fois par mois Souhait d'un guide du groupe électrogène à l'usage de l'exploitant | <ul style="list-style-type: none"> La population n'est pas venue à la sensibilisation du 15 décembre. Le 6 janvier, une réunion a été organisée au sein du CPE sur les méthodes de sensibilisation. Un problème au niveau du forage pourrait être à l'origine de l'augmentation du temps de pompage, et comme ce même problème se rencontre aussi dans les villages voisins de Soahazo et Namaboaha, il a été recommandé d'en rendre compte à la DRE. Il est prévu d'en faire le rapport à la DRE au moment du versement bancaire à la mi-février. | <ul style="list-style-type: none"> Liste des usagers : 70 ménages, 247 usagers (ces données étant anciennes, il est prévu de les mettre à jour) Test de capacité de pompage prévu en octobre Rapport des activités à la population prévu fin septembre | |
| Beroroha | Etat de fonctionnement | Hors service | Hors service | Hors service | En service (0 / 7) Prélèvement direct de l'eau (branchement par dérivation de trois robinets) |
| | Etat de l'ouvrage | | Arret depuis 2003, état actuelle n'est pas connu | Pas de suivi effectué car l'ouvrage n'est pas en service. | <ul style="list-style-type: none"> Remise en état de fonctionnement à partir de mars 2012 suite à une réparation par le TS et la DRE Après la remise en service, des problèmes de poulie de la pompe à eau, d'impuretés dans le carburant etc. sont apparus, mais le CPE s'est adressé au TS de Tuléar qui a effectué les réparations. Il est nécessaire d'installer un échappement sur le groupe électrogène (proposition du TS de Tuléar) Conducteur du panneau de contrôle en panne Fuites d'eau dans le château d'eau Les canalisations ne sont pas utilisées au delà du château d'eau, et les vannes etc. sont toutes hors service. Des tuyaux souples ont été acquis, et le prélèvement d'eau se fait sur la canalisation d'évacuation d'eau. La vidange de l'huile (7 L) a été faite (juin 2012) (information orale, n'a pas pu être vérifiée en l'absence du cahier du technicien). |

| Site | | Suivi-monitoring de décembre 2010 | Suivi-monitoring d'août-septembre 2011 | Suivi-monitoring de février 2012 | Suivi-monitoring de juillet-septembre 2011 |
|----------------|------------------------|---|---|---|---|
| | Situation financière | • Reliquat du bilan de l'eau : 10,000AR+100,000AR (Frais pour la préparation de réhabilitation) | Tarif de l'eau : 60AR/20L (mais en attendant la réhabilitation) • Reliquat du bilan de l'eau : non confirmé • Reliquat du compte bancaire : 10 000AR (Dépensé 10 000AR pour le déplacement pour ouverture de compte) | Pas de suivi effectué car l'ouvrage n'est pas en service. | • Tarif de l'eau : 5 AR / L • Épargne : 873.190 AR (au 16 septembre 2012) • Balance du compte postal : 10.000 AR (bureau de poste de Tuléar) • Comme le responsable de l'audit interne vient de changer, il lui faut un encadrement. |
| | Autres | • Création de DINA, ouverture de compte bancaire, vérification de bénéficiaires en visitant les ménages • Presque tout les activités prévus lors de la formation étaient effectuées. Il fait attention au tableau des activités. | • Tous les documents pour la création du CPE (originaux) sont achevés, (non vérifié car le secrétaire était absent au moment de la visite) • Projet PAEAR étant en arrêt à cause politique, le programme de travaux de réhabilitation est en retard | Pas de suivi effectué car l'ouvrage n'est pas en service. | • Après remise en état de fonctionnement des installations, suite à de nouvelles élections du CPE, le président, le secrétaire et l'auditeur interne ont changé. Le passage de relais n'est pas encore réalisé. • Construction d'une clôture autour du château d'eau (avril 2012) ; le nettoyage est effectué avec soin. • La réalisation d'un canal d'évacuation des eaux est démarrée mais pas achevée. • Le CPE s'est amélioré sous l'effet des conseils et de l'encadrement du RE. Comme un cours d'eau se forme à proximité de Beroroha quand vient la saison des pluies, il faut prendre des mesures pour maintenir les utilisateurs durant cette période. • Activités recommandées : Établissement d'une liste des usagers des installations, encadrement du contrôleur interne, pose d'une clôture autour de la cabane du générateur, poursuite de la réalisation d'un canal d'évacuation des eaux, passage de relais des documents et cahiers de l'ancien CPE, activités de sensibilisation (particulièrement en saison des pluies) |
| Benetsy | Etat de fonctionnement | En service (2/6) | En service (2/6) | En service (2/6) | En service (2/6) |
| | Etat de l'ouvrage | Aucun rapport particulier | • Changement de 5L d'huile tous les mois • Nettoyage du filtre à huile, du filtre à carburant tous les mois • Remplacement de pièces du moteur | | • Le gestionnaire a réparé (août) une panne du groupe électrogène due à la corrosion du radiateur, et les agents de la DRE ont réparé (septembre) une panne du conducteur. • La vidange d'huile est réalisée une fois tous les trois mois (la dernière a eu lieu le 5 septembre, avec 5 L d'huile). |
| | Situation financière | • Tarif de l'eau : 60 AR/20L | Tarif de l'eau : 60 AR/20L | | • Tarif de l'eau : 4 AR / L (80 AR / 20 L) • Épargne : 4.201.310AR (Fin août 2012) • Pas de compte bancaire (Les fonds sont gardés chez le président du CPE) |
| | Autres | • L'établissement des documents pour la délégation au PP est en suspens • Parmi les membres du CPE, seul le président a suivi la formation, aussi la formation des autres membres est-elle nécessaire • Liste des usagers des ouvrages, cahier trésorier, cahier réparateur, etc. non établis | • Existence de CPE, mais ils ne vérifient que l'état de mise en service de la pompe (en service ou hors service) • En novembre 2011, remplacement de l'exploitant, sans transmission des informations au nouvel arrivé par le précédent ayant suivi la formation | | • Malgré la volonté affichée de passer d'une gestion individuelle à une gestion par le CPE, dans les faits, les membres n'ont pas été désignés par une élection, et la situation en termes de gestion est similaire à celle d'auparavant. • Actuellement (octobre), en saison sèche, il est procédé à un pompage quotidien, mais en saison des pluies, le pompage est effectué environ 2 fois par semaine. • La clôture étant considérée comme un tabou, il n'en a pas été posé. • Concernant le canal d'évacuation des eaux, un accord n'ayant pas pu être trouvé avec le propriétaire du terrain prévu, il n'a pu être réalisé, et en l'état actuel, les eaux d'évacuation stagnent. • Le nettoyage du pourtour des installations est effectué quotidiennement. • Le gestionnaire sensibilise les villageois dans le cadre de ses conversations quotidiennes avec eux. Un rapport des activités a été fait une fois à la population en avril, mais la population n'a pas fait preuve d'un grand intérêt (dans l'idée que tant que les installations fonctionnent sans problème, cela leur suffit). • Usagers de l'eau : 259 personnes |
| Ankilimalinike | Etat de fonctionnement | En service (1/9) 4 robinets par pompe | En service (1/9) 4 robinets par pompe | En service (1/9) 4 robinets par pompe | En service (1 / 9) Utilisation de 4 robinets sur cette pompe |
| | Etat de l'ouvrage | Aucun rapport particulier | • Usure du joint d'huile du radiateur • Achat d'une batterie en janvier 2011, réparation en avril • Remplacement de 7L d'huile tous les mois • Soudure de tuyaux en mai 2011 | | • Usure du joint d'étanchéité du radiateur. Robinets (4) de la borne fontaine remplacés en septembre • Fuite au niveau de l'entrée d'eau du château • L'entretien est réalisé régulièrement (vidange d'huile une fois par mois, remplacement/nettoyage du filtre). |

| Site | | Suivi-monitoring de décembre 2010 | Suivi-monitoring d'août-septembre 2011 | Suivi-monitoring de février 2012 | Suivi-monitoring de juillet-septembre 2011 |
|---------|------------------------|---|--|--|--|
| | Situation financière | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 60 AR/20L. Reliquat du bilan de l'eau : N'a pas pu être vérifié car le gestionnaire (commerçant indien) était absent Reliquat du compte bancaire : N'a pas pu être vérifié car le gestionnaire (commerçant indien) était absent | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 60 AR/20L. Reliquat du bilan de l'eau : N'a pas pu être vérifié car le gestionnaire (commerçant indien) était absent Reliquat du compte bancaire : N'a pas pu être vérifié car le gestionnaire (commerçant indien) était absent | | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 80 AR / 20 L (L'augmentation du tarif a été décidée en février 2012). Épargne : En l'absence du gestionnaire (un commerçant Indien) et comme il n'y a pas de livre comptable, le montant de l'épargne n'a pu être constaté. Balance du compte bancaire : N'a pu être constatée à cause de l'absence du gestionnaire (un commerçant Indien). |
| | Autres | <ul style="list-style-type: none"> La commune ne veut pas la gestion par CPE, et souhaite la supervision directe de PP par la commune L'établissement des documents liés à la délégation au PP est en suspens | <ul style="list-style-type: none"> Existence de CPE, mais ils ne vérifient que l'état de mise en service de la pompe (en service ou hors service) L'établissement des documents pour la création du CPE, la délégation au PP, etc. n'a pas pu être vérifié à cause de l'absence du gestionnaire Mise en place d'une clôture en tôle galvanisée autour des bornes fontaines en août 2011 Conduites données au responsable de l'eau de la commune concernant le relevé du cahier trésorier Aucun cahier de l'exploitant bien rangé, conduites données pour en établir | | <ul style="list-style-type: none"> Malgré la volonté affichée de passer d'une gestion individuelle à une gestion par le CPE, dans les faits, les membres n'ont pas été désignés par une élection, et la situation en termes de gestion est similaire à celle d'auparavant. La gestion financière est opaque (pas de livres ni d'audit interne, et il y a de fortes probabilités pour que les revenus de l'eau soient confondus avec les revenus d'activités individuelles). Pour mettre en accord avec la loi la forme d'exploitation des installations, il faut examiner avec la DRE les possibilités en termes d'affermage ou d'association, et intervenir avant les travaux de Coopération de suivi. Le gestionnaire est absent à chaque fois lors des suivi-monitoring, si bien qu'il n'est pas possible de constater la situation financière. Cette fois encore, le cahier du conducteur n'a pu être relevé, et nous avons interrogé oralement le fontainier Un puits a été construit dans le cadre d'un autre projet, et on nous dit que le puisage à ce puits est gratuit. Il y a des préoccupations par rapport aux difficultés financières qui pourraient survenir du fait de la diminution du nombre d'usagers ainsi induite. Il est considéré qu'il faut que la DRE et la commune examinent et prennent des mesures appropriées. |
| Antseva | Etat de fonctionnement | Hors service (0/3) | En service (2/3) Réhabilitation en février 2011 dans le cadre de ce projet * Les 3 pompes sont utilisables, mais le gestionnaire de la pompe Nord à proximité d'une école primaire ne peut pas être présent en permanence (loin du centre du village), elle n'est pas utilisée parce que les enfants la tripotent et la cassent, etc. | En service (3/3) L'état de forage centre n'est pas bonne. | En service (3/3) |
| | Etat de l'ouvrage | Parmi les forages Nord, Centre et Sud, celui du Centre est jugé non réparable | <ul style="list-style-type: none"> Lavage des trous des forages dans ce projet en janvier 2011, et remplacement du tuyau de refoulement et du cylindre A la pompe du Centre, l'usure de la garniture caoutchouc du piston provoque une sortie irrégulière de l'eau | <ul style="list-style-type: none"> Remplacement de Chapelle les 23 et 24 novembre La partie du bras de la pompe du forage du Centre est plus facile à actionner | <ul style="list-style-type: none"> Remplacement des coupelles et des paliers (le 13 juin) Pour l'ensemble des trois pompes, le mouvement du bras est lent. |
| | Situation financière | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 2 AR/L Reliquat du bilan de l'eau : 50.000 AR (fonds de réserve pour les réhabilitations) Compte bancaire non ouvert | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 500 AR/mois (la tarification au volume a été essayée, mais le système forfaitaire a été choisi) Reliquat du bilan de l'eau : 15.900 AR Compte bancaire non ouvert | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 500 AR/mois pour les forages du Centre et du Nord (paiement au responsable du recouvrement en début de mois) et 2 AR/L pour le Sud Épargne : 22.010 AR (il est prévu que les fontainiers qui avaient utilisé 13.000 AR les remboursent au fonds plus tard. Le montant indiqué ne comprend pas le montant à rembourser). Compte bancaire: pas encore ouvert | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 500 AR / ménage / mois Épargne : 42.000 AR Pas d'ouverture de compte bancaire |
| | Autres | <ul style="list-style-type: none"> Cahier trésorier, liste des usagers des forages non établis Mise en place de barrières prévue après la réhabilitation Le percepteur des frais d'eau commencera son travail après la réhabilitation Parmi les 3 pompes hors service, la pompe du Nord est hautement prioritaire, mais cela devra être vérifié en AG | <ul style="list-style-type: none"> Liste des usagers des forages non établie Barrières, rigole d'évacuation d'eau, nettoyage des environs des pompes, etc. exécutés Passage au système forfaitaire lors de la sensibilisation de juillet 2011 | <ul style="list-style-type: none"> Liste des usagers: 19 ménages (au 1er janvier) ; il s'agit de la liste des personnes qui ont payé et non de celle des usagers Pour les forages du Centre et du Nord, seules les familles qui ont payé peuvent utiliser l'eau de la pompe. Les membres du CPE sont au nombre de 16, et comprennent 6 représentants seulement. Le CPE n'a pas organisé une seule réunion entre le suivi précédent et le suivi de cette fois. Au cours de ce suivi, il a été décidé d'attribuer tous les mois aux fontainiers 15% des cotisations de l'eau à titre de rémunération. Une réunion est prévue le 15 février sur l'activité idéale du CPE. | <ul style="list-style-type: none"> Mise à jour de la liste des usagers : 73 ménages (Pas d'informations sur la pompe Sud) Les réunions du CPE sont tenues tous les mois (la dernière le 25 août). Acquisition des matériaux pour la clôture Il y avait depuis août 2012 un conflit entre le président et le trésorier du CPE, mais il a été solutionné par une intervention de la DRE et du chef de fokontany lors du présent suivi-monitoring. Il est prévu de faire un rapport des activités à la population deux fois par mois à partir de fin octobre. |

| Site | | Suivi-monitoring de décembre 2010 | Suivi-monitoring d'août-septembre 2011 | Suivi-monitoring de février 2012 | Suivi-monitoring de juillet-septembre 2011/2 |
|------------------|------------------------|---|---|--|---|
| Befoly | Etat de fonctionnement | En service | Hors service (arrêt des ouvrages à partir du 1er septembre) | En service (3/4) Du fait du petit nombre d'usagers en saison des pluies, on utilise une seule BF par jour et à tour de rôle. | En service (2/4) |
| | Etat de l'ouvrage | Maintenance exécutée périodiquement. Remplacement des filtres : filtre à carburant (toutes les 200 h), filtre à huile (toutes les 200 h), filtre à air (en cas de bruit anormal) | <ul style="list-style-type: none"> Problème de pompe, augmentation de la consommation de carburant de 8 L à 32 L par pompage Fuite des robinets | <ul style="list-style-type: none"> Aucun changement en particulier. Il y a un seul pompage par semaine en saison des pluies, mais le groupe électrogène fonctionne une fois par jour afin d'éviter que la batterie ne se décharge. | <ul style="list-style-type: none"> Remplacement des robinets (à deux endroits) (août) Remplacement des vannes (deux endroits en tout) (juin, septembre) Comme les robinets fuient il faut les remplacer. <p>Voici les raisons pour lesquelles deux bornes fontaines ne sont pas utilisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> BF3 : Il y a un problème qui semble dû à des canalisations bouchées, et il est décidé de réparer dans le cadre du projet de Coopération de suivi. BF4 (école primaire publique) : la canalisation dérivée vers l'EPP est connectée à la conduite d'évacuation d'eau, et lorsque l'on nettoie l'intérieur de la cuve, les eaux usées débordent dans cette conduite. Pour cette raison, l'utilisation de cette fontaine a été |
| | Situation financière | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 5 AR/L Reliquat du bilan de l'eau : ? AR Reliquat du compte bancaire : ? AR Cahier trésorier établi, mais existence d'erreurs et correction Le bilan est difficile à comprendre sur le livret bancaire, aussi conduites données pour la tenue d'un Cahier d'épargne séparé | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 150AR/20L Reliquat du bilan de l'eau : 30.000 AR Reliquat du compte bancaire : 10.000AR <p>(Le fonds du CPE est utilisé pour se procurer l'argent pour les frais de carburant qui ont augmenté, aussi le reliquat est inférieur à celui de la fois précédente)</p> | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 50AR/10L, 150AR/20L, 800AR/200L (pas de modification) Epargne : 97.000 AR Reliquat du compte bancaire : 300.000 AR <p>※On relève un grand nombre d'erreurs dans le cahier du trésorier.</p> <p>※Concernant l'argent en espèces qui est retiré de la banque, le cahier du trésorier ne mentionne ni les entrées ni les sorties d'argent.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 50 AR / 10 L, 150 AR / 20 L, 800 AR / 200 L (pas de changement) Bilan de l'eau et reliquat : 43.000 AR Balance du compte bancaire : 400.000 AR (au 24 juillet) <p>(En l'absence du trésorier lors de ce suivi-monitoring, le montant le plus récent du compte n'a pu être constaté.)</p> |
| | Autres | <ul style="list-style-type: none"> DINA non renouvelé Simulation de bilan non renouvelé | <ul style="list-style-type: none"> Renouvellement de DINA achevé Achat d'eau à Ankiliberengy situé à 5 km (25-35 AR/L, 5 AR/L pour les habitants d'Ankiliberengy) | <ul style="list-style-type: none"> L'encadrement relatif au carnet bancaire et au cahier d'audit n'a pas encore été fait. Il est prévu que la commune s'en charge au milieu de février. La BF#3 n'est pas utilisée car sans eau, et sera réparée lors du projet FU. Concernant la BF#4, un fût plastique de 250 litres est acheté une fois par semaine à partir de l'argent collecté de la FRAM. La BF#4 n'est donc pas ouverte car il est généralement difficile de gérer les élèves. Un grand nombre de personnes utilise les eaux pluviales en saison des pluies. | <ul style="list-style-type: none"> Le RE a effectué auprès des membres du CPE un suivi-encadrement portant notamment sur les inscriptions dans les livres (18 août). Réfection de la clôture (août) Il y a beaucoup d'erreurs dans le livre de comptes, et il faut poursuivre le suivi de la trésorerie. Il faut aussi vérifier le montant des dépôts en banque. |
| Andranohinaly | Etat de fonctionnement | Hors service (en panne) | Hors service (depuis août 2010) | Hors service | N'a pas été visité (en attente de travaux du projet de Coopération de suivi). |
| | Etat de l'ouvrage | En panne à cause de problème de pompe | Probleme au niveau de forage et pompe, fissures et fuite d'eau au réservoir, vol de robinets, réparation de toit de cabine de machinerie à faire | Pas de suivi effectué car l'ouvrage n'est pas en service. | - |
| | Situation financière | Tarif de l'eau : 150 AR/20L (mais en panne) | Tarif de l'eau : 150 AR/20L (mais en panne) | Pas de suivi effectué car l'ouvrage n'est pas en service. | - |
| | Autres | <ul style="list-style-type: none"> Tous les documents pour la création du CPE (originaux) sont achevés mais besoin de modifier la durée de contrat Simulation financière est effectué | <ul style="list-style-type: none"> Tous les documents pour la création du CPE (originaux) sont achevés, Population achete de l'eau à Ankiliberengy (700AR/20L, l'eau est vendu à 1000AR/20L à Andranohinaly) | Pas de suivi effectué car l'ouvrage n'est pas en service. | - |
| Manoroka (Gorga) | Etat de fonctionnement | En service (1/3) | En service (1/3) | En service (1/3) (en service seulement à Goroga. Deux forages sont en panne à Paipaika depuis 2006. Le suivi de Goroga a porté sur ce qui suit.) | En service (1 / 3) (Seul le forage de Goroga fonctionne, les forages de Paikaika sont tous deux en panne depuis 2006. On trouvera donc ci-dessous les résultats du suivi-monitoring de Goroga.) |
| | Etat de l'ouvrage | Aucun rapport particulier | <ul style="list-style-type: none"> Graissage terminé en juin 2011 (prévu tous les 6 mois) Serrage des boulons en août 2011 Problème de qualité d'eau pendant la saison des pluies (pénétration de petites bêtes rouges) | <ul style="list-style-type: none"> Vérification des installations quotidiennes Graissage au moins une fois par mois Le serrage des boulons est effectué lors de la vérification des installations s'ils sont desserrés. Le responsable trésorier fait le ménage presque tous les jours. Il existe un cahier du technicien que nous n'avons pas pu vérifier. | Comme à gauche |

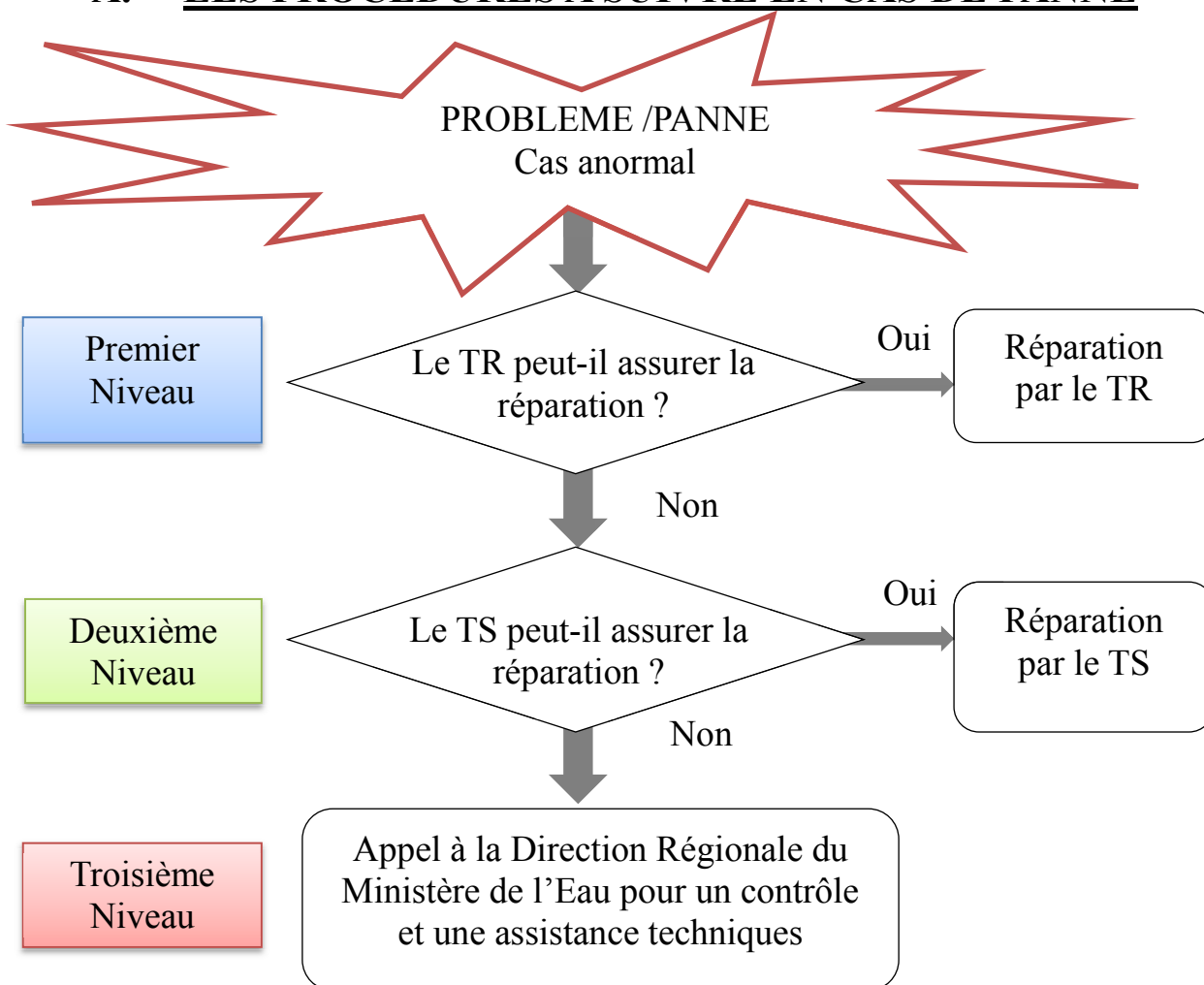
| Site | | Suivi-monitoring de décembre 2010 | Suivi-monitoring d'août-septembre 2011 | Suivi-monitoring de février 2012 | Suivi-monitoring de juillet-septembre 2012 |
|-------------|------------------------|---|---|--|---|
| | Situation financière | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 100 AR/famille/mois Reliquat du bilan de l'eau : ? AR Compte bancaire non ouvert | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 0 AR Reliquat du bilan de l'eau : Non vérifié à cause de l'absence du trésorier Compte bancaire non ouvert ※Le paiement de frais d'eau n'est pas accepté par les usagers, et retour à l'eau gratuite parce qu'ils utilisent d'autres sources d'eau (puits, canal). La sensibilisation des habitants par le CPE a échoué, et l'eau payante a été jugée impraticable. | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau: 100 AR/ménage/mois Épargne (le cahier n'a pas pu être vérifié): 20.000 AR. Il y a eu une rentrée de 10.000 AR à la suite du suivi de décembre, mais qui a servi à payer l'acquisition du bois pour la clôture. Compte bancaire: pas encore ouvert | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 50 AR / ménage / mois (le tarif a été baissé en raison de difficultés pour obtenir la compréhension de la population) Épargne : 35.000 AR (1er juin) Pas d'ouverture de compte bancaire |
| | Autres | <ul style="list-style-type: none"> Les documents pour la création du CPE n'ont pas pu être vérifiés Le nombre de familles (27) étant inscrit sur la liste des usagers des ouvrages, le nombre de personnes est inconnu. | <ul style="list-style-type: none"> Tous les documents pour la création du CPE (originaux) sont achevés, et la DRE y a apposé son cachet La liste des usagers n'a pas été vérifiée Des barrières ont été installées, mais sont déjà détruites | <ul style="list-style-type: none"> Liste des usagers: pas encore établie. Elle sera préparée d'ici le GTP du 24 février et apportée. Le problème de la qualité de l'eau s'est résolu naturellement, et on ne peut pas trouver de parasites à présent. Le bois pour la clôture a été acheté, et celle-ci sera installée début mars. Le président du CPE a demandé à la commune son soutien pour la sensibilisation. | <ul style="list-style-type: none"> La liste des usagers n'est pas encore établie, mais doit être mi-septembre. Il est prévu de poser fin septembre une porte dans la clôture de la pompe. Il est prévu de réaliser fin septembre une sensibilisation de la population, conjointement avec la commune. Il semble que ce soit le président du CPE qui rédige l'ensemble du cahier trésorier, et il y a aussi nécessité d'en améliorer le contenu. |
| Andranolava | Etat de fonctionnement | Hors service (en cours de réhabilitation dans le cadre de ce projet) | Hors service (0/5) *Réhabilitation achevée en décembre 2010 dans le cadre de ce projet, mais les habitants attendent la réparation de toutes les bornes fontaines (4 restantes) et n'utilisent pas les ouvrages | En service (3/5) Lors de la formation des réparateurs en novembre 2011, M. Gilbert a pris des mesures d'urgence (contact direct) ; mais il faut changer 4 pièces, notamment les diodes (48.000 AR). Comme le maire de la commune se rend à Tuléar le 5 février (dimanche), il emportera de quoi payer, achètera le matériel et fera une demande de réparation. | En service (3 / 5) (pas utilisé lors du suivi-monitoring) |
| | Etat de l'ouvrage | Panne de pompe | Parmi les 4 bornes fontaines, l'eau a été amenée jusqu'à la plus proche de la cuve, mais le volume d'eau est limité parce que la canalisation est obstruée, et l'eau n'arrive pas aux 4 autres. | <ul style="list-style-type: none"> Deux bornes-fontaines sur 5 ont une pression insuffisante et ne sont pas employées. Sur les 3 BF en service, seule une possède deux robinets utilisables. Les deux autres ont un seul robinet. Groupe électrogène: voir les explications plus haut. | <ul style="list-style-type: none"> Il n'y a pas d'avancement depuis février 2012 en matière de réparation du groupe électrogène, les fonds pour l'achat de la pièce nécessaire à la réparation (relais) n'étant pas réunis, la pièce n'a pu être acquise. Par crainte d'une panne dans le cas d'une connexion directe en l'absence de relais, pas d'utilisation des installations lors de notre visite. L'expert japonais ayant donné des instructions indiquant qu'il n'y a pas de problème à pomper quelques heures chaque jour, reprise de l'utilisation prévue à partir de fin juillet 2012 Deux des cinq fontaines sont inutilisables par suite du manque de pression d'eau. Seule une des trois fontaines qui fonctionnent permet l'utilisation de deux robinets. Les deux autres ne sont utilisées qu'avec un |
| | Situation financière | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : Non fixé Reliquat du bilan de l'eau : 100.000 AR (fonds de réserve pour les réhabilitations) Compte bancaire non ouvert | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 50 AR/20 L (prévu) Reliquat du bilan de l'eau : N'a pas pu être vérifié à cause de l'absence du trésorier Compte bancaire non ouvert | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 100AR / 20L Épargne : 85.850AR Compte bancaire: pas encore ouvert ※On relève beaucoup d'erreurs dans le cahier du trésorier; des améliorations doivent être apportées. ※ Il n'y a jamais eu d'audit jusque là ; elle sera effectué ce mois. | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 100 AR / 20 L Bilan de l'eau et reliquat : 121.000 AR Pas d'ouverture de compte bancaire ※ Comme les paiements au trésorier se font environ une fois par semaine, ces paiements ne sont pas effectués de façon certaine, et le cahier de caisse contient par ailleurs beaucoup d'imprécisions (erreurs de date, etc.) ※ Il n'y a pas eu d'audit interne. Il est prévu d'en effectuer un tous les mois à partir de septembre. |
| | Autres | <ul style="list-style-type: none"> Remplacement du président du CPE (femme président) La séance de chaque fontainier et responsable assainissement est prévue en janvier DINA non achevé, simulation du bilan non terminée Un exemplaire de chacun des documents requis pour la création du CPE a été achevé, mais pas encore soumis à la DRE Non enregistrement des usagers | <ul style="list-style-type: none"> Livre du machiniste non établi Les documents pour la création du CPE munis lors de la formation du responsable de l'eau de la commune, doivent être soumis à la DRE | <ul style="list-style-type: none"> Le RE a déjà parlé du passage à une Association ; des activités concrètes seront effectuées dans le courant du mois de mars. L'encadrement du 2ème machiniste de l'ouvrage sera effectué mi-février. Le cahier du machiniste contient de nombreuses erreurs et doit être amélioré. Liste des usagers: 108 ménages et 425 personnes sont enregistrés. | <ul style="list-style-type: none"> Le passage au statut d'association n'est pas réalisé. Instructions ont été données pour prendre contact avec les agents de la DRE et s'occuper de la réparation (achat de la pièce) au plus vite. |

| Site | | Suivi-monitoring de décembre 2010 | Suivi-monitoring d'août-septembre 2011 | Suivi-monitoring de février 2012 | Suivi-monitoring de juillet-septembre 20112 |
|-------------------|------------------------|---|---|--|--|
| Tranokaky | Etat de fonctionnement | Hors service (en cours de réparation dans le cadre de ce projet) | En service (0/3) Captage d'eau directe de la cuve (réhabilitation dans le cadre de ce projet en décembre 2010) | En service (0/3) Captage d'eau directe de la cuve | En service (0/3) Prélèvement de l'eau directement à la cuve |
| | Etat de l'ouvrage | Panne de pompe | Fuite d'eau de la cuve, mais pas d'autre problème particulier | Vidange de l'huile (15L) effectuée en janvier | <ul style="list-style-type: none"> Vidange de l'huile (15 L) effectuée (1er août) (Le cahier du TR n'a pu être vérifié). Remplacement de pièces de la batterie (août) Réfection des murs de la cabine du groupe électrogène Petite fuite dans le château d'eau |
| | Situation financière | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 100 AR/20 L, 50 AR/10-15 L, 600 AR/200 L Reliquat du bilan de l'eau : 0 AR Compte bancaire non ouvert | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 100 AR/20 L, 50 AR/10-15 L, 600 AR/200 L Reliquat du bilan de l'eau : 500 AR (emprunt de 700.000 AR à un notable du village) Compte bancaire non ouvert | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau: Le CPE a déjà décidé en réunion de proposer que les tarifs changent et deviennent: 100AR/20L, 50AR/10-15L, 600AR/200L→900AR; ces modifications seront effectives après la tenue d'une AG. Epargne : 28.000AR (la dette de 200.000AR ne change pas) Compte bancaire: pas encore ouvert L'audit interne ne s'est pas achevé le 28 novembre 2011. | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 100 AR / 20 L, 600 AR / 120 L, 800 AR / 200 L, 1.000 AR / 250 L Épargne : 227.000 AR (au 12 septembre) (La dette de 200.000 AR contractée auprès d'un villageois influent a été totalement remboursée fin juillet 2012. |
| | Autres | <ul style="list-style-type: none"> Enregistrement des usagers, simulation, DINA, sélection des fontainiers, relevé de la gestion non achevés Les choses se compliquent à l'égard de l'achat de pompes du CPE (une avance de 100.000 AR a été versée pour l'achat d'une pompe de 400.000 AR, mais les 300.000 AR restants n'ont pas pu être payés, et l'avance de 100.000 AR n'a pas été restituée; la pompe n'a pas été achetée et en plus dépense de 100.000 AR + 200.000 AR de frais de main-d'œuvre) | <ul style="list-style-type: none"> Les documents pour la création du CPE ont été soumis à la DRE en décembre 2010, mais n'ont pas été restitués Le cahier de l'exploitant et le cahier trésorier ne sont pas enregistrés correctement. Renouvellement de la simulation achevé Suite à son problème pour l'achat d'une pompe, le CPE a une dette importante qu'il est en train de rembourser | <ul style="list-style-type: none"> Liste des usagers: 101 ménages, 400 personnes enregistrées Un abreuvoir a été construit en janvier mais l'on attendait la confection de la clôture autour du château d'eau. Il a été décidé de le mettre en place sans attendre la clôture. La construction de la clôture a été repoussée au mois de juin afin d'attendre que les fonds augmentent. L'ouverture d'un compte à la caisse d'épargne de la poste est prévue en avril. Une AG est prévue fin février pour modifier les tarifs de l'eau en fût. | <ul style="list-style-type: none"> Formalités de création d'une association en cours Changement de TR (août) Les travaux de construction d'un abreuvoir et d'un canal d'évacuation des eaux (juillet), ainsi que ceux de confection d'une clôture (août) ont démarré, mais ne sont pas achevés. Installation de tuyaux souples pour délivrer l'eau par camion-citerne et réalisation d'un parking pour les charrettes. La clôture est en cours de réalisation. Il est prévu d'ouvrir un compte postal à Tuléar après la création de l'association. Le CPE effectue un rapport régulier une fois par mois au RE. Revêtement de peinture du château d'eau par le CPE prévue en |
| Andamasiny-Vineta | Etat de fonctionnement | En service (2/2) | En service (2/2) | En service (2/2) | En service (2/2) Cependant, pour cause d'absence du fontainier, la borne-fontaine n° 2 n'est pas utilisée. |
| | Etat de l'ouvrage | Aucun problème particulier | <ul style="list-style-type: none"> Achat de robinets Remplacement de pièces du groupe électrogène | <ul style="list-style-type: none"> Achat de robinets Remplacement de pièces du groupe électrogène | <ul style="list-style-type: none"> Le tube de trop-plein du château d'eau a été volé. Vidange d'huile réalisée (le 23 juin) |
| | Situation financière | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : Seau : 100 AR/20 L, bidon : 600 AR/200 L ※Conduites pour la révision des prix unitaires injustes Reliquat du bilan de l'eau : 5.000 AR Ouverture du compte bancaire prévue pour janvier | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : Seau : 100 AR/20 L, bidon : 900 AR/200 L Reliquat du bilan de l'eau : 105.630 AR Compte bancaire non ouvert | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : Seau : 100 AR/20 L, bidon : 900 AR/200 L Reliquat du bilan de l'eau : 105.630 AR Compte bancaire non ouvert | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : Jerrican 100 : AR / 20 L, fût métallique : 900 AR / 200 L Bilan de l'eau et reliquat : 24.475 AR (tendance de l'épargne à la baisse) Pas d'ouverture de compte bancaire |
| | Autres | <ul style="list-style-type: none"> Le président du CPE est décédé, et une élection est prévue en janvier. Les gendarmes ont exigé au CPE de leur fournir de l'eau gratuitement | <ul style="list-style-type: none"> Election du président du CPE non réalisée Peinture de la salle des machines et du kiosque | <ul style="list-style-type: none"> Election du président du CPE non réalisée Peinture de la salle des machines et du kiosque | <ul style="list-style-type: none"> En raison du fait qu'ils n'étaient pas rémunérés, le secrétaire, l'auditeur interne (qui était aussi fontainier) et le TR ont quitté leur poste (août), et n'ont pas été remplacés. Une élection du secrétaire et de l'auditeur interne sera organisée courant septembre. Instructions données pour démarrer au plus vite les inscriptions dans le cahier du TR. Beaucoup de problèmes, notamment : détérioration de la situation financière, vandalisme, mésentente au sein du CPE, prélèvement d'eau à titre gratuit par les gendarmes, etc. |
| Maninday | Etat de fonctionnement | En service (2/3) | En service (2/3) | En service (3/3) | En service (3/3) (en juillet 2012) |
| | Etat de l'ouvrage | Forage Nord est réparé lors de la formation mais il y a peu de l'eau qui sort de la robinet | Remplacement de piston de forage Sud (noté dans le cahier de mécanique), graissage au juin | <ul style="list-style-type: none"> Graissage et serrage des boulons en décembre. Réfection des fondations en ciment en décembre 2011 | <ul style="list-style-type: none"> Graissage et serrage des boulons régulièrement exécutés. |
| | Situation financière | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau est fixé comme 500AR/mois/ménage lors de l'AG au 4 décembre, 64 ménages ont déjà payé pour la cotisation de décembre Compte bancaire: pas encore ouvert | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau: 500AR/mois/ménage collecte 44,000AR en avril 2011 Epargne:96,000AR Compte bancaire: pas encore ouvert | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau: 500AR/mois/ménage Epargne:136.100 AR (au 30 janvier) Compte bancaire: pas encore ouvert (ouverture prévue d'ici fin mars) Exécution de l'audit interne (achevé le 1er février) ※ La collecte de novembre ne s'est pas bien passée avec 2700 AR seulement. Le mode de collecte des paiements est mieux élaboré, et des fontainiers seront placés aux 3 forages pour collecter l'argent. | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 500 AR / mois / ménage Épargne : 300.850 AR (au 10 juillet 2012) Pas d'ouverture de compte bancaire Pas d'audit interne effectué ※La collecte des redevances ne se fait pas comme souhaité auprès de tous les ménages. |

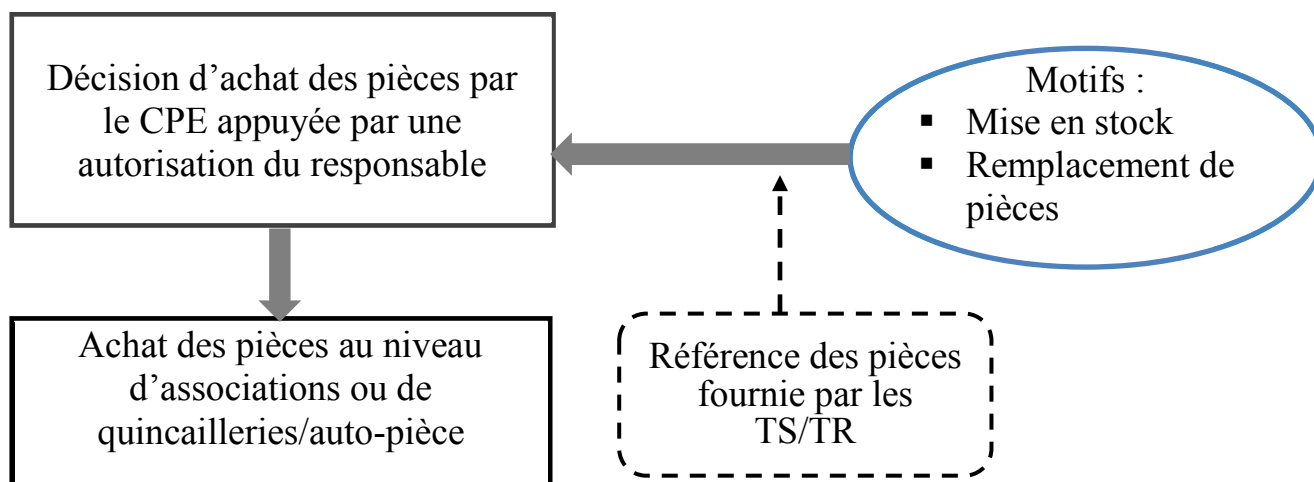
| Site | | Suivi-monitoring de décembre 2010 | Suivi-monitoring d'août-septembre 2011 | Suivi-monitoring de février 2012 | Suivi-monitoring de juillet-septembre 2011 |
|----------|------------------------|--|---|--|--|
| | Autres | <ul style="list-style-type: none"> • Documents de CPE pas vérifiés • Simulation financière pas encore révisée • Cahier de caisse pas encore créé • Mise en place d'une porte sur la clôture d'une pompe pas encore effectué | <ul style="list-style-type: none"> • Remplacement de secrétaire • CPE a acheté et installé le cadena et la chaîne en avril 2011 • La cotisation du mai 2011 a été collectée mais le président a gardé et utilisé l'argent en motif personnel sans avertir au comptable. Maire a ordonné au président de rembourser l'argent au comptable. | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une porte sur la clôture d'une pompe • Liste des usagers enregistrés: 137 ménages, 737 personnes • Le passage à une Association et la révision du tarif de l'eau seront effectués d'ici la fin avril. Le nombre de personnes variant selon les ménages, les tarifs seront établis en tenant compte du nombre de personnes par ménage. • Mise en place de porte à la clôture de 2 pompes prévue fin février. | <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour de la liste des usagers : 141 ménages, 752 personnes • Ouverture d'un compte prévue en juillet • Réfection de la clôture prévue fin juillet |
| Besakoa | Etat de fonctionnement | En service (1/4) | En service (1/4) | En service (1/4) | En service (1/4) (selon la fiche de contrôle (suivi) d'octobre 2012) |
| | Etat de l'ouvrage | Nettoyage du filtre à carburant en décembre, pas d'autres problèmes particuliers | Remplacement du filtre à air nécessaire, pas d'autre problème particulier | <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage du filtre à air lors de la formation des réparateurs le 1er décembre. • Les conduits situés devant les bornes-fontaines sont cassés et fuient. Elles doivent être réparées. • Le volume de pompage a diminué sans que l'on sache précisément pourquoi. • Le robinet de la BF#2 sera remplacé début mars. | Remplacement du filtre à air et du filtre à huile nécessaires |
| | Situation financière | <ul style="list-style-type: none"> • Tarif de l'eau : 100 AR/20 L • Reliquat du bilan de l'eau : 4.400 AR • Compte bancaire non ouvert ✳️ Le montant ci-dessus est conservé dans le fonds du CPE, mais beaucoup d'habitants ont demandé une avance et pensent que ce montant devra être restitué à la période des récoltes | <ul style="list-style-type: none"> • Tarif de l'eau : 100 AR/20 L, 900 AR/200 L, 50 AR/10-15 L • Reliquat du bilan de l'eau : 6400 AR (en février 2011) • Compte bancaire non ouvert ✳️ La restitution de l'emprunt n'est pas faite à 100% et le paiement des frais d'eau est irrégulier | <ul style="list-style-type: none"> • Tarif de l'eau: 100AR/20L, 900AR/200L, 50AR/10-15L • Epargne : 24600AR (La dette du président du CPE a été totalement remboursée au 26 décembre 2011. Il est fait en sorte que les paiements de l'eau ne soient pas renvoyés à une date ultérieure.) • Compte bancaire: pas encore ouvert. | <ul style="list-style-type: none"> • Tarif de l'eau : 100 AR / 20 L, 900 AR / 200 L, 50 AR / 10-15 L • Epargne : 0 AR (L'argent pour l'achat du carburant a été emprunté au président du CPE, et le remboursement de cet emprunt fait que le bilan est déficitaire, si bien qu'il n'y a pas de reliquat). • Pas d'ouverture de compte bancaire • Pas d'inscriptions dans le livre de comptes depuis février |
| | Autres | <ul style="list-style-type: none"> • DINA non achevé • Conduites pour l'indication du nombre de personnes sur la liste des usagers • Barrières non installées autour des pompes • Le système d'emprunt est en principe interdit, et une AG est prévue en décembre | <ul style="list-style-type: none"> • La liste des usagers n'a pas été renouvelée, des conduites ont été données pour l'indication du nombre de personnes par famille • Des barrières ont été installées, mais des réparations sont nécessaires • Dans la pratique, le mécanicien fait tout lui-même. Le président du comité est âgé et alité, le trésorier a demandé à démissionner. • Les documents pour création du CPE sont conservés par la commune, le CPE ne les gardent pas à sa portée. | <ul style="list-style-type: none"> • Le président du CPE est devenu fontainier et modifier cela est difficile. • Un cadenas de 2000 AR a été donné par le président du CPE et a été placé sur le couvercle du trou de forage. | <ul style="list-style-type: none"> • Le RE a donné des instructions pour le remplacement et le nettoyage des filtres, la pose d'une clôture, le nettoyage du pourtour du château d'eau, la réalisation d'un canal d'évacuation des eaux. • Bien que la situation se soit améliorée pour un temps, la majorité des villageois prennent l'eau à crédit sans payer les redevances, et les fonds pour les dépenses de carburant etc. ont été empruntés au président du CPE. Comme le président est dans le même temps fontainier, les redevances qui sont payées sont toutes directement remboursées au président, et nous n'avons pas d'informations claires non plus sur les dettes qui restent. |
| Bereketa | Etat de fonctionnement | En service (1/2) | En service (2/2) | En service (2/2) | En service (2/2) |
| | Etat de l'ouvrage | <ul style="list-style-type: none"> • Fuite d'eau à une borne fontaine qui est inutilisable, réparation prévue en janvier • Panne de l'indicateur de temps consommé du groupe électrogène • Batterie prêtée par un notable du village | <ul style="list-style-type: none"> • Réparation de la fuite d'eau de borne fontaine en février, et 2 bornes fontaines utilisables • Problème de régulateur, la batterie ne se charge pas (chargement de la batterie une fois par mois à Sakaraha) | <ul style="list-style-type: none"> • Le cahier du machiniste n'a pas pu être vérifié (Il est détenu par le 2ème machiniste qui était absent). • Les robinets doivent être changés (ils sont tous en panne). • La pression de l'eau de la BF#2 est insuffisante. Possibilité d'une fuite. | <ul style="list-style-type: none"> • Comme le problème de la batterie qui ne charge pas n'est pas résolu, le pompage se fait à l'aide de la batterie d'un véhicule détenu par un individu. • Fuites aux robinets (2) de la borne-fontaine n° 1 |
| | Situation financière | <ul style="list-style-type: none"> • Tarif de l'eau : 60 AR/20 L, 30 AR/10-15 L • Reliquat du bilan de l'eau : 20.790 AR • Reliquat du bilan de l'eau : Non vérifié (absence du trésorier) • Compte bancaire non ouvert | <ul style="list-style-type: none"> • Tarif de l'eau : 60 AR/20 L, 30 AR/10-15 L • Reliquat du bilan de l'eau : Non vérifié (absence du trésorier) • Compte bancaire non ouvert | <ul style="list-style-type: none"> • Tarif de l'eau : 60AR/20L, 30AR/10-15L • Epargne: 144.740 AR • Compte bancaire: pas encore ouvert. | <ul style="list-style-type: none"> • Tarif de l'eau : 60 AR / 20 L, 30 AR / 10-15 L • Bilan de l'eau et reliquat : 149.290 AR • Pas d'ouverture de compte bancaire |
| | Autres | <ul style="list-style-type: none"> • Barrières de la borne fontaine n°2 non installées | <ul style="list-style-type: none"> • Fin de l'installation de barrières aux 2 bornes fontaines | <ul style="list-style-type: none"> • Les inspecteurs ont été sélectionnés mais il n'y a pas de PV. Etablissement d'un PV (mi-février) et début de l'audit interne (fin février). • La clôture de la BF#2 est en cours de construction. • Réalisation du nettoyage de l'intérieur du château d'eau (février) • Le RE a déjà parlé de l'Association et le formulaire a été obtenu de Sakaraha. Il est prévu d'achever les formalités d'ici fin mai. | <ul style="list-style-type: none"> • Les bornes-fontaines ont été en mars équipées de fermetures à clé. • L'auditeur interne étant absent suite à un changement d'affectation, une nouvelle élection est nécessaire. • Le remplacement des robinets (2) est prévu en août. |

| Site | | Suivi-monitoring de décembre 2010 | Suivi-monitoring d'août-septembre 2011 | Suivi-monitoring de février 2012 | Suivi-monitoring de juillet-septembre 20112 |
|-----------|------------------------|--|--|---|--|
| Tandrano | Etat de fonctionnement | Hors service | Hors service | Hors service | N'a pas été visité. |
| | Etat de l'ouvrage | Panne du régulateur du groupe électrogène, attente de l'envoi d'un technicien de la DRE | L'envoi d'un technicien de la DRE a été prévu, mais a été arrêté à cause du cyclone de février. La situation est restée telle quelle, il faut que la commune refasse par écrit une demande à la DRE. | Pas de suivi effectué car l'ouvrage n'est pas en service. | - |
| | Situation financière | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau :50 AR/15 L (pas de collecte parce que hors service) Reliquat du bilan de l'eau : 0 AR Compte bancaire non ouvert | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau :50 AR/15 L (pas de collecte parce que Hors service) Reliquat du bilan de l'eau : 0 AR Compte bancaire non ouvert | Pas de suivi effectué car l'ouvrage n'est pas en service. | - |
| | Autres | | Dans l'attente de la réparation ci-dessus, l'enregistrement des usagers etc. n'est pas réalisé | Pas de suivi effectué car l'ouvrage n'est pas en service. | - |
| Tanandava | Etat de fonctionnement | En service (2/2) dont 1 puits artésien | En service (2/2) dont 1 puits artésien | En service (2/2) dont 1 puits artésien | En service (2 / 2) dont un puits artésien |
| | Etat de l'ouvrage | • Graissage de la chaîne de la pompe prévue en janvier | • Graissage de la chaîne de la pompe achevé en mars | • Graissage de la chaîne de la pompe 2 fois par mois. | • Le graissage de la chaîne de la pompe est réalisé une fois toutes les trois semaines (pas d'inscriptions du TR). |
| | Situation financière | • Ouverture d'un compte bancaire prévu en janvier | <ul style="list-style-type: none"> Collecte des frais d'eau non réalisée (voir Autres comme référence) Compte bancaire non ouvert | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau: il est passé à 400AR/mois/ménage, mais les paiements n'ont pas encore été collectés car la liste des usagers n'est pas encore établie. 100AR/20L (hors village). Épargne : 44.000AR Compte pas encore ouvert. Il a été décidé que le compte serait ouvert lorsque l'épargne serait de 100.000AR. Comme les fontainiers conservent longtemps l'argent en espèces, instruction a été donnée de remettre cet argent au trésorier au moins 1 fois par semaine. | <ul style="list-style-type: none"> Tarif de l'eau : 400 AR / mois / ménage. 100 AR / 20 L (résidents hors village) Passation d'un contrat de vente d'eau à une compagnie de forage de pétrole chinois du voisinage, au tarif de 100.000 AR par prélèvement d'eau Épargne : 40.000 AR État du compte bancaire : 330.000 AR (au 9 juillet) (Ouverture d'un compte postal au bureau de poste d'Ankazoabo) Test en cours d'un système de tickets pour la perception des redevances de l'eau (vient tout juste de démarrer). Un encadrement sera effectué par la DRE pour la mise en place du point de vente des tickets etc. |
| | Autres | <ul style="list-style-type: none"> Liste d'enregistrement des usagers non établie Installation de barrières pour le puits artésien prévue en janvier Définition de DINA incluant 3 villages | <ul style="list-style-type: none"> Barrières pour le puits artésien non installées A cause d'un problème de détournement de fonds, des membres se sont retirés, et il ne reste plus que le président et le vice-président du comité. La perception des frais d'eau n'a pas eu lieu par la suite. Une partie des documents de création du CPE a disparu (conservés par le secrétaire démissionné?) | <ul style="list-style-type: none"> L'ensemble des membres du CPE ont été remplacés en décembre 2011; une formation intensive du CPE a été réalisée au cours de ce suivi. Le fait que les fontainiers ne remettaient pas l'argent perçu au trésorier était un problème qui a été résolu par des pourparlers entre les fontainiers et le CPE. La liste des usagers enregistrés sera établie mi-février. Il faut effectuer un encadrement pour le cahier du trésorier. Il a été demandé à la femme institutrice de l'école privée, qui a reçu la formation de Diorano-WASH, d'apporter son soutien au CPE. La boue s'est accumulée autour du puits artésien; pour cela, il est prévu d'y mettre une couche de gravier et de confectionner un canal d'évacuation (fin février). | <ul style="list-style-type: none"> Passage au statut d'association réalisé (juin). Le récépissé a été délivré. Le trottoir du puits artésien a été refait sous la forme d'une dalle de béton. Une clôture a été mise en place, un abreuvoir recueillant les eaux d'évacuation a été réalisé, et les parties qui fuyaient ont été réparées par soudure. Un canal d'évacuation des eaux a été réalisé au niveau du puits artésien et un autre au niveau de la pompe (mai). L'établissement de la liste des usagers est prévu en juillet. Le démarrage de l'audit interne et du cahier du TR est prévu à partir de mi-juillet. |

A. LES PROCEDURES A SUIVRE EN CAS DE PANNE



B. ACHAT DE PIECES



Liste des EPP et CSB sur les sites concernés

| fait 09/04/2010 et mise à jour jan. 2013 | | | | | |
|--|---|---|-------------------------------|--|---|
| Districts | Sites du Projet Fokontany ou village | Communes rurales | Fokontany | EPP | CSB |
| MOROMBE | Antsakoabe | Ankatsakatsa-Sud (ex Nosy-Ambositra) | Tantalavalo | Ecole communautaire BEVOA | |
| | Ambiky | | Ankastakatsa-Sud | EPP Ambiky | CSB2 Ambiky |
| | Befandriana | Befandraiana-Sud | Befandriana Sud | EPP Befandriana Sud | CSB2 Befandriana Sud CSB1 Bekimpay CSB1 Ampilokely |
| | Ampoza Mangotroka | Antanimieva | Befandriana Sud Mangotroka | - - | CSB2 Antanimieva |
| ANKAZOABO | Tandrano | Tandrano | Tandrano | EPP Tandrano | CSB2 Tandrano CSB1 Kelivondraky CSB1 Andranomanintsy |
| | Ankazoabo | Ankazoabo | Ankazoabo Anivo | EPP Ankazoabo EPP Creche Tiako (intégrée en EPP Ankazoabo) | CSB2 Ankazoabo Sud CSB1 Salfa Ankazoabo CSB1 Miary Nord |
| | Tanandava | | Tanandava | EPP Besavoia Morarano (CP1&2) | |
| SAKARAHA | Andranolava | Andranolava | Andranolava | EPP Andranolava | CSB2 Andranolava |
| | Tranokaky | Andamasiny-Vineta | Andamasiny-Vineta | EPP Vineta-Andamasiny | CSB2 Vineta CSB1 Site Saphir |
| | Maninday | Ambinany | Maninday II Maninday I | EPP Maninday II EPP andranovory-tingoza | |
| | Besakoa | | Morahariva | EPP Besakoa Morahariva | CSB2 Besakoa |
| | Sakaraha | Sakaraha | Sakaraha Haut Sakaraha Bas | EPP Sakaraha Haut EPP Sakaraha Bas | CSB2 Sakaraha |
| TOLIARA II | Soahazo | Analamisampy | Soahazo | EPP Soahazo | CSB2 Soahazo |
| | Namaboha | | Namaboha | EPP Namaboha | |
| | Analamisampy | | Analamisampy | EPP Analamisampy | CSB2 Betsioky |
| | Beroroha | Marofoty | Beroroha | EPP Beroroha | CSB2 Beroroha |
| | Manombo Atm | Manombo | Manombo I Manombo II | EPP Manombo I EPP Manombo II | CSB2 Manombo CSB1 Andrevo CSB1 Tsifota CSB1 Tsiandamba |
| | Benetsy | Ankilimalinike | Benetsy | EPP Ampasimanilike EPP Benetsy | CSB2 Benetse |
| | Ankilimalinike | | Ankilimalinike | EPP Ankilimalinike | CSB2 Ankilimalinike |
| | Antseva | Ankilloaka | Antseva | EPP Antseva | CSB2 Ankillioaka |
| | Befoly | Andranohinaly | Befoly Tsimiola | EPP Befoly Tsimiola | CSB2 Andranohinaly |
| | Andranohinaly | | Andranohinaly | EPP Andranohinaly | |
| | Manoroka | Saint Augustin | Manoroka | EPP Manoroka | CSB1 Manoroka |
| | | 16 Communes | | 25 EPP + 1 école communautaire | 28 CSB au total |

**Liste des formations réalisées dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène,
et informations y afférentes**

I. Formations pour les formateurs

(1) **Février 2009** : La formation a été dispensée en français par les experts japonais. Seule la DREN était concernée.

| Ministère concerné | Période d'exécution | Lieu | Stagiaires | | Nbre de participants |
|------------------------------------|-----------------------|---|------------|--|----------------------|
| Ministère de l'Éducation Nationale | 24 février-25 février | Direction Régionale de l'Éducation Nationale (DREN) | DREN | DREN, Responsables CISCO/ZAP (Toliara I et Toliara II) | 58 |

(2) **Novembre 2009-Décembre 2009** : Un formateur de la DSS a été délégué par le Ministère de l'Éducation Nationale, un formateur du SSEnv délégué par celui de la Santé Publique, et toutes les formations ont été dispensés en malagasy.

| Ministère concerné | Période d'exécution | Lieu | Stagiaires | | Nbre de participants |
|------------------------------------|--|--|------------|--|----------------------|
| MEN | 30 novembre - 1 ^{er} décembre | Direction Régionale de l'Éducation Nationale (DREN) | DREN | Responsables CISCO/ZAP (Morombe, Sakaraha, Toliara II, Ankazoabo) | 55 |
| Ministère de la Santé | 2 décembre – 3 décembre | Direction Régionale de la Santé, du Planning Familial et (DRS) | DRS | Responsables des Services de Santé de District (SSD) | 11 |
| Ministère de l'Éducation Nationale | 4 décembre – 5 décembre | Direction Régionale de l'Éducation Nationale (DREN) | DREN | Responsables CISCO/ZAP (Toliara I, Ampanihy, Benenitra, Beroroha, Betioky) | 64 |

(3) **Avril 2010** : Pour que ces formations soient plus proches de la pratique, nous avons choisi un programme incluant des formations sur le terrain au cours desquelles, avec la coopération de CISCO et de fokontany proches de Toliara, des activités d'éducation et de sensibilisation à l'hygiène ont été réellement exécutées auprès d'élèves du primaire ou de populations locales, dans des écoles ou dans des communautés.

| Ministère concerné | Période d'exécution | Lieu | Stagiaires | | Nbre de participants |
|---|---------------------|---|----------------------------|--|----------------------|
| Ministère de l'Éducation Nationale | 14-15 avril | Direction Régionale de l'Éducation Nationale (DREN), EPP Tsimetatsé, CISCO Tol. II | DREN | Responsables CISCO/ZAP (Toliara I, Toliara II, Benenitra, agent DRE (chargé de l'hygiène)) | 36 |
| Ministère de l'Éducation Nationale | 16-17 avril | Direction Régionale de l'Éducation Nationale (DREN), EPP Gouduin Mahatserike, CISCO Tol. II | DREN | Responsables CISCO/ZAP (Sakaraha, Ampanihy, Morombe, Ankazoabo) | 43 |
| Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Santé | 19-20 avril | Direction Régionale de l'Éducation Nationale (DREN), Direction Régionale de la Santé, du Planning Familial et (DRS) | DREN DRSP (ensemble) | Responsables CISCO/ZAP (Beroroha, Betioky), responsable SSD (Service de santé du district) | 36 |

* Les responsables de l'hygiène de la Direction régionale de l'eau (DREau) d'Atsimo Andrefana ont eux aussi participé à cette session de formation.

(4) **Août 2011** : Une formation de redynamisation a été mise en œuvre. Les formateurs venaient des ministères centraux, mais les homologues de la DREN et de la DRSP qui avaient bénéficié des précédentes formations, ont pris en charge une partie des cours. Comme il y avait eu des changements de personnels suite à la réorganisation structurelle des organismes concernés depuis l'année précédente, il y a eu 10 chefs ZAP côté DREN et 3 responsables IEC côté DRSP qui assistaient pour la première fois à une formation du Projet.



| Ministère | Date | Participants à la formation de redynamisation | Nbre de participants * | Aperçu du programme / lieu (DREN) |
|-----------|------------|---|------------------------|---|
| MEN | 25-26 août | Chef ZAP (Ankazoabo, Sakaraha, Toliara II, Benenitra, Beroroha) | 41 (3) | <u>1^{er} jour</u> - Révision sur les formations antérieures |
| | | Chef ZAP (Toliara I, Morombe, Betioky, Ampanihy) | 41 (7) | <u>2^e jour</u> - Echanges d'expériences - A propos du changement de comportement (situation actuelle, obstacles rencontrés, stratégie de promotion, degré d'acquisition de comportement) - Monitoring et suivi - Collaboration avec le secteur de l'éducation |
| MSANP | 25-26 août | Responsables IEC de SDSP (9 Districts) | 8 (3) | Matin : Révision sur les formations antérieures - Echanges d'expériences concernant l'Initiative WASH, la méthode de sensibilisation - L'approche Enfant/Communauté Après-midi : Révision sur les formations antérieures et autres - Méthode d'intégration dans les matières ordinaires - Monitoring, suivi, système de rapports |

* Entre parenthèses, participants suivant la formation pour la première fois

(5) **Octobre 2011** : Une formation de redynamisation a été mise en œuvre. Pour les formations organisées par la DRSP, les formateurs de la DRSP et du SSEnv (MSANP) se sont réparti la charge des différentes sessions, et pour les formations organisées par la DREN, la formule adoptée a été de demander fondamentalement aux Chefs ZAP d'assurer la charge de toutes les sessions, les formateurs de la DSS (MEN) et de la DREN venant compléter et renforcer le contenu de ces sessions.

| Ministère | Date | Participants à la formation de redynamisation | Nbre de participants * | Aperçu du programme / lieu (DREN) |
|-----------|------------|--|------------------------|--|
| MEN | 10 Octobre | Chefs de ZAP d'un total de 5 districts : Ankazoabo, Sakaraha, Tuléar II, Benenitra, Beroroha | 49 | <u>Matin</u> : Révision sur les formations antérieures - Echanges d'expériences concernant l'Initiative WASH, la méthode de sensibilisation - L'approche Enfant/Communauté |
| | 11 octobre | Chefs de ZAP d'un total de 4 districts : Tuléar I, Morombe, Betioky, Ampanihy | 48 | <u>Après-midi</u> : Révision sur les formations antérieures et autres - Méthode d'intégration dans les matières ordinaires - Monitoring, suivi, système de rapports |

| | | | | |
|-------|---------------|---|----|---|
| MSANP | 10-11 octobre | Responsables des activités de sensibilisation (IEC) des services de district (SDSP) de la Direction Régionale d'Atsimo Andrefana (DRSP) du Ministère de la Santé Publique | 11 | <p><u>1^{er} jour</u> : Révision sur les formations antérieures</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maladies d'origine hydrique, Diorano-WASH, PAFI, 3 messages clés, etc. <p><u>2^e jour</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pratique : Définition du thème, étude de la méthode et de la stratégie de sensibilisation, et planning d'activités de sensibilisation à l'hygiène - A propos du changement de comportement (situation actuelle, obstacles rencontrés, stratégie de promotion) - Méthode pour habituer la population au comportement, ainsi que pour le rendre pérenne |
|-------|---------------|---|----|---|

| | |
|---|---|
|  |  |
| Formation de formateur de l'éducation d'hygiène: Activités dans le petit group (avril 2010) | Formation des animateurs : Sketch créé par une agent communautaire « maladie d'enfant et l'eau » (septembre 2010) |

(6) Programme de la formation de formateurs (février 2009, exemple de formation destinée à DREN)

| 1er Jour | | 2ème Jour | | |
|------------|--|---------------------|-----------------------------------|---|
| Matin | ➤ Introduction et orientation | Matin et Après-midi | ➤ Les outils PHAST (Présentation) | |
| | ➤ Les maladies liées à l'eau | | ➤ Les outils PHAST (Exercice) | |
| | ➤ L'initiative Diorano-WASH et trios (3) messages clés | | | ➤ Intégration des thèmes et messages dans la pratique de classe (Exercice, Groupe de travail) |
| | ➤ Ecole Amie de Diorano-WASH (Objectif, Activités Mise en place une école Ami de Diorano-WASH) | | | |
| | ➤ Les méthodes alternatives/PAFIs | | | |
| Après-midi | ➤ Approche Enfant / Communauté (Exercice, Groupe de travail) | | | |

(7) Programme de formation améliorée pour la ToT(avril 2010)

| DREN | DRS | Horaire | Durée |
|---|--|---|-------|
| 1er jour du programme/ Théorie, cours | | | |
| | Maladies liées à l'eau | 8 :15-8 :45 | 30 |
| | Stratégie et méthodes des activités de sensibilisation/Causerie, Sketch, Négociation | 8 :45-9 :45 | 60 |
| | Outils PHAST | 9:45-10:45 | 60 |
| PAFI (démonstration) SODIS/Sur l'eau /Filtre ➤ Concernant les latrines Entretien et utilisation des latrines ➤ Concernant le lave-mains Lavage des mains avec du savon/méthode Tippy-Tap avec une bouteille en plastique | ➤ Concernant l'eau potable | (Pause 10 :45-11 :00) 11:00 -12 :00 | 60 |
| | Approche des enfants/de la communauté | 12 :00-13 :00 | 60 |
| | CLTS | 14 :00-15 :00 | 60 |
| Traitement dans les cours de l'école | Stratégie des activités de sensibilisation | 15 :00-16 :30 | 90 |
| Plan d'action de l'éducation sanitaire | Plan d'action des activités de sensibilisation | 16 :30-17 :00 | 30 |
| Méthode de suivi et d'évaluation | Méthode de suivi et d'évaluation | 17 :00-17 :30 | 30 |
| 2° jour du programme/pratique | | | |
| | Début du 2° jour, explications, division en groupes, préparatifs | 7:30-8 :30 | 60 |
| | Sketch, Causerie, Négociation | 8:30-9:00 | 30 |
| | Méthode PHAST | 9:00-9 :30 | 30 |
| PAFI (démonstration) SODIS/Sur l'eau /Filtre ➤ Concernant les latrines Entretien et utilisation des latrines ➤ Concernant le lave-mains Lavage des mains avec du savon/méthode Tippy-Tap avec une bouteille en plastique | ➤ Concernant l'eau potable | 9:30-10 :15 (Pause 10 :15-10 :30) | 45 |
| Traitement dans les cours de l'école | Stratégie des activités de sensibilisation | 10:30-11 :10 | 40 |
| | CLTS | 11 :10-12 :00 | 50 |
| | Feedback concernant la formation pratique du matin | 14 :30-17 :00 | 150 |

II. Programme de formation pour les animateurs



(1) **Décembre 2009** : Les formations ont été réalisées dans les différents districts. Tous les sites cibles de Morombe étant proches de Befandriana, la formation pour le district de Morombe a été réalisée à Befandriana. Les formateurs étaient des homologues de la DREN et de la DRSP ayant bénéficié de formations pour les formateurs.

| | Date d'exécution (2009) | District d'exécution, lieu | Instructeur | Stagiaires | | Nbre de participants |
|---|-------------------------|------------------------------|--|--|--|----------------------|
| Organismes en relation avec Ministère de la Santé | 9 déc. | Toliara II | Agent de la DRS Agent du SSD Toliara II | Responsables IEC des 13 CSB/SDSP du district de Toliara | 1 animateur sanitaire représentant du district de Toliara | 16 |
| | 11 déc. | Sakaraha | Agent de la DRS Agent du SSD Sakaraha | Responsables IEC des 5 CSB/SDSP du district de Sakaraha | 1 animateur sanitaire représentant du district de Sakaraha | 8 |
| | 14 déc. | Befandriana-Sud (Morombe) | Agent de la DRS Agent du SSD Morombe | Responsables IEC des 7 CSB/SDSP du district de Morombe | 1 animateur sanitaire représentant du district de Morombe | 10 |
| | 16 déc. | Ankazoabo | Agent de la DRS Agent du SSD Ankazoabo | Responsables IEC des 7 CSB/SDSP du district d'Ankazoabo | 1 animateur sanitaire représentant du district d'Ankazoabo | 10 |
| Organismes en relation avec le Ministère de l'Éducation | 21 déc. | Toliara II | Agent de la DREN Responsables Cisco/ZAP Toliara II | Directeurs, enseignants, représentants FAF/FRAM de 11 écoles primaires du district de Toliara II | | 42 |
| | 23 déc. | Befandriana-Sud (Morombe) | Agent de la DREN Responsables Cisco/ZAP Morombe | Directeurs, enseignants, représentants FAF/FRAM de 5 écoles primaires du district de Morombe | | 19 |
| | 28 déc. | Ankazoabo | Agent de la DREN Responsables Cisco/ZAP Ankazoabo | Directeurs, enseignants, représentants FAF/FRAM de 3 écoles primaires du district de d'Ankazoabo | | 13 |
| | 29 déc. | Sakaraha | Agent de la DREN Responsables Cisco/ZAP Sakaraha | Directeurs, enseignants, représentants FAF/FRAM de 2 écoles primaires du district de Toliara II | | 11 |

(2) **Avril 2010 –Mai 2010** : En réponse à la demande de la DRSP et des SDSP, 2 AC par CSB ont été invités à cette formation.

| | Date d'exécution | Site d'exécution | Enseignants | Stagiaires | Nombre de participants |
|---|------------------|----------------------------------|--|---|------------------------|
| Organismes en relation avec le Ministère de l'Éducation | 22 avril 2010 | DREN CISCO, ZAP Toliara II | Personnel de la DREN Personnel CISCO, ZAP, Tuléar II | Dans le district de Tuléar II 13 écoles primaires Directeurs d'écoles, enseignants, représentants FAF/FRAM | 39 |
| | 26 avril | DREN CISCO, ZAP Sakaraha | Personnel de la DREN CISCO, ZAP Personnel Sakaraha | Dans le district de Sakaraha 7 écoles primaires Directeurs d'écoles, enseignants, représentants FAF/FRAM | 21 |
| | 27 avril | DREN CISCO, ZAP Ankazoabo | Personnel de la DREN CISCO, ZAP Personnel Ankazoabo | Dans le district d'Ankazoabo 4 écoles primaires Directeurs d'écoles, enseignants, représentants FAF/FRAM | 12 |

| | | | | | | |
|---|-----------|-------------------------------|---|--|---|----|
| | 30 avril | DREN CISCO, ZAP Morombe | Personnel de la DREN CISCO, ZAP Personnel Morombe | Dans le district de Morombe 3 écoles primaires Directeurs d'écoles, enseignants, représentants FAF/FRAM | | 9 |
| Organismes en relation avec le Ministère de la Santé | 3 mai | DRS, SSD Ankazoabo | Personnel de la DRS, SSD, Personnel Ankazoabo | Dans le district d'Ankazoabo 6 chefs de CSB | Dans le district d'Ankazoabo Agents communautaires (2 personnes par CSB) | 18 |
| | 4 mai | DRS, SSD Sakaraha | Personnel de la DRS, SSD Personnel Sakaraha | Dans le district de Sakaraha 5 chefs de CSB | Dans le district de Sakaraha Agents communautaires (2 personnes par CSB) | 15 |
| | 5, 10 mai | DRS, SSD Toliara II | Personnel de la DRS, SSD Personnel Toliara II | Dans le district de Toliara II 12 chefs de CSB | Dans le district de Toliara II Agents communautaires (2 personnes par CSB) | 36 |
| | 7 mai | DRS, SSD Morombe | Personnel de la DRS, SSD Personnel Morombe | Dans le district de Morombe 5 chefs de CSB | Dans le district de Morombe Agents communautaires (2 personnes par CSB) | 15 |

| | |
|--|---|
|  |  |
| Exercices pratiques avec les cartes PHAST (mai 2010) | Formation pratique par sketch (jeu de rôles) (mai 2010) |

(3) **Septembre 2010** : La formation pour le district de Tuléar II s'est déroulée à l'école primaire publique d'Andranohinaly, et une formation de terrain a été réalisée en prenant pour cible les élèves de cette école pour la DREN et la population de ce village pour la DRSP.

| | Date d'exécution | Site d'exécution | Enseignants | Stagiaires | Nbre de participants |
|--|-------------------|---|---|--|----------------------|
| Organismes en relation avec le Ministère de l'Éducation Nationale | 14 septembre 2010 | EPP/Andranohinaly Toliara II | DREN, ZAP/personnel de Toliara II | Dans le district de Toliara II 13 écoles primaires Directeurs d'écoles, enseignants, représentants FAF/FRAM | 39 |
| | 15 septembre | EPP/Sakaraha-Haut & Sakaraha-Bas Sakaraha | DREN, ZAP/ personnel de Sakaraha | Dans le district de Sakaraha 7 écoles primaires Directeurs d'écoles, enseignants, représentants FAF/FRAM | 21 |
| | 16 septembre | EPP/Ankazoabo Ankazoabo | DREN, ZAP/ personnel de Ankazoabo | Dans le district d'Ankazoabo 4 écoles primaires Directeurs d'écoles, enseignants, représentants FAF/FRAM | 12 |
| | 18 septembre | EPP/Befandriana-Sud Morombe | DREN, ZAP/ personnel de Morombe | Dans le district de Morombe 3 écoles primaires Directeurs d'écoles, enseignants, représentants FAF/FRAM | 9 |

| | Date d'exécution | Site d'exécution | Enseignants | Stagiaires | | Nbre de participants |
|--|------------------|--|-----------------------------------|---|--|----------------------|
| Organismes en relation avec le Ministère de la Santé | 14 septembre | EPP/Andranohinaly Toliara II | DRS, SSD/ personnel de Toliara II | Dans le district d'Ankazoabo 6 chefs de CSB | Dans le district d'Ankazoabo Agents communautaires (2 personnes par CSB) | 18 |
| | 15 septembre | CHD/Sakaraha & EPP/Sakaraha-Bas Sakaraha | DRS, SSD/ personnel de Sakaraha | Dans le district de Sakaraha 5 chefs de CSB | Dans le district de Sakaraha Agents communautaires (2 personnes par CSB) | 15 |
| | 16 septembre | EPP/Ankazoabo Ankazoabo | DRS, SSD/ personnel de Ankazoabo | Dans le district de Toliara II 12 chefs de CSB | Dans le district de Toliara II Agents communautaires (2 personnes par CSB) | 36 |
| | 18 septembre | EPP/Befandriana-Sud Morombe | DRS, SSD/ personnel de Morombe | Dans le district de Morombe 5 chefs de CSB | Dans le district de Morombe Agents communautaires (2 personnes par CSB) | 15 |

(4) **Octobre 2011** : Cette formation de redynamisation a mis l'accent sur les points à rectifier et à renforcer en se référant aux résultats du suivi-monitoring. La DRSP qui avait d'autres activités prioritaires n'a pu réaliser la formation d'octobre destinée aux CSB et aux AC. À Befandriana, par manque de préparation, la formation destinée aux EPP n'a pu être réalisée.

| Activités d'octobre | Lieu | Participants à la formation de redynamisation | Nbre de participants | Aperçu du programme |
|--|-------------------|---|----------------------|---|
| Formateurs : 2 de la DREN, et une partie des directeurs de ZAP | | | | |
| 18 octobre | DREN/Tuléar | Directeur EPP, instituteurs, représentants FRAM | 44 | Matin : Révision sur les formations antérieures - Echanges de vues sur l'initiative WASH, les méthodes de sensibilisation - L'approche Enfant/Communauté Après-midi : Révision sur les formations antérieures, et autres - Méthode d'intégration dans les matières ordinaires - Monitoring, suivi, système de rapports |
| 19 octobre | EPP Sakaraha-Haut | | 26 | |
| 20 octobre | EPP Ankazoabo | | 15 | |
| 22 octobre | EPP Befandriana | | — * | |

(5) **Novembre 2011** : Une formation de redynamisation a été réalisée.

| Activités d'octobre | Lieu | Participants à la formation de redynamisation | Nbre de participants | Aperçu du programme |
|--|--------------------|---|----------------------|--|
| Formateurs : 2 de la DREN, et une partie des directeurs de ZAP | | | | |
| novembre le 22 | DREN/Toliara | Directeur/Enseignant d'EPP, représentant FRAM | 45 | <u>Matinée</u> : Rappel des thèmes de formations du passé |
| le 23 | EPP Sakaraha-Haut | | 24 | - Initiative Diorano-WASH, Echanges d'expériences sur des approches de sensibilisation |
| le 24 | EPP Ankazoabo | | 13 | - Approche Enfant/Communauté |
| le 26 | CRP(*) Befandriana | | 11 | <u>Après-midi</u> : Rappel des thèmes du |

| | | | | |
|--|----------------------|--|----|--|
| | | | | passé (continu) - Intégration des thèmes - Système de monitoring et suivi, - Système de rapportage |
| (*) Centre des ressources pédagogiques | | | | |
| Formateurs : DRSP et SDSP/ responsable IEC | | | | |
| novembre le 22 | DRSP/Toliara | Chefs CSB et ses AC (02 personnes) chacun | 35 | <u>Matinée</u> : Rappel de formations du passé |
| le 23 | CHD(*) Sakaraha-Haut | | 11 | - Maladies liées au défaut de l'eau |
| le 24 | CHD Ankazoabo | | 18 | - Utilisation des cartes PHAST (thèmes à renforcer) |
| le 26 | CRP(**) Befandriana | Chefs CSB (***) et ses AC | 11 | <u>Après-midi</u> : Rappel de formations du passé (continu), etc. - Système de monitoring et suivi, - Système de rapportage |

(*) Centre Hospitalier de district, (**) Centre des ressources pédagogiques

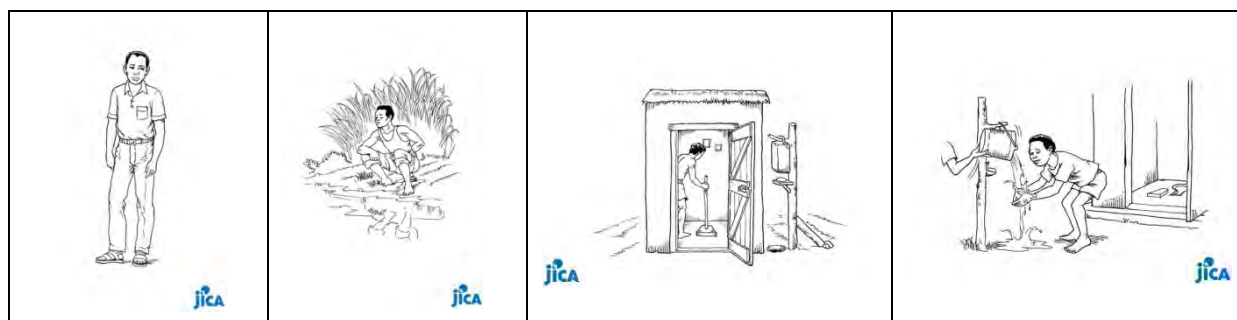
(***) Seul chef de CSB/Bekimpay a participé

Liste de matériel pédagogique pour l'éducation et la sensibilisation
en matière de l'Hygiène

| | | |
|--|---|---|
| | | |
| <p>Affiche sur le lavage des mains</p> | <p>Affiche sur l'utilisation des latrines</p> | <p>Affiche sur la conservation de l'eau potable</p> |

| | | |
|---|--|--|
| | | |
| <p>Brochure sur le lavage des mains</p> | <p>Brochure sur l'utilisation des latrines</p> | <p>Brochure sur la conservation de l'eau potable</p> |

| | |
|---|---|
| | |
| <p>Carte conseil sur la désinfection par le rayon solaire (SODIS)</p> | <p>Les cartes conseils sur le lavage des mains élaborées par le groupe de volontaires japonais (JOCV) « vahiny tsy ilaina »</p> |



Les cartes PHAST (104 cartes en total)

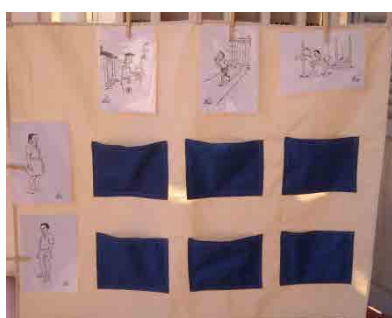


Tableau à poche pour les cartes PHAST



Lambahoany « Lavons-nous les mains au savon ! »



Matériel didactique en tissu « Maquette de latrines » et sac spécial

Matériels pédagogiques en tissu

Liste de la situation de la distribution des matériels (2em Année)

| Matériels didactiques | DREN | | | | DRS | SDSP | CSB | AC |
|---|------|-------|-----|-----|-----|------|-----|----|
| | | CISCO | ZAP | EPP | | | | |
| Lambahoany (3 sortes) | P | | | P* | P | | P* | P* |
| Matériels didactiques en tissu (3 sortes) | X | | P | P | P | P* | P* | |
| Cartes conseils | X | X | X | X* | X | X | X* | X* |
| Cartes PHAST | X | X | X | X* | X | X | X* | X* |
| Kit d'outils de nettoyage pour formation | X | | | | X | | | |
| Cartes SODIS | X | | X* | X* | X | | X* | X* |
| Dépliants en carton de WASH (3 sortes) | X | X | X | X* | X | X | X* | X* |
| Boîte à image (Réalisée par JOCV) | X | | | X* | | | | |

X : Distribué ; * : Uniquement dans les sites du projet ; AC : Agents communautaires ; P : Distribution prévue

Liste de la situation de la distribution des matériels (3em Année)

| District | Distribué (nombre) | Lambahoany (3 sortes) | Cartes PHAST (49sortes/unit) | Cartes conseils (8sortes/unit) | Matériels didactiques en tissu (3 sortes) |
|---------------------------------------|---|-----------------------|------------------------------|--------------------------------|---|
| DREN | | | | | |
| 9 Districts | CISCO (9) | ○ | ○ | ○ | ○ |
| Participants de la formation | ZAP (101) | ○ | ○ | ○ | ○ |
| EPP dans 4 districts cibles | EPP (485) | ○ | - | - | - |
| DRSP | | | | | |
| Participants de la formation | SDSP (9) | ○ | ○ | ○ | ○ |
| Dans 4 districts cibles | CSB (64) | ○ | ○ | ○ | ○ |
| 5 districts non- cibles | CSB (103) | ○ | ○ | ○ | - |
| Autre (Ministère Central, PTF) | | | | | |
| MinEau | DGRE (1) | (**) | - | - | ○ |
| MEN | DSS (1) | (**) | - | - | ○ |
| MSANP | SSEnv (1) | (**) | - | - | ○ |
| Diorano-WASH | Bureau National (1) Comité Régional AtsimoAndrefana (1) | (**) | - | - | ○ |
| Autre PTF (*) | Wash plus (1) | - | - | - | ○ |

(*) Un jeu de matériels didactiques en tissu a été fourni à Washplus qui réalise actuellement une collecte des divers matériels de sensibilisation et nous dit projeter la création d'une galerie pour les exposer.

(**) Distribué dans la 2em année du projet

FAHADIOVAN'NY RANO HOSOTROINA AO AN-TOKANTRANO

PAFI - Pitson'Asa Fanao tena Iaina

Rehefa inona isika no misotro rano voadio ?

Ahoana ny fanovozana ny rano hosotroina ?

multipliée par la JICA

FAHADIOVAN'NY RANO HOSOTROINA AO AN-TOKANTRANO

FANONTANIANA

Ahoana no fitehirizana sy fanovozana rano madio hosotroina?

FANAZAVANA

Fomba roa tsara indrindra hitehirizana sy hanovozana rano :

- Rano anaty siô misarona tsara, ary sotrobe madio sy voatokana no hanovozana ny rano;
- Rano voatahiry anaty fitoeran-drano madio asiana robinet.

HAFATRA

- Hiady amin'ny aretim-pivalanana mety hahafaty ny zaza isika? Misotroa rano voadio sy voatahiry tsara hatrany.

FAHADIOVAN'NY RANO HOSOTROINA AO AN-TOKANTRANO

Fomba fanadiovana ny rano

PAFI - Pitson'Asa Fanao tena Iaina

Ahoana no fomba fitehirizantsika ny rano ao an-tokantrano ?

multipliée par la JICA

FAHADIOVAN'NY RANO HOSOTROINA AO AN-TOKANTRANO

FANONTANIANA

Inona avy no fomba mety hanadiovana rano hosotroina?

FANAZAVANA

Fomba maromaro no mety hanadiovana rano :

- Ampangotravana/ampandevazina;
- Diovina amin'ny alalan'ny herin'ny masoandro (SODIS);
- Mampiasa sur'eau (iray saro-tavoahangy isaky ny rano 10 litatra)

HAFATRA

Hiady amin'ny aretim-pivalanana mety hahafaty ny zaza isika? Misotroa rano voadio sy voatahiry tsara hatrany.

FANONTANIANA

Inona avy no fomba mety hitehirizana rano hosotroina?

FANAZAVANA

Fomba maromaro no mety hitehirizana rano :

- Atao anaty fitoeran-drano lehibe vava toy ny siô fa misarona zavatra mifamafy toy ny sahafa;
- Atao anaty fitoeran-drano tery vava fa misarona tsara toy ny tavoahangy na boboka na jerrican;
- Mampiasa sur'eau (iray saro-tavoahangy isaky ny rano 10 litatra)

HAFATRA

Hiady amin'ny aretim-pivalanana mety hahafaty ny zaza isika? Misotroa rano voadio sy voatahiry tsara hatrany.

FANARIANA NY MALOTO

Ahoana no fomba fikarakarantsika ny lavapiranga ?

Ahoana ny amin'ny fitaovana-panadiovana ?

multipliée par la JICA

FANARIANA NY MALOTO

FANONTANIANA

Inona avy no fomba fikarakarantsika ny lavapiranga?

FANAZAVANA

Fikarakarana ny lava-piranga :

- Voasasa isan'andro;
- voafafa isan'andro;
- misy fitaovana fanasana tănana.

HAFATRA

Tiantsika ny tsy hiparitahan'ny diky etsy sy eroa ao an-tanàna izay mety mampisy valan'aretina? Mampiasà lava-piranga manara-penitra hiadiana amin'ny aretim-pivalanana izay mety hahafaty ny zaza.

FANONTANIANA

Inona no tsy afa-misaraka amin'ny lava-piranga manara-penitra?

FANAZAVANA

Ny lava-piranga manara-penitra dia :

- mihidy sy mitafo tsara;
- misarona ny lavaka;
- misy fivezevan'ny rivotra;
- azo sasana ny dale;
- misy kifafa, daban-taratasy;
- misy rano sy savony fanasana tănana.

HAFATRA

Hiady amin'ny aretim-pivalanana isika? Atao ny manara-penitra any kojaô tsara ny lava-piranga.



multipliée par la JICA

FANARIANA NY MALOTO

FANONTANIANA

Aiza isika no mikaka na mangery?

FANAZAVANA

Toerana fanaovana maloto:

- any an-dava-piringa azo sasana sy voadio ary misy toerana fanasana tanàna;
- ho an'ny zaza : anaty taty lamba na anaty pô ary ariana any anaty lava-piringa ny tain-jaza.

HAFATRA

Tiantsika ny tsy hiparitahan'ny diky etsy sy eroa ao an-tanàna izay mety mampisy valan'aretina? Mampiasa lava-piringa manara-penitra hiadiana amin'ny aretim-pivalanana.



multipliée par la JICA

FANASANA TANANA AMIN'NY SAVONY AMIN'NY FOTOANA FOTOTRA

FANONTANIANA

Isaky ny inona isika no manasa tanana?

FANAZAVANA

Fotoana dimy farafahakeliny hanasana tanàna:

- alohan'ny hisakafo;
- avy nikaka na nangery;
- avy namitra zaza na nanolo tatin-jaza;
- alohan'ny hikarakarana sakafo;
- alohan'ny hampinono na hanome sakafo ny zaza.

Sasana amin'ny savony na lavenona na izay mahasolo azy ny tanàna.

Fomba fanasana tanàna : sasana sy kosehina mandritry ny 20 segondra amin'ny savony ny elakelana tanàna ary ny ati-hoho; kobanina avy eo.

HAFATRA

Manasa tanàna amin'ny savony rehefa alohan'ny hikarakarana sakafo, alohan'ny hisakafo, alohan'ny hanomezana sakafo ny zaza, rehefa avy namitra zaza na nanolo tatin-jaza, rehefa avy any an-kabone fa aretim-pivalanana iray amin'ny roa no voasoroka amin'izany.



multipliée par la JICA

FANASANA TANANA AMIN'NY SAVONY AMIN'NY FOTOANA FOTOTRA

FANONTANIANA

Ahoana no fomba hanamainan-tsika tanàna avy nosasana?

FANAZAVANA

Fomba fanamainana tanàna avy nosasana : ahifika amin'ny rivotra

HAFATRA

Mahabe otrik'aretina ny servieta mando lava tsy voadio, ahifika amin'ny rivotra ny tanàna avy nosasana.

FANONTANIANA

Inona avy no karazana fitaovana fanasana tanàna?

FANAZAVANA

Karazana fitaovana fanasana tanàna:

- siô sy koveta;
- tipy tap;
- lavabao misy rano sy savony anaty fitoerany.

HAFATRA

Sasa amin'ny rano sy savony ny tanàna hisorohana ny aretim-pivalanana.

FANONTANIANA

Aiza avy no toerana hasiana fanasana tanàna?

FANAZAVANA

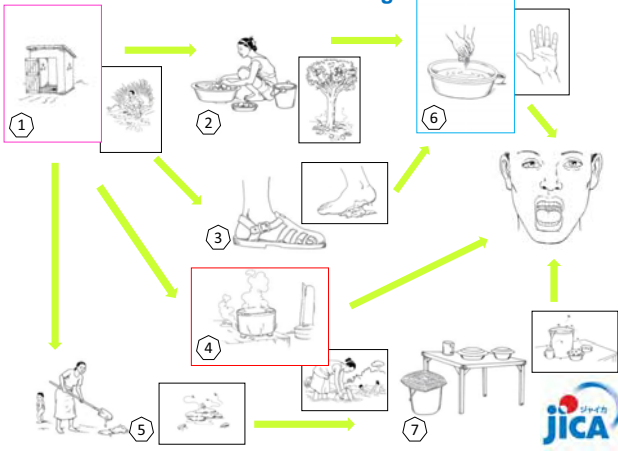
Toerana fototra asiana fanasana tanàna :

- akaikin'ny kabone na lava-piringa;
- any an-dakozia fikarakarana ny sakafo;
- any an-tokan-tany.

HAFATRA

Asio toerana fanasana tanàna eny an-dakozia, an-tokan-tany, eny akaikin'ny lava-piringa na kabone hanamora ny fanasana tanàna hisorohana ny aretim-pivalanana.

Voies de barrage



Voies de barrage

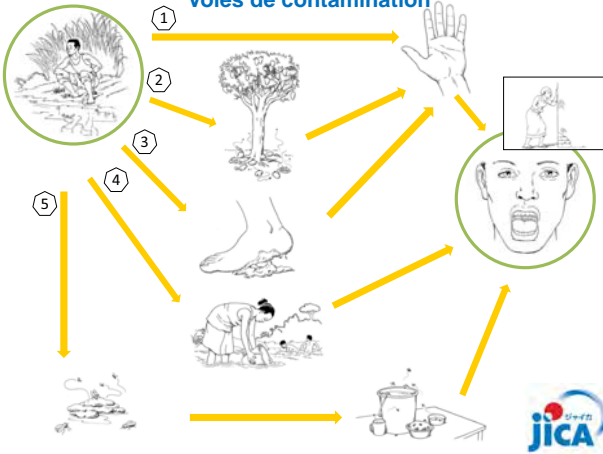
Fanontaniana

Fomba ahoana no anakanana ny loto tsy ho tonga any am-bava?

Valiny

1. Mampiasà lavapiringa lalandava isorohana ny maloto tsy hiparitaka
2. Sasao amin'ny rano madio mandrakariva ny voankazo alohan'ny hihinanana azy
3. Manaova kapa isorohana ny maloto tsy hipetaka amin'ny tongotra izay mifindra amin'ny tanana mankany am-bava
4. Misotroa rano madio matetika, ahazoana fahasalamana
5. Manaova lavaka anariana ny kaka dia totofy, raha mbola tsy manana lavapiringa
6. Sasao tsara amin'ny rano madio sy savony (na lavenona) ny tananao, isorohana ny aretina avy amin'ny loto
7. Sarony lalandava ny sakafo, isorohana ny aretina entin'ny lalitra

Voies de contamination



Voies de contamination

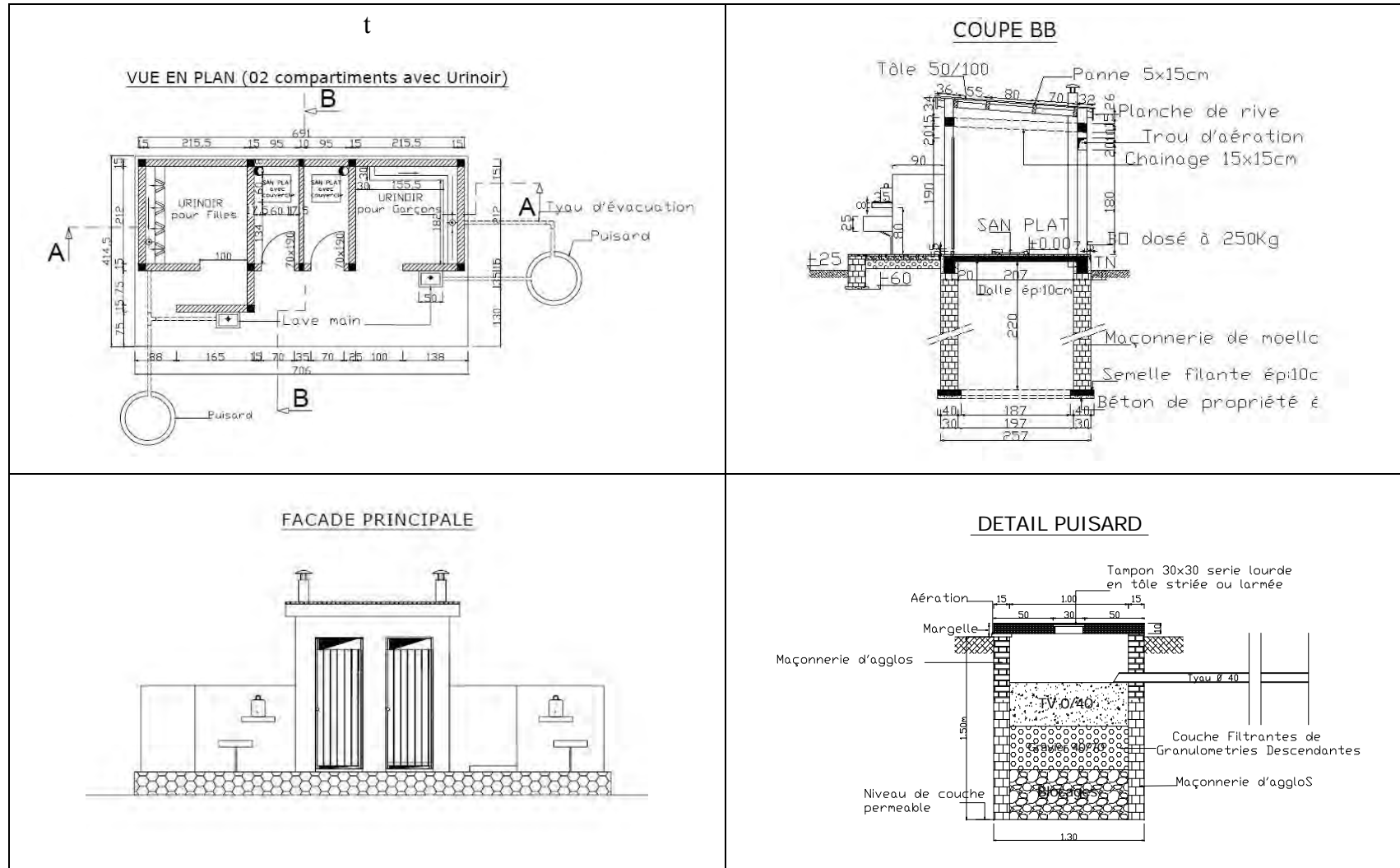
Fanontaniana

Fomba ahoana ahatongavan'ny loto any am-bava

Valiny

1. Avy amin'ny tsy fanasana tãnana rehefa avy mikaka
2. Amin'ny fihinanana voankazo tsy misasa, tãnana tsy misasa rehefa avy mikaka
3. Amin'ny tãnana nentina any am-bava nefa nandray tongotra avy nanitsaka tay
4. Amin'ny fisotroana rano voalonton'ny tay
5. Amin'ny fihinanana sakafo tsy voasarona nandalovan'ny lalitra avy eny amin'ny tay

Plan des latrines adoptées par le Projet (basé sur le plan standard du gouvernement malagasy : Compartiments avec urinoirs, petits et grands)



Etape parcourus de l'élaboration du Guide de formation en EAH

| Période | Activités | Participants |
|----------------|---|---|
| Mai 2010 | Réduction du premier draft du Guide | MEN/DSS, MSANP/SSEnv, RANOFIDIO |
| | Lecture et Commentaires | ZAP, SDSP d'Atsimo Andrefana, RANOFIDIO |
| Mars 2011 | Atelier d'amélioration à Tana | MinEAU, DAGRE, MEN/DSS, MSANP/SSEnv, DREN et DRSP d'Atsimo Andrefana, RANOFIDIO |
| Septembre 2011 | Pré-test dans la région d'Atsimo Andrefana | DRSP – SDSP, DREN – CISCO/ZAP /EPP |
| Octobre 2011 | Atelier d'amélioration finale a Tuléar (intégration des commentaires du pré-test) | MEN/DSS, MSANP/SSEnv, DREN et DRSP, RANOFIDIO |
| Fin oct. 2011 | Distribution du Guide pour la lecture | Tous les invités pour l'atelier de validation prévu en décembre 2011 |
| Décembre 2011 | Atelier d'approbation de Guide de formation en EAH (Antananarivo) | Voir ci-dessous |
| | Participants (PTF en matière d'EAH) | Participants (Personnes impliquées dans la rédaction du guide de formation) |
| | Diorano-WASH National Coordinator, WaterAid, Unicef, FAA, WASHplus** | MinEAU/DAGRE (4per.), MinEAU/Conseil technique de DG, MEN/DSS (3per.), MSANP/SSEnv (3per.), DRSP/AA (2per.), DREN/AA(2per.) |
| | * Sélectionnés parmi les membres du comité conjoint de coordination du Projet et les personnes recommandées par le MEN et le MSANP ** Nous avons eu recours dans le cadre du présent projet à beaucoup de matériels didactiques élaborés par le Projet d'amélioration de l'hygiène (HIP) qui est devenu aujourd'hui "Wash Plus". | |

| SOMMAIRE | |
|---|--|
| INTRODUCTION | Session 2 ou 1: Diorano-WASH |
| I. Etape de formation | Session 3 : Comportement face à l'EAH : outils PHAST |
| 1. Les étapes à suivre pour mener la formation | Session 4 : Stratégies de sensibilisation (y compris CLTS) |
| 2. Monitorings | Session 5 : Méthodes alternatives PAFIs |
| 3. Amélioration de programme de formation et/ou outils pédagogiques | Session 6 : Approche enfant/communauté |
| 4. Atelier d'échanges d'expériences | Session 7 : Intégration des thèmes dans les pratiques de classe |
| 5. Visite mutuelle | Session 8 ou 6 : Plan d'action de sensibilisation |
| II. Agenda et sessions | Session 9 ou 7 : Dispositif de suivi et d'évaluation |
| 1. Modèle d'agenda pour la formation de formateurs (Education) | III. Contenu pratique |
| 2. Modèle d'agenda pour la formation de formateurs (Santé) | Maladies liées au défaut de l'EAH |
| 3. Modèle d'agenda pour les responsables au niveau des Communes (Education) | Initiative Diorano-WASH |
| 4. Modèle d'agenda pour les responsables au niveau communautaire (Santé) | Comportement face à l'EAH : outils PHAST Stratégies de sensibilisation |
| 5. Sessions de formation | Méthodes alternatives PAFIs |
| Session 0 : Introduction et orientation | Intégration des thèmes et messages dans les pratiques de classe |
| Session : Cadre législatif et réglementaire de base sur l'EAH à Madagascar | Plan d'action de sensibilisation |
| Session 1 ou 2 : Maladies liées au défaut de l'EAH | Dispositif de suivi |
| | Synthèse de la formation, Budget de formation |

Concours de sketch de sensibilisation/éducation à l'hygiène

La session d'explication sur le concours de sketch de sensibilisation/éducation à l'hygiène a été organisée le 30/11/2011 à la DREN, Tuléar. Ce concours invite des AC et EPP qui sont responsables de cette activité au niveau de communauté. Les notes explicatives étaient préparées par la DREN et la DRSP. Le concours est programmé pour la période de cyclone et les EPP/CSB participants sont limités. La pré-sélection a été effectuée pour choisir les équipes finalistes lors du monitoring de DRSP et DREN en janvier 2012.

Sommaires de la session explicative du 30/11/2011

Les participants sont 14 EPP et 09 CSB des districts de Toliara II et de Sakaraha qui sont accessibles en février 2012

L'Objectif : A travers les préparations de sketch, comprendre les trois messages clés de Diorano-WASH, réfléchir sur une meilleure façon de les transmettre

Les deux équipes de EPP ainsi de CSB sont choisies lors du monitoring par la DREN et la DRSP en janvier 2012 pour la finale de concours à Tuléar

Nombre maximum de membres est 06 par équipe et un jeu est limité à dix minutes

La finale est organisée en février au Halle de Basia à Tuléar

Le temps de répétitions est réservé la veille du concours à Tuléar

L'hébergement est arrangé au niveau de l'Ecole Normale

Equipes finalistes (l'équipe gagnante est noms en gras) :

DREN - **EPP Sakaraha-Haut**, EPP Andranohinaly, EPP Andranovory Tingoaza, EPP Beroroha

DRSP – CSB/Andranohinaly, CSB/Andreva, **CSB/Sakaraha**, CSB/Besakoa



Le Halle de Basia a aculli à peu près 250 personnes (*)



Sketch du CSB/Sakaraha, le gagnant



Jeu du CSB/Andreva



Sketch du gagnant, EPP Sakaraha-Haut



Lambahoany de sensibilisation a été utilisé dans le jeu



Matériel de lave-main sont offerts comme primes

(*) Les 19 EPP de la ville de Toliara, la commune, le district de Toliara I et Toliara II, la région, chefs Fokontany, DRE, DREN, DRSP, ONG etc. ont été invités